

INSTRUCTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M4 – ANNEXES

SOMMAIRE

Les nouveautés 2026 figurent en bleu dans les annexes présentées ci-après.

ANNEXE N°1 : Plan comptable M4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial.....	2
ANNEXE N°2 : Plan comptable M41 applicable aux services publics de distribution d'énergie électrique et gazière.....	29
ANNEXE N°3 : Plan comptable M43 applicable aux services publics locaux de transport de personnes.....	58
ANNEXE N°4 : Plan comptable M49 développé applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable.....	83
ANNEXE N°5 : Plan comptable M49 abrégé applicable aux services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable.....	110
ANNEXE N°6 : Liste des chapitres budgétaires.....	133
ANNEXE N°7 : Liste des principales opérations d'ordre budgétaires.....	135
ANNEXE N°8 : Liste des principales opérations d'ordre non budgétaires.....	140
ANNEXE N°9 : Liste des principales opérations semi-budgétaires.....	146
ANNEXE N°10 : Bilan et compte de résultat M4.....	148
ANNEXE N°11 : Protocoles Indigo et Ocre.....	161
ANNEXE N°12 : Fichiers retour FLUOR.....	212
ANNEXE N°13 : Modèles de délibérations budgétaires.....	231

CLASSE 1 : COMPTES DE CAPITAUX

10 > DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES

102 > Dotations et fonds d'investissement

1021 > Dotation

1022 > Fonds d'investissement

10222 > FCTVA

10228 > Autres fonds

10229 > Reprise sur FCTVA et autres fonds globalisés

102291 > Reprise sur FCTVA

102298 > Reprise sur autres fonds

1025 > Dons et legs en capital

10251 > Dons et legs en capital

10259 > Reprise sur dons et legs en capital

1027 > Mise à disposition (chez le bénéficiaire)

105 > Écarts de réévaluation

1051 > Réserve spéciale de réévaluation

1052 > Écart de réévaluation libre

1053 > Réserve de réévaluation

106 > Réserves

1064 > Réserves réglementées

1068 > Autres réserves

11 > REPORT À NOUVEAU (solde créditeur ou débiteur)

110 > Report à nouveau (solde créditeur)

119 > Report à nouveau (solde débiteur)

12 > RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

13 > SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES

131 > Subventions d'équipement reçues

1311 > État et établissements nationaux

1312 > Régions

1313 > Départements

1314 > Communes

1315 > Groupements de collectivités

1316 > Autres établissements publics locaux

1317 > Budget communautaire et fonds structurels

1318 > Autres

13181 > de la collectivité de rattachement

13188 > des tiers

133 > Fonds affectés à l'équipement

1332 > Amendes de police

1333 > PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble)

1335 > Participations pour non-réalisation d'aires de stationnement

139 > Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat

1391 > Subventions d'équipement

13911 > État et établissements nationaux

13912 > Régions

- 13913 > Départements
- 13914 > Communes
- 13915 > Groupements de collectivités
- 13916 > Autres établissements publics locaux
- 13917 > Budget communautaire et Fonds structurels
- 13918 > Autres
 - 139181 > de la collectivité de rattachement
 - 139188 > des tiers
- 1393 > Fonds affectés à l'équipement
- 13932 > Amendes de police
- 13933 > PAE
- 13935 > Participations pour non-réalisation d'aires de stationnement

14 > PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

145 > Amortissements dérogatoires

146 > Provision spéciale de réévaluation

148 > Autres provisions réglementées

15 > PROVISIONS

151 > Provisions pour risques

- 1511 > Provisions pour litiges et contentieux
 - 15111 > Provisions pour litiges et contentieux (non budgétaires)
 - 15112 > Provisions pour litiges et contentieux (budgétaires)
- 1514 > Provisions pour amendes et pénalités
 - 15141 > Provisions pour amendes et pénalités (non budgétaires)
 - 15142 > Provisions pour amendes et contentieux (budgétaires)
- 1515 > Provisions pour pertes de change
 - 15151 > Provisions pour pertes de change (non budgétaires)
 - 15152 > Provisions pour pertes de change (budgétaires)
- 1518 > Autres provisions pour risques
 - 15181 > Autres provisions pour risques (non budgétaires)
 - 15182 > Autres provisions pour risques (budgétaires)

152 > Provisions pour risques et charges sur emprunts

- 1521 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (non budgétaires)
- 1522 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (budgétaires)

153 > Provisions pour pensions et obligations similaires

- 1531 > Provisions pour pensions et obligations similaires (non budgétaires)
- 1532 > Provisions pour pensions et obligations similaires (budgétaires)

155 > Provisions pour impôts

- 1551 > Provisions pour impôts (non budgétaires)
- 1552 > Provisions pour impôts (budgétaires)

156 > Provisions pour renouvellement des immobilisations (concessionnaires)

- 1561 > Provisions pour renouvellement des immobilisations (non budgétaires)
- 1562 > Provisions pour renouvellement des immobilisations (budgétaires)

157 > Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices

- 1572 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions
 - 15721 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (non budgétaires)
 - 15722 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (budgétaires)

158 > Autres provisions pour risques et charges

- 1581 > Autres provisions pour risques et charges (non budgétaires)
- 1582 > Autres provisions pour risques et charges (budgétaires)

16 > EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

163 > Emprunts obligataires

1631 > Emprunts obligataires

16311 > Emprunts obligataires remboursables in fine

16318 > Autres emprunts obligataires

1632 > Opérations sur capital remboursable in fine – Anticipation du remboursement

164 > Emprunts auprès des établissements de crédit

1641 > Emprunts en euro

1643 > Emprunts en devises

1644 > Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie

16441 > Opérations afférentes à l'emprunt

16449 > Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie

1645 > Remboursements temporaires sur emprunts auprès des établissements de crédit

16451 > Remboursements temporaires sur emprunts en euros

16452 > Remboursements temporaires sur emprunts en devises

165 > Dépôts et cautionnements reçus

166 > Refinancement de dette

167 > Emprunts et dettes assortis de conditions particulières

1675 > Dettes afférentes aux marchés de partenariat

1678 > Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières

168 > Autres emprunts et dettes assimilées

1681 > Autres emprunts

1682 > Bons à moyen terme négociables

1687 > Autres dettes

16871 > Remboursements des emprunts souscrits par la collectivité de rattachement

16878 > Remboursement des autres dettes

1688 > Intérêts courus

16883 > Intérêts courus sur emprunts obligataires

16884 > Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit

16885 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements reçus

16887 > Intérêts courus sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières

16888 > Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilées

169 > Primes de remboursement des obligations

18 > COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES – RÉGIES NON PERSONNALISÉES)

181 > Compte de liaison : affectation...

CLASSE 2 : COMPTES D'IMMOBILISATIONS

20 > IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

201 > Frais d'établissement

203 > Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion

2031 > Frais d'études

2032 > Frais de recherche et de développement

2033 > Frais d'insertion

205 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2051 > Concessions et droits assimilés

2053 > Droit de superficie

206 > Droit au bail

207 > Fonds commercial

208 > Autres immobilisations incorporelles

2087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition

2088 > Autres immobilisations incorporelles

21 > IMMOBILISATIONS CORPORELLES

211 > Terrains

2111 > Terrains nus

2115 > Terrains bâtis

2118 > Autres terrains

212 > Agencements et aménagements de terrains

2121 > Terrains nus

2125 > Terrains bâtis

2128 > Autres terrains

213 > Constructions

2131 > Bâtiments

2135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

2138 > Autres constructions

214 > Constructions sur sol d'autrui

2141 > Bâtiments

2143 > Droit de superficie

2145 > Installations générales, agencements, aménagements

2148 > Autres constructions

215 > Installations, matériels et outillage techniques

2151 > Installations complexes spécialisées

2153 > Installations à caractère spécifique

2154 > Matériel industriel

2155 > Outillage industriel

2157 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels

2158 > Autres

216 > Collections et œuvres d'art

217 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

2171 > Terrains

21711 > Terrains nus

21715 > Terrains bâtis

21718 > Autres terrains

2172 > Agencements et aménagements de terrains

- 21721 > Terrains nus
- 21725 > Terrains bâtis
- 21728 > Autres terrains
- 2173 > Constructions
 - 21731 > Bâtiments
 - 21735 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 21738 > Autres constructions
- 2174 > Constructions sur sol d'autrui
 - 21741 > Bâtiments
 - 21745 > Installations générales, agencements, aménagements
 - 21748 > Autres constructions
- 2175 > Installations, matériel et outillage techniques
 - 21751 > Installations complexes spécialisées
 - 21753 > Installations à caractère spécifique
 - 21754 > Matériel industriel
 - 21755 > Outillage industriel
 - 21757 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
 - 21758 > Autres
- 2178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition
 - 21782 > Matériel de transport
 - 21783 > Matériel de bureau et matériel informatique
 - 21784 > Mobilier
 - 21785 > Cheptel
 - 21786 > Emballages récupérables
 - 21788 > Autres
- 218 > Autres immobilisations corporelles**
 - 2181 > Installations générales, agencements, aménagements divers
 - 2182 > Matériel de transport
 - 2183 > Matériel de bureau et matériel informatique
 - 2184 > Mobilier
 - 2185 > Cheptel
 - 2186 > Emballages récupérables
 - 2188 > Autres

22 > IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION

- 221 > Terrains**
 - 2211 > Terrains nus
 - 2215 > Terrains bâtis
 - 2218 > Autres terrains
- 222 > Agencements et aménagements de terrains**
 - 2221 > Terrains nus
 - 2225 > Terrains bâtis
 - 2228 > Autres terrains
- 223 > Constructions**
 - 2231 > Bâtiments
 - 2235 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 2238 > Autres constructions
- 224 > Constructions sur sol d'autrui**
 - 2241 > Bâtiments
 - 2245 > Installations générales, agencements, aménagements
 - 2248 > Autres constructions
- 225 > Installations, matériel et outillage techniques**
 - 2251 > Installations complexes spécialisées

- 2253 > Installations à caractère spécifique
- 2254 > Matériel industriel
- 2255 > Outillage industriel
- 2257 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
- 2258 > Autres

228 > Autres immobilisations corporelles

- 2282 > Matériel de transport
- 2283 > Matériel de bureau et matériel informatique
- 2284 > Mobilier
- 2285 > Cheptel
- 2286 > Emballages récupérables
- 2288 > Autres

229 > Droits de l'affectant

- 2291 > Commune
- 2293 > EPCI
- 2298 > Autres

23 > IMMOBILISATIONS EN COURS

231 > Immobilisations corporelles en cours

- 2312 > Terrains
- 2313 > Constructions
- 2314 > Constructions sur sol d'autrui
- 2315 > Installations, matériel et outillage techniques
- 2316 > Collections et œuvres d'art
- 2317 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition
- 2318 > Autres immobilisations corporelles

232 > Immobilisations incorporelles en cours

235 > Part investissement marchés de partenariat

237 > Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles

238 > Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles

24 > IMMOBILISATIONS AFFECTÉES, CONCÉDÉES, AFFERMÉES OU MISES À DISPOSITION

241 > Mises en concession ou en affermage

243 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

248 > Autres mises en affectation ou mises à disposition

249 > Droits du remettant

- 2491 > Mises en concession ou en affermage
- 2493 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière
- 2498 > Autres mises en affectation ou mises à disposition

26 > PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

261 > Titres de participation

266 > Autres formes de participation

269 > Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés

27 > AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

271 > Titres immobilisés (droit de propriété)

272 > Titres immobilisés (droit de créance)

273 > Comptes de placements (long terme)

274 > Prêts

275 > Dépôts et cautionnements versés

276 > Autres créances immobilisées

- 2762 > Créance sur transfert de droits à déduction de TVA

- 2763 > Créances sur des collectivités publiques
- 2764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé
- 2766 > Créances pour locations-acquisitions
- 2768 > Intérêts courus
 - 27682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)
 - 27684 > Intérêts courus sur prêts
 - 27685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements
 - 27688 > Intérêts courus sur créances diverses

279 > Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés

28 > AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

280 > Amortissements des immobilisations incorporelles

- 2801 > Frais d'établissement
- 2803 > Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion
 - 28031 > Frais d'études
 - 28032 > Frais de recherche et de développement
 - 28033 > Frais d'insertion
- 2805 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 2807 > Fonds commercial
- 2808 > Autres immobilisations incorporelles
 - 28087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition
 - 28088 > Autres immobilisations incorporelles

281 > Amortissements des immobilisations corporelles

- 2812 > Agencements, aménagements de terrains
 - 28121 > Terrains nus
 - 28125 > Terrains bâtis
 - 28128 > Autres terrains
- 2813 > Constructions
 - 28131 > Bâtiments
 - 28135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 28138 > Autres constructions
- 2814 > Constructions sur sol d'autrui
 - 28141 > Bâtiments
 - 28143 > Droit de superficie
 - 28145 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 28148 > Autres constructions
- 2815 > Installations, matériel et outillage techniques
 - 28151 > Installations complexes spécialisées
 - 28153 > Installations à caractère spécifique
 - 28154 > Matériel industriel
 - 28155 > Outillage industriel
 - 28157 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
 - 28158 > Autres
- 2817 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition
 - 28172 > Agencements et aménagements de terrains
 - 28173 > Constructions
 - 28174 > Constructions sur sol d'autrui
 - 28175 > Installations, matériel et outillage techniques
 - 28178 > Autres immobilisations corporelles
- 2818 > Autres immobilisations corporelles
 - 28181 > Installations générales, agencements et aménagements divers
 - 28182 > Matériel de transport
 - 28183 > Matériel de bureau et matériel informatique

- 28184 > Mobilier
- 28185 > Cheptel
- 28186 > Emballages récupérables
- 28188 > Autres

282 > Amortissements des immobilisations reçues en affectation ou en concession

- 2822 > Agencements et aménagements de terrains
- 2823 > Constructions
- 2824 > Constructions sur sol d'autrui
- 2825 > Installations, matériel et outillage techniques
- 2828 > Autres immobilisations corporelles

29 > DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS

290 > Dépréciations des immobilisations incorporelles

- 2905 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 2906 > Droit au bail
- 2907 > Fonds commercial
- 2908 > Autres immobilisations incorporelles
 - 29087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition
 - 29088 > Autres immobilisations incorporelles

291 > Dépréciations des immobilisations corporelles

- 2911 > Terrains
 - 29111 > Terrains nus
 - 29115 > Terrains bâtis
 - 29118 > Autres terrains
- 2912 > Agencements et aménagements de terrains
 - 29121 > Terrains nus
 - 29125 > Terrains bâtis
 - 29128 > Autres terrains
- 2913 > Constructions
 - 29131 > Bâtiments
 - 29135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 29138 > Autres constructions
- 2914 > Constructions sur sol d'autrui
 - 29141 > Bâtiments
 - 29143 > Droit de superficie
 - 29145 > Installations générales, agencements, aménagements
 - 29148 > Autres constructions
- 2915 > Installations, matériels et outillages techniques
 - 29151 > Installations complexes spécialisées
 - 29153 > Installations à caractère spécifique
 - 29154 > Matériel industriel
 - 29155 > Outillage industriel
 - 29157 > Agencements et aménagements des matériel et outillage industriels
 - 29158 > Autres
- 2916 > Collections et œuvres d'art
- 2917 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition
 - 29171 > Terrains
 - 29172 > Agencements et aménagements de terrains
 - 29173 > Constructions
 - 29174 > Constructions sur sol d'autrui
 - 29175 > Installations, matériels et outillages techniques
 - 29178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition
- 2918 > Autres immobilisations corporelles

- 29181 > Installations générales, agencements, aménagements divers
- 29182 > Matériel de transport
- 29183 > Matériel de bureau et matériel informatique
- 29184 > Mobilier
- 29185 > Cheptel
- 29186 > Emballages récupérables
- 29188 > Autres

292 > Dépréciations des immobilisations reçues en concession

- 2921 > Terrains
- 2922 > Agencements et aménagements de terrains
- 2923 > Constructions
- 2924 > Constructions sur sol d'autrui
- 2925 > Installations, matériels et outillages techniques
- 2928 > Autres immobilisations corporelles

293 > Dépréciations des immobilisations en cours

- 2931 > Immobilisations corporelles en cours
- 2932 > Immobilisations incorporelles en cours

296 > Dépréciations des participations et créances rattachées à des participations

- 2961 > Titres de participation
- 2966 > Autres formes de participation

297 > Dépréciations des autres immobilisations financières

- 2971 > Titres immobilisés – Droit de propriété
- 2972 > Titres immobilisés – Droit de créance
- 2974 > Prêts
- 2975 > Dépôts et cautionnements versés
- 2976 > Autres créances immobilisées
 - 29762 > Créances sur transfert de droits à déduction de TVA
 - 29763 > Créances sur des collectivités publiques
 - 29764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé
 - 29766 > Créances pour locations-acquisitions
 - 29768 > Intérêts courus
 - 297682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)
 - 297684 > Intérêts courus sur prêts
 - 297685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements
 - 297688 > Intérêts courus sur créances diverses

CLASSE 3 : COMPTES DE STOCKS ET EN-COURS

31 > MATIÈRES PREMIÈRES ET ASSIMILÉES

311 > Réserves foncières

312 > Portage

313 > Matières premières et fournitures

318 > Autres

32 > AUTRES APPROVISIONNEMENTS

321 > Matières consommables

322 > Fournitures consommables

3221 > Combustibles et carburants

3222 > Produits d'entretien

3223 > Fournitures d'atelier et d'usine

3224 > Fournitures de magasin

3225 > Fournitures administratives

3228 > Autres fournitures consommables

323 > Travaux

326 > Emballages

33 > EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS

34 > EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES

341 > Études en cours

345 > Prestations de service en cours

348 > Autres en-cours de production de services

35 > STOCKS DE PRODUITS

351 > Produits intermédiaires

355 > Produits finis

358 > Produits résiduels (ou matières de récupération)

37 > STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NUS

39 > DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS

391 > Dépréciations des matières premières et assimilées

392 > Dépréciations des autres approvisionnements

393 > Dépréciations des en-cours de production de biens

394 > Dépréciations des en-cours de production de services

395 > Dépréciations des stocks de produits

397 > Dépréciations des stocks de marchandises

CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS

40 > FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

401 > Fournisseurs

4011 > Fournisseurs

4017 > Fournisseurs – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

40171 > Fournisseurs – Retenues de garantie

40172 > Fournisseurs – Cessions, Oppositions

40173 > Fournisseurs – Pénalités de retard d'exécution des marchés publics

40174 > Fournisseurs – Intérêts moratoires

402 > Fournisseurs de terrains ou constructions stockés

4021 > Fournisseurs de terrains ou constructions stockés

4027 > Fournisseurs de terrains ou constructions stockés – Oppositions

403 > Fournisseurs – Effets à payer

404 > Fournisseurs d'immobilisations

4041 > Fournisseurs d'immobilisations

4047 > Fournisseurs – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

40471 > Fournisseurs d'immobilisations – Retenues de garantie

40472 > Fournisseurs d'immobilisations – Cessions, oppositions

40473 > Fournisseurs d'immobilisations – Pénalités de retard d'exécution des marchés publics

40474 > Fournisseurs d'immobilisations – Intérêts moratoires

405 > Fournisseurs d'immobilisations – Effets à payer

407 > Fournisseurs – Différences de conversion

4071 > Fournisseurs – Différences de conversion

4074 > Fournisseurs d'immobilisations – Différences de conversion

408 > Fournisseurs – Factures non parvenues

409 > Fournisseurs débiteurs

4091 > Fournisseurs – Avances versées sur commandes

4093 > Mandat – Avance de fonds ou remboursement de débours

4096 > Fournisseurs – Créances pour emballages et matériel à rendre

4097 > Fournisseurs – Autres avoirs

40971 > Fournisseurs – Autres avoirs – Amiable

40976 > Fournisseurs – Autres avoirs – Contentieux

4098 > Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus

41 > CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

411 > Clients

412 > Acquéreurs de terrains aménagés stockés

413 > Clients – Effets à recevoir

414 > Locataires-acquéreurs et locataires

416 > Clients douteux

4161 > Créances douteuses

4162 > Créances irrécouvrables admises par le juge des comptes

417 > Clients – Différences de conversion**418 > Clients – Produits non encore facturés****419 > Clients créditeurs**

4191 > Clients – Avances et acomptes reçus sur commandes

4196 > Clients – Dettes pour emballages et matériels consignés

4197 > Clients – Autres avoirs

4198 > Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir

42 > PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES**421 > Personnel – Rémunérations dues****422 > Comité d'entreprise, œuvres sociales****425 > Personnel – Acomptes****427 > Personnel – Oppositions****428 > Personnel – Charges à payer et produits à recevoir**

4282 > Dettes provisionnées pour congés à payer

4286 > Autres charges à payer

4287 > Produits à recevoir

429 > Déficits et débits des comptables et régisseurs**43 > SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX****431 > Sécurité sociale****437 > Autres organismes sociaux****438 > Organismes sociaux – Charges à payer et produits à recevoir**

4382 > Charges sociales sur congés à payer

4386 > Autres charges à payer

4387 > Produits à recevoir

44 > ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES**441 > État et autres collectivités – Subventions à recevoir**

4411 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Amiable

4416 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Contentieux

442 > État – Impôts et taxes recouvrables sur des tiers

4421 > Prélèvement à la source – Impôt sur le revenu

4428 > Autres

443 > Opérations particulières avec l'État, les collectivités publiques

4431 > Dépenses

4432 > Recettes – Amiable

4436 > Recettes – Contentieux

444 > État – Impôts sur les bénéfices**445 > État – Taxes sur le chiffre d'affaires**

- 4452 > TVA intracommunautaire due
- 4453 > TVA due à l'importation
- 4455 > Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser
 - 44551 > TVA à décaisser
 - 44552 > Redevances sanitaires d'abattage et de découpage
 - 44558 > Taxes assimilées à la TVA
- 4456 > Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles
 - 44562 > TVA sur immobilisations
 - 44563 > TVA transférée par d'autres organismes
 - 44565 > TVA versée sur avances de marchés de fonctionnement
 - 44566 > TVA sur autres biens et services
 - 44567 > Crédit de TVA à reporter
 - 44568 > Taxes assimilées à la TVA
- 4457 > Taxes sur le chiffre d'affaires collectées
 - 44571 > TVA collectée
 - 44578 > Taxes assimilées à la TVA
- 4458 > Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente
 - 44581 > Acomptes – Régime simplifié d'imposition
 - 44583 > Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé
 - 44585 > TVA à régulariser – Retenue de garantie
 - 44588 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente
 - 445884 > TVA déduite sur avances versées – Régime des encaissements
 - 445885 > TVA décaissée sur avances reçues – Régime des encaissements
 - 445886 > TVA à déduire lors du paiement – Régime des encaissements
 - 445888 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente
- 447 > Autres impôts, taxes**
- 448 > État – Charges à payer et produits à recevoir**
 - 4482 > Charges fiscales sur congés à payer
 - 4486 > Charges à payer
 - 4487 > Produits à recevoir
- 449 > Quotas d'émission de GES à acquérir**

45 > COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE

- 451 > Compte de rattachement avec... (à subdiviser)**
- 455 > Recettes sur rôle pour le compte de tiers**
 - 4551 > Redevable sur rôle pour le compte de tiers
 - 4557 > Produits sur rôle pour le compte de tiers
 - 4558 > TVA sur rôle pour le compte de tiers
 - 45581 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Prise en compte
 - 45582 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Encaissements
 - 4559 > Versements sur rôle pour le compte de tiers
 - 45591 > Versements sur rôle pour le compte de tiers – Produits
 - 45592 > Versements sur rôle pour le compte de tiers – TVA

458 > Opérations pour le compte de tiers (à subdiviser par opération)

4581 > Dépenses (à subdiviser par opération)

4582 > Recettes (à subdiviser par opération)

46 > DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIVERS**462 > Créances sur cessions d'immobilisations**

4621 > Créances sur cessions d'immobilisations – Amiable

4626 > Créances sur cessions d'immobilisations – Contentieux

463 > Emprunts souscrits dans le public gérés par la collectivité

4631 > Souscriptions reçues

4632 > Intérêts à payer

4633 > Titres amortis (ou capital) à rembourser

464 > Encaissements pour le compte de tiers (hors rôles)**466 > Excédents de versement****467 > Autres comptes débiteurs ou créditeurs**

4671 > Autres comptes créditeurs

46711 > Autres comptes créditeurs

46717 > Autres comptes créditeurs – Cessions, oppositions

4672 > Autres comptes débiteurs

46721 > Débiteurs divers – Amiable

46726 > Débiteurs divers – Contentieux

4673 > Cotisations interprofessionnelles

4674 > Opérations avec des régisseurs intéressés

4675 > Mandataires – Opérations déléguées – Recettes

4677 > Débiteurs et créditeurs divers – Différences de conversion

46771 > Créditeurs divers – Différences de conversion

46772 > Débiteurs divers – Différences de conversion

4678 > Déficits sur opérations de gestion

468 > Divers – Charges à payer et produits à recevoir

4686 > Charges à payer

4687 > Produits à recevoir

47 > COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE**471 > Recettes à classer ou à régulariser**

4711 > Versements des régisseurs

4712 > Virements réimputés

4713 > Recettes perçues avant émission des titres

4714 > Recettes à réimputer

47141 > Recettes perçues en excédent à réimputer

471411 > Excédents à réimputer – Personnes physiques

471412 > Excédents à réimputer – Personnes morales

47142 > Frais de saisie perçus avant prise en charge

47143 > Flux d'encaissement à réimputer

4716 > Versements des mandataires

4717 > Recettes relevé banque de France

4718 > Autres recettes à régulariser

472 > Dépenses à classer ou à régulariser

4721 > Dépenses réglées sans mandatement préalable

4722 > Commissions bancaires en instance de mandatement (carte bancaire)

4728 > Autres dépenses à régulariser

475 > Recettes sur rôle

4751 > Redevables sur rôle

4757 > Produits sur rôle

4758 > TVA sur rôle

4759 > Versement du tiers en charge du rôle

476 > Différence de conversion – Actif

4761 > Diminution des créances

47611 > Diminution des prêts

47612 > Diminution d'autres créances

4762 > Augmentation des dettes

47621 > Augmentation d'emprunts et dettes assimilées

47622 > Augmentation d'autres dettes

4768 > Différences compensées par couverture de change

477 > Différences de conversion – Passif

4771 > Augmentation des créances

47711 > Augmentation des prêts

47712 > Augmentation d'autres créances

4772 > Diminution des dettes

47721 > Diminution d'emprunts et dettes assimilées

47722 > Diminution d'autres dettes

4778 > Différences compensées par couverture de change

478 > Autres comptes transitoires

4781 > Frais de poursuite rattachés

4784 > Arrondis sur déclaration de TVA

4788 > Autres comptes transitoires

48 > COMPTES DE RÉGULARISATION

481 > Charges à répartir sur plusieurs exercices

4815 > Charges liées à la crise sanitaire COVID-19

4816 > Frais d'émission des emprunts

4817 > Pénalités de renégociation de la dette

4818 > Charges à étaler

486 > Charges constatées d'avance

487 > Produits constatés d'avance

49 > DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES DE TIERS

491 > Dépréciations des comptes de clients

496 > Dépréciations des comptes de débiteurs divers

CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS**50 > VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT****506 > Obligations****507 > Bons du Trésor et bons d'épargne PTT****508 > Autres valeurs mobilières de placement et autres créances assimilées****51 > BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS****511 > Valeurs à l'encaissement**

5112 > Chèques à encaisser

5113 > Effets à l'encaissement

5114 > Effets à l'escompte

5115 > Cartes bancaires à l'encaissement

5116 > TIP à l'encaissement

5117 > Valeurs impayées

51172 > Chèques impayés

51175 > Cartes bancaires impayées

51176 > TIP impayés

51178 > Autres valeurs impayées

5118 > Autres valeurs à l'encaissement

512 > Banques**514 > Chèques postaux****515 > Compte au trésor****516 > Compte de placements (court terme)**

5162 > Comptes à terme

5168 > Autres comptes de placement

517 > Autres organismes financiers**518 > Intérêts courus**

5186 > Intérêts courus à payer

5187 > Intérêts courus à recevoir

519 > Concours financiers à court terme

5192 > Avances de trésorerie

51921 > Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement (régies non personnalisées)

51928 > Autres avances de trésorerie

5193 > Lignes de crédit de trésorerie

51931 > Lignes de crédit de trésorerie

51932 > Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt

5194 > Billets de trésorerie

5198 > Autres crédits de trésorerie

53 > CAISSE

54 > RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS

541 > Disponibilités chez les régisseurs

5411 > Régisseurs d'avances (avances)

5412 > Régisseurs de recettes (fonds de caisse)

542 > Disponibilités chez d'autres tiers

5421 > Administrateurs de legs

5428 > Disponibilités chez d'autres tiers

55 > AVANCES DE TRÉSORERIE VERSÉES

552 > Avances aux sociétés d'économie mixte

558 > Autres avances de trésorerie versées

5581 > Autres avances de trésorerie versées

5588 > Intérêts courus

58 > VIREMENTS INTERNES

580 > Opérations d'ordre budgétaire

584 > Encaissements par lecture optique

586 > Opérations financières entre le budget principal et ses budgets comptablement rattachés

587 > Comptes pivots

5871 > Compte pivot – Encaissement régie à ventiler

5872 > Compte pivot – Admission en non valeur et créances éteintes

588 > Autres virements internes

589 > Comptes techniques Hélios

5891 > Reprise des balances d'entrée

5892 > Migration Hélios

5893 > Migration des rôles

5894 > Ventilation comptes budgétaires

59 > DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES FINANCIERS

590 > Dépréciations des valeurs mobilières de placement

5906 > Obligations

5908 > Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées

595 > Dépréciations des avances de trésorerie versées

CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES

60 > ACHATS ET VARIATION DES STOCKS

601 > Achats stockés – Matières premières (et fournitures)

- 6011 > Réserves foncières
- 6012 > Portage
- 6013 > Matières premières et fournitures
- 6018 > Autres
- 6019 > Produits en atténuation de charges

602 > Achats stockés – Autres approvisionnements

- 6021 > Matières consommables
- 6022 > Fournitures consommables
 - 60221 > Combustibles et carburants
 - 60222 > Produits d'entretien
 - 60223 > Fournitures d'atelier et d'usine
 - 60224 > Fournitures de magasin
 - 60225 > Fourniture de bureau
 - 60228 > Autres fournitures consommables
- 6026 > Emballages

603 > Variations des stocks

- 6031 > Variation des stocks de matières premières (et fournitures)
- 6032 > Variation des stocks des autres approvisionnements
- 6037 > Variation des stocks de marchandises et de terrains nus

604 > Achats d'études et prestations de services

605 > Achats de matériel, équipements et travaux

606 > Achats non stockés de matière et fournitures

- 6061 > Fournitures non stockables (eau, énergie...)
- 6063 > Fournitures d'entretien et de petit équipement
- 6064 > Fournitures administratives
- 6066 > Carburants
- 6068 > Autres matières et fournitures

607 > Achats de marchandises

609 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats

- 6091 > de matières premières (et fournitures)
- 6092 > d'autres approvisionnements stockés
- 6094 > d'études et prestations de services
- 6095 > de matériel, équipements et travaux
- 6096 > d'approvisionnements non stockés
- 6097 > de marchandises

61/62 > AUTRES CHARGES EXTERNES

61 > SERVICES EXTÉRIEURS

611 > Sous-traitance générale

612 > Redevances de crédit-bail

6122 > Crédit-bail mobilier

6125 > Crédit-bail immobilier

613 > Locations, droits de passage et servitudes diverses

6132 > Locations immobilières

6135 > Locations mobilières

6136 > Mali sur emballages

6137 > Redevances, droits de passage et servitudes diverses

614 > Charges locatives et de copropriété

615 > Entretien et réparations

6152 > sur biens immobiliers

61521 > Bâtiments publics

61523 > Réseaux

61528 > Autres

6155 > sur biens mobiliers

61551 > Matériel roulant

61558 > Autres biens mobiliers

6156 > Maintenance

616 > Primes d'assurances

6161 > Multirisques

6162 > Assurance obligatoire dommage construction

6168 > Autres

617 > Études et recherches

618 > Divers

619 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs

62 > AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

621 > Personnel extérieur au service

6211 > Personnel intérimaire

6215 > Personnel affecté par la collectivité de rattachement

6218 > Autre personnel extérieur

622 > Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

6221 > Commissions et courtages sur achats

6222 > Commissions et courtages sur ventes

6225 > Indemnités au comptable et aux régisseurs

6226 > Honoraires

6227 > Frais d'actes et de contentieux

6228 > Divers

623 > Publicité, publications, relations publiques

6231 > Annonces et insertions

6232 > Échantillons

6233 > Foires et expositions

6236 > Catalogues et imprimés

6237 > Publications

6238 > Divers

624 > Transports de biens et transports collectifs du personnel

6241 > Transports sur achats

6242 > Transports sur ventes

6244 > Transports administratifs

6247 > Transports collectifs du personnel

6248 > Divers

625 > Déplacements, missions et réceptions

6251 > Voyages et déplacements

6255 > Frais de déménagement

6256 > Missions

6257 > Réceptions

626 > Frais postaux et de télécommunications

6261 > Frais d'affranchissement

6262 > Frais de télécommunications

627 > Services bancaires et assimilés

628 > Divers

6281 > Concours divers (cotisations...)

6282 > Frais de gardiennage

6283 > Frais de nettoyage des locaux

6287 > Remboursements de frais

62871 > à la collectivité de rattachement

62876 > au GFP de rattachement

62878 > à des tiers

6288 > Autres

629 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs

63 > IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

631 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administrations des impôts)

6311 > Taxe sur les salaires

6312 > Taxe d'apprentissage

6313 > Participation des employeurs à la formation professionnelle continue

6314 > Cotisation pour défaut d'investissement obligatoire dans la construction

6318 > Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

633 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)

6331 > Versement mobilité

6332 > Cotisations versées au FNAL

6333 > Participation des employeurs à la formation professionnelle continue

- 6334 > Participation des employeurs à l'effort de construction
- 6335 > Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage
- 6336 > Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale
- 6338 > Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

635 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrations des impôts)

- 6351 > Impôts directs (sauf impôts sur les bénéfices)
 - 63511 > Contribution économique territoriale
 - 635111 > Cotisation foncière des entreprises
 - 635112 > Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
 - 63512 > Taxes foncières
 - 63513 > Autres impôts locaux
 - 63514 > Taxe sur les véhicules des sociétés
- 6352 > Taxes sur le chiffre d'affaires non récupérables
- 6353 > Impôts indirects
- 6354 > Droits d'enregistrement et de timbre
- 6358 > Autres droits

637 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)

638 > Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)

64 > CHARGES DE PERSONNEL

641 > Rémunérations du personnel

- 6411 > Salaires, appointements, commissions de base
- 6412 > Congés payés
- 6413 > Primes et gratifications
- 6414 > Indemnités et avantages divers
- 6415 > Supplément familial
- 6419 > Remboursements sur rémunérations du personnel
 - 64191 > Crédit impôt compétitivité emploi
 - 64198 > Autres remboursements

645 > Charges de sécurité sociale et de prévoyance

- 6451 > Cotisations à l'URSSAF
- 6452 > Cotisations aux mutuelles
- 6453 > Cotisations aux caisses de retraite
- 6454 > Cotisations au Pôle Emploi
- 6458 > Cotisations aux autres organismes sociaux
- 6459 > Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance

647 > Autres charges sociales

- 6471 > Prestations directes
- 6472 > Versements aux comités d'entreprise
- 6474 > Versements aux autres œuvres sociales
- 6475 > Médecine du travail, pharmacie
- 6478 > Autres charges sociales diverses

648 > Autres charges de personnel

65 > AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

6512 > Droits d'utilisation – Informatique en nuage

6518 > Autres

653 > Indemnités et frais de mission et de formation des élus et des membres du conseil d'administration

6531 > Indemnités

6532 > Frais de mission

6533 > Cotisations de retraite

6534 > Cotisations de sécurité sociale – Part patronale

6535 > Formation

6536 > Frais de représentation

654 > Pertes sur créances irrécouvrables

6541 > Créances admises en non-valeur

6542 > Créances éteintes

655 > Subventions versées

6552 > Subventions d'équipement versées

6553 > Subventions de fonctionnement versées

657 > Valeurs comptables des éléments d'actif cédés

658 > Charges diverses de gestion courante

6581 > Pénalités sur marchés

6582 > Pénalités, amendes fiscales et pénales

6583 > Déficits sur opérations de gestion

6585 > Intérêts moratoires

6586 > Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement

6588 > Autres charges diverses de gestion courante

66 > CHARGES FINANCIÈRES

661 > Charges d'intérêts

6611 > Intérêts des emprunts et dettes

66111 > Intérêts réglés à l'échéance

66112 > Intérêts – Rattachement des ICNE

66113 > Remboursements d'intérêts d'emprunts transférés

661132 > au GFP de rattachement

661133 > à la collectivité ou à l'établissement de rattachement

661138 > à d'autres tiers

6615 > Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs

6616 > Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte...)

6618 > Intérêts des autres dettes

665 > Escomptes accordés

666 > Pertes de change

667 > Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

668 > Autres charges financières

6681 > Indemnités pour remboursement anticipé d'emprunt à risque

6682 > Indemnité de réaménagement d’emprunt (pour ordre)

6688 > Autres

67 > CHARGES SPÉCIFIQUES

673 > Titres annulés (sur exercices antérieurs)

678 > Autres charges en lien avec un évènement majeur et inhabituel

68 > DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

681 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges d’exploitation

6811 > Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

6812 > Dotations aux amortissements des charges d’exploitation à répartir

6814 > Dotations aux provisions réglementées

68146 > Dotations aux provisions spéciales de réévaluation

68148 > Dotations aux autres provisions réglementées

6815 > Dotations aux provisions pour risques et charges d’exploitation

6816 > Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

6817 > Dotations aux dépréciations des actifs circulants

686 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges financières

6861 > Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations

6862 > Dotations aux amortissements des charges financières à répartir

6865 > Dotations aux provisions pour risques et charges financiers

6866 > Dotations aux dépréciations des éléments financiers

69 > IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET ASSIMILÉS

695 > Impôts sur les bénéfices

6951 > Impôts sur les bénéfices

6959 > Atténuations – Impôts sur les bénéfices

698 > Intégration fiscale

6981 > Intégration fiscale – Charges

6989 > Intégration fiscale – Produits

699 > Produits – Reports en arrière des déficits

CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS

70 > VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES

701 > Ventes de produits finis et intermédiaires

703 > Ventes de produits résiduels

7031 > Produits de la cession de métaux suite aux crémations

7038 > Autres

704 > Travaux

705 > Études

706 > Prestations de services

707 > Ventes de marchandises

708 > Produits des activités annexes

7081 > Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel

7082 > Commissions et courtages

7083 > Locations diverses

7084 > Mise à disposition de personnel facturée

7085 > Ports et frais accessoires facturés

7086 > Bonis sur reprises d'emballages consignés

7087 > Remboursements de frais

70871 > par la collectivité de rattachement

70876 > par le GFP de rattachement

70878 > par des tiers

7088 > Autres produits d'activités annexes (cessions d'approvisionnements...)

709 > Rabais, remises et ristournes accordés

7091 > sur ventes de produits finis et intermédiaires

7093 > sur ventes de produits résiduels

7094 > sur travaux

7095 > sur études

7096 > sur prestations de services

7097 > sur ventes de marchandises

7098 > sur produits des activités annexes

71 > PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE)

713 > Variation des stocks (en-cours de production, produits)

7133 > Variation des en-cours de production de biens

7134 > Variation des en-cours de production de services

7135 > Variation des stocks de produits

72 > PRODUCTION IMMOBILISÉE

721 > Immobilisations incorporelles

722 > Immobilisations corporelles

73 > PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ

731 > Taxe spéciale d'équipement

732 > Produit du prélèvement de l'article L.302-7 du CCH

738 > Autres produits issus de la fiscalité

739 > Restitutions sur produits issus de la fiscalité

7391 > Restitutions de taxe spéciale d'équipement

7392 > Restitutions du produit du prélèvement de l'article L.302-7 du CCH

7398 > Restitutions d'autres produits issus de la fiscalité

74 > SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

741 > De la collectivité de rattachement

747 > Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice

748 > Des tiers

75 > AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

751 > Redevances

7511 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

7517 > Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

752 > Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles

753 > Reversement taxe de séjour

754 > Redevances droits de stationnement

7541 > Redevance de stationnement

7542 > Forfait post-stationnement

7549 > Reversement redevance droit de stationnement

75492 > Reversement sur forfait post-stationnement

756 > Compensation de taxe spéciale d'équipement (TSE)

7561 > Compensation de TSE liée à la suppression de la taxe d'habitation

7562 > Compensation de TSE liée à la réduction des bases imposables à la CFE et à la TFPB

757 > Produits des cessions d'éléments d'actif

758 > Produits divers de gestion courante

7581 > FCTVA

7582 > Libéralités reçues

7583 > Excédents sur opérations de gestion

7584 > Recouvrement sur créances admises en non valeur

7585 > Débits et pénalités perçus

7586 > Dégrevements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)

7588 > Autres

76 > PRODUITS FINANCIERS

761 > Produits de participations

762 > Produits des autres immobilisations financières

7621 > Produits des autres immobilisations financières encaissés à l'échéance

7622 > Produits des autres immobilisations financières – Rattachement des ICNE

764 > Revenus des valeurs mobilières de placement

765 > Escomptes obtenus

766 > Gains de change

767 > Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

768 > Autres produits financiers

7681 > Fonds de soutien – Sortie des emprunts à risque

7688 > Autres

77 > PRODUITS SPÉCIFIQUES

773 > Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale

778 > Autres produits en lien avec un évènement majeur et inhabituel

78 > REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

781 > Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)

7811 > Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

7814 > Reprises sur provisions réglementées

78146 > Reprises sur provisions spéciales de réévaluation

78148 > Reprises sur autres provisions réglementées

7815 > Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation

7816 > Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles corporelles

7817 > Reprises sur dépréciations des actifs circulants

786 > Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)

7865 > Reprises sur provisions pour risques et charges financiers

7866 > Reprises sur dépréciations des éléments financiers

79 > TRANSFERTS DE CHARGES

791 > Transferts de charges d'exploitation

796 > Transferts de charges financières

CLASSE 8 : COMPTES SPÉCIAUX

80 > ENGAGEMENTS HORS BILAN

801 > Engagements donnés par le service

8016 > Redevances de crédit-bail restant à courir

80161 > Crédit-bail mobilier

80165 > Crédit-bail immobilier

8017 > Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)

8018 > Autres engagements donnés

802 > Engagements reçus par le service

8027 > Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)

8028 > Autres engagements reçus

86 > VALEURS INACTIVES

861 > Comptes de position : titres et valeurs en portefeuille

862 > Comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants

863 > Comptes de prise en charge

CLASSE 1 : COMPTES DE CAPITAUX**10 > DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES****102 > Dotations et fonds d'investissement**

1021 > Dotation

1022 > Fonds d'investissement

10222 > FCTVA

10228 > Autres fonds

10229 > Reprise sur FCTVA et autres fonds globalisés

102291 > Reprise sur FCTVA

102298 > Reprise sur autres fonds

1025 > Dons et legs en capital

10251 > Dons et legs en capital

10259 > Reprise sur dons et legs en capital

1027 > Mise à disposition (chez le bénéficiaire)

105 > Écarts de réévaluation

1051 > Réserve spéciale de réévaluation

1052 > Écart de réévaluation libre

1053 > Réserve de réévaluation

106 > Réserves

1064 > Réserves réglementées

1068 > Autres réserves

11 > REPORT A NOUVEAU (solde créditeur ou débiteur)**110 > Report à nouveau (solde créditeur)****119 > Report à nouveau (solde débiteur)****12 > RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)****13 > SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES****131 > Subventions d'équipement reçues**

1311 > État et établissements nationaux

1312 > Régions

1313 > Départements

1314 > Communes

1315 > Groupements de collectivités

1316 > Autres établissements publics locaux

1317 > Budget communautaire et fonds structurels

1318 > Autres

13181 > de la collectivité de rattachement

13188 > des tiers

133 > Fonds affectés à l'équipement

1333 > PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble)

139 > Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat

1391 > Subventions d'équipement

13911 > État et établissements nationaux

13912 > Régions

13913 > Départements

13914 > Communes

- 13915 > Groupements de collectivités
- 13916 > Autres établissements publics locaux
- 13917 > Budget communautaire et Fonds structurels
- 13918 > Autres
 - 139181 > de la collectivité de rattachement
 - 139188 > des tiers
- 1393 > Fonds affectés à l'équipement
- 13933 > PAE

14 > PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

- 145 > Amortissements dérogatoires**
- 146 > Provision spéciale de réévaluation**
- 148 > Autres provisions réglementées**

15 > PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- 151 > Provisions pour risques**
 - 1511 > Provisions pour litiges et contentieux
 - 15111 > Provisions pour litiges et contentieux (non budgétaires)
 - 15112 > Provisions pour litiges et contentieux (budgétaires)
 - 1514 > Provisions pour amendes et pénalités
 - 15141 > Provisions pour amendes et pénalités (non budgétaires)
 - 15142 > Provisions pour amendes et contentieux (budgétaires)
 - 1515 > Provisions pour pertes de change
 - 15151 > Provisions pour pertes de change (non budgétaires)
 - 15152 > Provisions pour pertes de change (budgétaires)
 - 1518 > Autres provisions pour risques
 - 15181 > Autres provisions pour risques (non budgétaires)
 - 15182 > Autres provisions pour risques (budgétaires)
- 152 > Provisions pour risques et charges sur emprunts**
 - 1521 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (non budgétaires)
 - 1522 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (budgétaires)
- 153 > Provisions pour pensions et obligations similaires**
 - 1531 > Provisions pour pensions et obligations similaires (non budgétaires)
 - 1532 > Provisions pour pensions et obligations similaires (budgétaires)
- 155 > Provisions pour impôts**
 - 1551 > Provisions pour impôts (non budgétaires)
 - 1552 > Provisions pour impôts (budgétaires)
- 156 > Provisions pour renouvellement des immobilisations (concessionnaires)**
 - 1561 > Provisions pour renouvellement des immobilisations (non budgétaires)
 - 1562 > Provisions pour renouvellement des immobilisations (budgétaires)
- 157 > Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices**
 - 1572 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions
 - 15721 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (non budgétaires)
 - 15722 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (budgétaires)
- 158 > Autres provisions pour risques et charges**
 - 1581 > Autres provisions pour risques et charges (non budgétaires)
 - 1582 > Autres provisions pour risques et charges (budgétaires)

16 > EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

- 163 > Emprunts obligataires**
 - 1631 > Emprunts obligataires
 - 16311 > Emprunts obligataires remboursables in fine
 - 16318 > Autres emprunts obligataires
 - 1632 > Opérations sur capital remboursable in fine – Anticipation du remboursement

164 > Emprunts auprès des établissements de crédit

1641 > Emprunts en euro

1643 > Emprunts en devises

1644 > Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie

16441 > Opérations afférentes à l'emprunt

16449 > Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie

1645 > Remboursements temporaires sur emprunts auprès des établissements de crédit

16451 > Remboursements temporaires sur emprunts en euros

16452 > Remboursements temporaires sur emprunts en devises

165 > Dépôts et cautionnements reçus**166 > Refinancement de dette****167 > Emprunts et dettes assortis de conditions particulières**

1675 > Dettes afférentes aux marchés de partenariat

1678 > Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières

168 > Autres emprunts et dettes assimilées

1681 > Autres emprunts

1682 > Bons à moyen terme négociables

1687 > Autres dettes

16871 > Remboursements des emprunts souscrits par la collectivité de rattachement

16878 > Remboursement des autres dettes

1688 > Intérêts courus

16883 > Intérêts courus sur emprunts obligataires

16884 > Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit

16885 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements reçus

16887 > Intérêts courus sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières

16888 > Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilées

169 > Primes de remboursement des obligations**18 > COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET ANNEXE – RÉGIE NON PERSONNALISÉE)****181 > Compte de liaison : affectation...**

CLASSE 2 : COMPTES D'IMMOBILISATIONS**20 > IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****201 > Frais d'établissement****203 > Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion**

2031 > Frais d'études

2032 > Frais de recherche et de développement

2033 > Frais d'insertion

205 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2051 > Concessions et droits assimilés

2053 > Droit de superficie

208 > Autres immobilisations incorporelles

2087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition

2088 > Autres immobilisations incorporelles

21 > IMMOBILISATIONS CORPORELLES**211 > Terrains**

2111 > Terrains nus

2115 > Terrains bâtis

2118 > Autres terrains

212 > Agencements et aménagements de terrains

2121 > Terrains nus

2125 > Terrains bâtis

2128 > Autres terrains

213 > Constructions

2131 > Bâtiments

2135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

2137 > Ouvrages hydrauliques de génie civil

2138 > Autres constructions

214 > Constructions sur sol d'autrui

2141 > Bâtiments

2143 > Droit de superficie

2145 > Installations générales, agencements, aménagements

2147 > Ouvrages hydrauliques de génie civil

2148 > Autres constructions

215 > Installations, matériels et outillage techniques

2151 > Installations complexes spécialisées

2153 > Installations à caractère spécifique

21531 > Électricité

215311 > Production hydraulique – Installations fixes

215312 > Production thermique – Installations fixes

215313 > Ouvrages de distribution (sauf réseau)

215314 > Réseau de distribution

215315 > Installations de recherches et d'essais

215316 > Installations de formation

215317 > Installations de téléconduite et télécommunications

215318 > Autres installations à caractère spécifique

21532 > Gaz

- 215321 > Transformation du gaz
- 215322 > Traitement et stockage du gaz
- 215323 > Ouvrages de distribution (sauf réseaux)
- 215324 > Réseau de distribution
- 215325 > Installations de recherches et d'essais
- 215326 > Installations de formation
- 215327 > Installations de téléconduite et télécommunications
- 215328 > Autres installations à caractère spécifique
- 21533 > Chauffage urbain
- 21534 > Télédistribution
- 21535 > éclairage public
- 21538 > Autres
- 2154 > Matériel industriel
 - 21541 > Électricité
 - 215411 > Matériel minier
 - 215412 > Matériel de levage, manutention, forage et terrassement
 - 215413 > Groupes électrogènes de secours
 - 215418 > Autres matériel industriel
 - 21542 > Gaz
 - 21543 > Chauffage urbain
 - 21544 > Télédistribution
 - 21545 > Éclairage public
 - 21548 > Autres
- 2155 > Outillage industriel
 - 21551 > Électricité
 - 21552 > Gaz
 - 21553 > Chauffage urbain
 - 21554 > Télédistribution
 - 21555 > Éclairage public
 - 21558 > Autres
- 2156 > Matériel spécifique d'exploitation
 - 21561 > Appareils de comptage électrique
 - 21562 > Appareils de comptage gaz
 - 21568 > Autres
- 2157 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
 - 21571 > Électricité
 - 215711 > Matériel minier
 - 215712 > Matériel de levage, manutention, forage et terrassement
 - 215713 > Groupes électrogènes de secours
 - 215718 > Autres matériel et outillage industriels
 - 21572 > Gaz
 - 21573 > Chauffage urbain
 - 21574 > Télédistribution
 - 21575 > Éclairage public
 - 21578 > Autres
- 2158 > Autres
- 216 > Collections et œuvres d'art**
- 217 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition**
 - 2171 > Terrains
 - 21711 > Terrains nus
 - 21715 > Terrains bâtis
 - 21718 > Autres terrains
 - 2172 > Agencements et aménagements de terrains
 - 21721 > Terrains nus

- 21725 > Terrains bâtis
- 21728 > Autres terrains
- 2173 > Constructions
 - 21731 > Bâtiments
 - 21735 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 21737 > Ouvrages hydrauliques de génie civil
 - 21738 > Autres constructions
- 2174 > Constructions sur sol d'autrui
 - 21741 > Bâtiments
 - 21745 > Installations générales, agencements, aménagements
 - 21747 > Ouvrages hydrauliques de génie civil
 - 21748 > Autres constructions
- 2175 > Installations, matériel et outillage techniques
 - 21751 > Installations complexes spécialisées
 - 21753 > Installations à caractère spécifique
 - 217531 > Électricité
 - 2175311 > Production hydraulique – Installations fixes
 - 2175312 > Production thermique – Installations fixes
 - 2175313 > Ouvrages de distribution (sauf réseau)
 - 2175314 > Réseau de distribution
 - 2175315 > Installations de recherches et d'essais
 - 2175316 > Installations de formation
 - 2175317 > Installations de téléconduite et télécommunications
 - 2175318 > Autres installations à caractère spécifique
 - 217532 > Gaz
 - 2175321 > Transformation du gaz
 - 2175322 > Traitement et stockage du gaz
 - 2175323 > Ouvrages de distribution (sauf réseaux)
 - 2175324 > Réseau de distribution
 - 2175325 > Installations de recherches et d'essais
 - 2175326 > Installations de formation
 - 2175327 > Installations de téléconduite et télécommunications
 - 2175328 > Autres installations à caractère spécifique
 - 217533 > Chauffage urbain
 - 217534 > Télédistribution
 - 217535 > Éclairage public
 - 217538 > Autres
- 21754 > Matériel industriel
 - 217541 > Électricité
 - 2175411 > Matériel minier
 - 2175412 > Matériel de levage, manutention, forage et terrassement
 - 2175413 > Groupes électrogènes de secours
 - 2175418 > Autres matériel industriel
 - 217542 > Gaz
 - 217543 > Chauffage urbain
 - 217544 > Télédistribution
 - 217545 > Éclairage public
 - 217548 > Autres
- 21755 > Outillage industriel
 - 217551 > Électricité
 - 217552 > Gaz
 - 217553 > Chauffage urbain
 - 217554 > Télédistribution
 - 217555 > Éclairage public

- 217558 > Autres
- 21756 > Matériel spécifique d'exploitation
 - 217561 > Appareils de comptage électrique
 - 217562 > Appareils de comptage gaz
 - 217568 > Autres
- 21757 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
 - 217571 > Électricité
 - 2175711 > Matériel minier
 - 2175712 > Matériel de levage, manutention, forage et terrassement
 - 2175713 > Groupes électrogènes de secours
 - 2175714 > Autres matériel et outillage industriels
 - 217572 > Gaz
 - 217573 > Chauffage urbain
 - 217574 > Télédistribution
 - 217575 > Éclairage public
 - 217578 > Autres
- 21758 > Autres
- 2178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition
 - 21782 > Matériel de transport
 - 21783 > Matériel de bureau et matériel informatique
 - 21784 > Mobilier
 - 21785 > Cheptel
 - 21786 > Emballages récupérables
 - 21788 > Autres

218 > Autres immobilisations corporelles

- 2181 > Installations générales, agencements, aménagements divers
- 2182 > Matériel de transport
- 2183 > Matériel de bureau et matériel informatique
- 2184 > Mobilier
- 2185 > Cheptel
- 2186 > Emballages récupérables
- 2188 > Autres

22 > IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION

221 > Terrains

- 2211 > Terrains nus
- 2215 > Terrains bâtis
- 2218 > Autres terrains

222 > Agencements et aménagements de terrains

- 2221 > Terrains nus
- 2225 > Terrains bâtis
- 2228 > Autres terrains

223 > Constructions

- 2231 > Bâtiments
- 2235 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
- 2237 > Ouvrages hydrauliques de génie civil
- 2238 > Autres constructions

224 > Constructions sur sol d'autrui

- 2241 > Bâtiments
- 2245 > Installations générales, agencements, aménagements
- 2247 > Ouvrages hydrauliques de génie civil
- 2248 > Autres constructions

225 > Installations, matériel et outillage techniques

- 2251 > Installations complexes spécialisées

- 2253 > Installations à caractère spécifique
 - 22531 > Électricité
 - 225311 > Production hydraulique – Installations fixes
 - 225312 > Production thermique – Installations fixes
 - 225313 > Ouvrages de distribution (sauf réseau)
 - 225314 > Réseau de distribution
 - 225315 > Installations de recherches et d'essais
 - 225316 > Installations de formation
 - 225317 > Installations de téléconduite et télécommunications
 - 225318 > Autres installations à caractère spécifique
 - 22532 > Gaz
 - 225321 > Transformation du gaz
 - 225322 > Traitement et stockage du gaz
 - 225323 > Ouvrages de distribution (sauf réseaux)
 - 225324 > Réseau de distribution
 - 225325 > Installations de recherches et d'essais
 - 225326 > Installations de formation
 - 225327 > Installations de téléconduite et télécommunications
 - 225328 > Autres installations à caractère spécifique
 - 22533 > Chauffage urbain
 - 22534 > Télédistribution
 - 22535 > Éclairage public
 - 22538 > Autres
- 2254 > Matériel industriel
 - 22541 > Électricité
 - 225411 > Matériel minier
 - 225412 > Matériel de levage, manutention, forage et terrassement
 - 225413 > Groupes électrogènes de secours
 - 225418 > Autres matériel industriel
 - 22542 > Gaz
 - 22543 > Chauffage urbain
 - 22544 > Télédistribution
 - 22545 > Éclairage public
 - 22548 > Autres
- 2255 > Outillage industriel
 - 22551 > Électricité
 - 22552 > Gaz
 - 22553 > Chauffage urbain
 - 22554 > Télédistribution
 - 22555 > Éclairage public
 - 22558 > Autres
- 2256 > Matériel spécifique d'exploitation
 - 22561 > Appareils de comptage électrique
 - 22562 > Appareils de comptage gaz
 - 22568 > Autres
- 2257 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
 - 22571 > Électricité
 - 225711 > Matériel minier
 - 225712 > Matériel de levage, manutention, forage et terrassement
 - 225713 > Groupes électrogènes de secours
 - 22572 > Gaz
 - 22573 > Chauffage urbain
 - 22574 > Télédistribution
 - 22575 > Éclairage public

22578 > Autres

2258 > Autres

228 > Autres immobilisations corporelles

2282 > Matériel de transport

2283 > Matériel de bureau et matériel informatique

2284 > Mobilier

2285 > Cheptel

2286 > Emballages récupérables

2288 > Autres

229 > Droits de l'affectant

2291 > Commune

2293 > EPCI

2298 > Autres

23 > IMMOBILISATIONS EN COURS

231 > Immobilisations corporelles en cours

2312 > Terrains

2313 > Constructions

2314 > Constructions sur sol d'autrui

2315 > Installations, matériel et outillage techniques

2316 > Collections et œuvres d'art

2317 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

2318 > Autres immobilisations corporelles

232 > Immobilisations incorporelles en cours

235 > Part investissement marchés de partenariat

237 > Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles

238 > Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles

24 > IMMOBILISATIONS AFFECTÉES, CONCÉDÉES, AFFERMÉES OU MISES À DISPOSITION

241 > Mises en concession ou en affermage

243 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

248 > Autres mises en affectation ou mises à disposition

249 > Droits du remettant

2491 > Mises en concession ou en affermage

2493 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

2498 > Autres mises en affectation ou mises à disposition

26 > PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

261 > Titres de participation

266 > Autres formes de participation

269 > Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés

27 > AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

271 > Titres immobilisés (droit de propriété)

272 > Titres immobilisés (droit de créance)

273 > Comptes de placements (long terme)

274 > Prêts

275 > Dépôts et cautionnements versés

276 > Autres créances immobilisées

2762 > Créance sur transfert de droits à déduction de TVA

2763 > Créances sur des collectivités publiques

2764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé

2766 > Créances pour locations-acquisitions

2768 > Intérêts courus

27682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)

27684 > Intérêts courus sur prêts

27685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements

27688 > Intérêts courus sur créances diverses

279 > Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés

28 > AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

280 > Amortissements des immobilisations incorporelles

2801 > Frais d'établissement

2803 > Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion

28031 > Frais d'études

28032 > Frais de recherche et de développement

28033 > Frais d'insertion

2805 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2808 > Autres immobilisations incorporelles

28087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition

28088 > Autres immobilisations incorporelles

281 > Amortissements des immobilisations corporelles

2812 > Agencements, aménagements de terrains

28121 > Terrains nus

28125 > Terrains bâtis

28128 > Autres terrains

2813 > Constructions

28131 > Bâtiments

28135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

28137 > Ouvrages hydrauliques

28138 > Autres constructions

2814 > Constructions sur sol d'autrui

28141 > Bâtiments

28143 > Droit de superficie

28145 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

28147 > Ouvrages hydrauliques

28148 > Autres constructions

2815 > Installations, matériel et outillage techniques

28151 > Installations complexes spécialisées

28153 > Installations à caractère spécifique (à subdiviser comme le 2153)

28154 > Matériel industriel (à subdiviser comme le 2154)

28155 > Outillage industriel (à subdiviser comme le 2155)

28156 > Matériel spécifique d'exploitation (à subdiviser comme le 2156)

28157 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
(à subdiviser comme le 2157)

28158 > Autres

2817 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

28172 > Agencements et aménagements de terrains

28173 > Constructions

28174 > Constructions sur sol d'autrui

28175 > Installations, matériel et outillage techniques

28178 > Autres immobilisations corporelles

2818 > Autres immobilisations corporelles

28181 > Installations générales, agencements et aménagements divers

28182 > Matériel de transport

28183 > Matériel de bureau et matériel informatique

28184 > Mobilier

28185 > Cheptel

28186 > Emballages récupérables

28188 > Autres

282 > Amortissements des immobilisations reçues en affectation ou en concession

2822 > Agencements et aménagements de terrains

2823 > Constructions

2824 > Constructions sur sol d'autrui

2825 > Installations, matériel et outillage techniques

2828 > Autres immobilisations corporelles

29 > DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS

290 > Dépréciations des immobilisations incorporelles

2905 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2908 > Autres immobilisations incorporelles

29087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition

29088 > Autres immobilisations incorporelles

291 > Dépréciations des immobilisations corporelles

2911 > Terrains

29111 > Terrains nus

29115 > Terrains bâtis

29118 > Autres terrains

2912 > Agencements et aménagements de terrains

29121 > Terrains nus

29125 > Terrains bâtis

29128 > Autres terrains

2913 > Constructions

29131 > Bâtiments

29135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

29137 > Ouvrages hydrauliques de génie civil

29138 > Autres constructions

2914 > Constructions sur sol d'autrui

29141 > Bâtiments

29143 > Droit de superficie

29145 > Installations générales, agencements, aménagements

29147 > Ouvrages hydrauliques de génie civil

29148 > Autres constructions

2915 > Installations, matériels et outillages techniques

29151 > Installations complexes spécialisées

29153 > Installations à caractère spécifique

29154 > Matériel industriel

29155 > Outillage industriel

29156 > Matériel spécifique d'exploitation

29157 > Agencements et aménagements des matériel et outillage industriels

29158 > Autres

2916 > Collections et œuvres d'art

2917 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

29171 > Terrains

29172 > Agencements et aménagements de terrains

29173 > Constructions

29174 > Constructions sur sol d'autrui

29175 > Installations, matériels et outillages techniques

29178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition

2918 > Autres immobilisations corporelles

29181 > Installations générales, agencements, aménagements divers

29182 > Matériel de transport

29183 > Matériel de bureau et matériel informatique

29184 > Mobilier

29185 > Cheptel

29186 > Emballages récupérables

29188 > Autres

292 > Dépréciations des immobilisations reçues en concession

2921 > Terrains

2922 > Agencements et aménagements de terrains

2923 > Constructions

2924 > Constructions sur sol d'autrui

2925 > Installations, matériels et outillages techniques

2928 > Autres immobilisations corporelles

293 > Dépréciations des immobilisations en cours

2931 > Immobilisations corporelles en cours

2932 > Immobilisations incorporelles en cours

296 > Dépréciations des participations et créances rattachées à des participations

2961 > Titres de participation

2966 > Autres formes de participation

297 > Dépréciations des autres immobilisations financières

2971 > Titres immobilisés – Droit de propriété

2972 > Titres immobilisés – Droit de créance

2974 > Prêts

2975 > Dépôts et cautionnements versés

2976 > Autres créances immobilisées

29762 > Créances sur transfert de droits à déduction de TVA

29763 > Créances sur des collectivités publiques

29764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé

29766 > Créances pour locations-acquisitions

29768 > Intérêts courus

297682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)

297684 > Intérêts courus sur prêts

297685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements

297688 > Intérêts courus sur créances diverses

CLASSE 3 : COMPTES DE STOCKS ET EN-COURS

31 > MATIÈRES PREMIÈRES ET ASSIMILÉES

32 > AUTRES APPROVISIONNEMENTS

321 > Matières et fournitures consommables

325 > Stocks de gaz

33 > EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS

34 > EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES

35 > STOCKS DE PRODUITS

36 > STOCKS PROVENANT D'IMMOBILISATIONS

37 > STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NUS

39 > DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS

391 > Dépréciations des matières premières et assimilées

392 > Dépréciations des autres approvisionnements

393 > Dépréciations des en-cours de production de biens

394 > Dépréciations des en-cours de production de services

395 > Dépréciations des stocks de produits

397 > Dépréciations des stocks de marchandises

CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS**40 > FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES****401 > Fournisseurs**

4011 > Fournisseurs

4017 > Fournisseurs – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

40171 > Fournisseurs – Retenues de garantie

40172 > Fournisseurs – Cessions, oppositions

40173 > Fournisseurs – Pénalités de retard d'exécution des marchés publics

40174 > Fournisseurs – Intérêts moratoires

403 > Fournisseurs – Effets à payer**404 > Fournisseurs d'immobilisations**

4041 > Fournisseurs d'immobilisations

4047 > Fournisseurs d'immobilisations – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

40471 > Fournisseurs d'immobilisations – Retenues de garantie

40472 > Fournisseurs d'immobilisations – Cessions, oppositions

40473 > Fournisseurs d'immobilisations – Pénalités de retard d'exécution des marchés publics

40474 > Fournisseurs d'immobilisations – Intérêts moratoires

405 > Fournisseurs d'immobilisations – Effets à payer**407 > Fournisseurs – Différences de conversion**

4071 > Fournisseurs – Différences de conversion

4074 > Fournisseurs d'immobilisations – Différences de conversion

408 > Fournisseurs – Factures non parvenues**409 > Fournisseurs débiteurs**

4091 > Fournisseurs – Avances versées sur commandes

4093 > Mandat – Avance de fonds ou remboursement de débours

4096 > Fournisseurs – Créances pour emballages et matériel à rendre

4097 > Fournisseurs – Autres avoirs

40971 > Fournisseurs – Autres avoirs – Amiable

40976 > Fournisseurs – Autres avoirs – Contentieux

4098 > Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus

41 > CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**411 > Clients****413 > Clients – Effets à recevoir****416 > Clients douteux**

4161 > Créances douteuses

4162 > Créances irrécouvrables admises par le juge des comptes

417 > Clients – Différences de conversion**418 > Clients – Produits non encore facturés****419 > Clients créditeurs**

4191 > Clients – Avances et acomptes reçus sur commandes et clients payant d'avance

41911 > Versements des clients payant d'avance

41912 > Avances et acomptes sur travaux de raccordement

4196 > Clients – Dettes pour emballages et matériels consignés

4197 > Clients – Autres avoirs

4198 > Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir

42 > PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES

- 421 > Personnel – Rémunérations dues**
- 422 > Comité d'entreprise, œuvres sociales**
- 425 > Personnel – Acomptes**
- 427 > Personnel – Oppositions**
- 428 > Personnel – Charges à payer et produits à recevoir**
 - 4282 > Dettes provisionnées pour congés à payer
 - 4286 > Autres charges à payer
 - 4287 > Produits à recevoir
- 429 > Déficits et débits des comptables et régisseurs**

43 > SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX

- 431 > Sécurité sociale**
- 432 > Organismes statutaires CCAS – CAS**
- 437 > Autres organismes sociaux**
- 438 > Organismes sociaux – Charges à payer et produits à recevoir**
 - 4382 > Charges sociales sur congés à payer
 - 4386 > Autres charges à payer
 - 4387 > Produits à recevoir

44 > ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

- 441 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir**
 - 4411 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Amiable
 - 4416 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Contentieux
- 442 > État – Impôts et taxes recouvrables sur des tiers**
 - 4421 > Prélèvement à la source – Impôt sur le revenu
 - 4428 > Autres
- 443 > Opérations particulières avec l'État, les collectivités publiques**
 - 4431 > Dépenses
 - 4432 > Recettes – Amiable
 - 4436 > Recettes – Contentieux
- 444 > État – Impôts sur les bénéfices**
- 445 > État – Taxes sur le chiffre d'affaires**
 - 4452 > TVA intracommunautaire due
 - 4453 > TVA due à l'importation
 - 4455 > Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser
 - 44551 > TVA à décaisser
 - 44558 > Taxes assimilées à la TVA
 - 4456 > Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles
 - 44562 > TVA sur immobilisations
 - 44563 > TVA transférée par d'autres organismes
 - 44565 > TVA versée sur avances de marchés de fonctionnement
 - 44566 > TVA sur autres biens et services
 - 44567 > Crédit de TVA à reporter
 - 44568 > Taxes assimilées à la TVA
 - 4457 > Taxes sur le chiffre d'affaires collectées
 - 44571 > TVA collectée
 - 44578 > Taxes assimilées à la TVA
 - 4458 > Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente
 - 44581 > Acomptes – Régime simplifié d'imposition
 - 44583 > Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé
 - 44585 > TVA à régulariser – Retenue de garantie
 - 44588 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente

445884 > TVA déduite sur avances versées – Régime des encaissements

445885 > TVA décaissée sur avances reçues – Régime des encaissements

445886 > TVA à déduire lors du paiement – Régime des encaissements

445888 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente

447 > Autres impôts, taxes et versements assimilés

448 > État – Charges à payer et produits à recevoir

4482 > Charges fiscales sur congés à payer

4486 > Charges à payer

4487 > Produits à recevoir

449 > Quotas d'émission de GES à acquérir

45 > COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE

451 > Compte de rattachement avec... (à subdiviser)

455 > Recettes sur rôle pour le compte de tiers

4551 > Redevables sur rôle pour le compte de tiers

4557 > Produits sur rôle pour le compte de tiers

4558 > TVA sur rôle pour le compte de tiers

45581 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Prise en compte

45582 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Encaissements

4559 > Versements sur rôle pour le compte de tiers

45591 > TVA sur rôle pour le compte de tiers

45592 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – TVA

458 > Opérations pour le compte de tiers (à subdiviser par opération)

4581 > Dépenses (à subdiviser par opération)

4582 > Recettes (à subdiviser par opération)

46 > DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIVERS

462 > Créances sur cessions d'immobilisations

4621 > Créances sur cessions d'immobilisations – Amiable

4626 > Créances sur cessions d'immobilisations – Contentieux

463 > Emprunts souscrits dans le public gérés par la collectivité

4631 > Souscriptions reçues

4632 > Intérêts à payer

4633 > Titres amortis (ou capital) à rembourser

464 > Encaissements pour le compte de tiers

466 > Excédents de versement

467 > Autres comptes débiteurs ou créditeurs

4671 > Autres comptes créditeurs

46711 > Autres comptes créditeurs

46717 > Autres comptes créditeurs – Cessions, oppositions

4672 > Autres comptes débiteurs

46721 > Débiteurs divers – Amiable

46726 > Débiteurs divers – Contentieux

4674 > Opérations avec les régisseurs intéressés

4675 > Mandataires – Opérations déléguées – Recettes

4677 > Débiteurs et créditeurs divers – Différences de conversion

46771 > Créditeurs divers – Différences de conversion

46772 > Débiteurs divers – Différences de conversion

4678 > Déficits sur opérations de gestion

468 > Divers – Charges à payer et produits à recevoir

4686 > Charges à payer

4687 > Produits à recevoir

47 > COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE

471 > Recettes à classer ou à régulariser

- 4711 > Versements des régisseurs
- 4712 > Virements réimputés
- 4713 > Recettes perçues avant émission des titres
- 4714 > Recettes à réimputer
 - 47141 > Recettes perçues en excédent à réimputer
 - 471411 > Excédents à réimputer – Personnes physiques
 - 471412 > Excédents à réimputer – Personnes morales
 - 47142 > Frais de saisie perçus avant prise en charge
 - 47143 > Flux d'encaissement à réimputer
- 4716 > Versements des mandataires
- 4717 > Recettes relevé banque de France
- 4718 > Autres recettes à régulariser

472 > Dépenses à classer ou à régulariser

- 4721 > Dépenses réglées sans mandatement préalable
- 4722 > Commissions bancaires en instance de mandatement (carte bancaire)
- 4728 > Autres dépenses à régulariser

475 > Recettes sur rôle

- 4751 > Redevables sur rôle
- 4757 > Produits sur rôle
- 4758 > TVA sur rôle
- 4759 > Versement du tiers en charge du rôle

476 > Différence de conversion – Actif

- 4761 > Diminution des créances
 - 47611 > Diminution des prêts
 - 47612 > Diminution d'autres créances
- 4762 > Augmentation des dettes
 - 47621 > Augmentation d'emprunts et dettes assimilées
 - 47622 > Augmentation d'autres dettes
- 4768 > Différences compensées par couverture de change

477 > Différences de conversion – Passif

- 4771 > Augmentation des créances
 - 47711 > Augmentation des prêts
 - 47712 > Augmentation d'autres créances
- 4772 > Diminution des dettes
 - 47721 > Diminution d'emprunts et dettes assimilées
 - 47722 > Diminution d'autres dettes
- 4778 > Différences compensées par couverture de change

478 > Autres comptes transitoires

- 4781 > Frais de poursuite rattachés
- 4784 > Arrondis sur déclaration de TVA
- 4788 > Autres comptes transitoires

48 > COMPTES DE RÉGULARISATION

481 > Charges à répartir sur plusieurs exercices

- 4815 > Charges liées à la crise sanitaire COVID-19
- 4816 > Frais d'émission des emprunts
- 4817 > Pénalités de renégociation de la dette
- 4818 > Charges à étaler

486 > Charges constatées d'avance

487 > Produits constatés d'avance

49 > DÉPRÉCIATION DES COMPTES DE TIERS

491 > Dépréciations des comptes de clients

496 > Dépréciations des comptes de débiteurs divers

CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS**50 > VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT****506 > Obligations****507 > Bons du Trésor et bons d'épargne PTT****508 > Autres valeurs mobilières de placement et autres créances assimilées****51 > BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS****511 > Valeurs à l'encaissement**

5112 > Chèques à encaisser

5113 > Effets à l'encaissement

5114 > Effets à l'escompte

5115 > Cartes bancaires à l'encaissement

5116 > TIP à l'encaissement

5117 > Valeurs impayées

51172 > Chèques impayés

51175 > Cartes bancaires impayées

51176 > TIP impayés

51178 > Autres valeurs impayées

5118 > Autres valeurs à l'encaissement

512 > Banques**514 > Chèques postaux****515 > Compte au Trésor****516 > Comptes de placements (court terme)**

5162 > Comptes à terme

5168 > Autres comptes de placement

517 > Autres organismes financiers**518 > Intérêts courus**

5186 > Intérêts courus à payer

5187 > Intérêts courus à recevoir

519 > Concours financiers à court terme

5192 > Avances de trésorerie

51921 > Avances de la collectivité de rattachement (régies non personnalisées)

51928 > Autres avances de trésorerie

5193 > Lignes de crédit de trésorerie

51931 > Lignes de crédit de trésorerie

51932 > Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt

5194 > Billets de trésorerie

5198 > Autres crédits de trésorerie

53 > CAISSE**54 > RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS****541 > Disponibilités chez les régisseurs**

5411 > Régisseurs d'avances (avances)

5412 > Régisseurs de recettes (fonds de caisse)

542 > Disponibilités chez d'autres tiers

5421 > Administrateurs de legs

5428 > Disponibilités chez d'autres tiers

55 > AVANCES DE TRÉSORERIE VERSÉES

552 > Avances aux sociétés d'économie mixte

558 > Autres avances de trésorerie versées

5581 > Autres avances de trésorerie versées

5588 > Intérêts courus

58 > VIREMENTS INTERNES

580 > Opérations d'ordre budgétaires

584 > Encaissements par lecture optique

586 > Opérations financières entre le budget principal et ses budgets comptablement rattachés

587 > Comptes pivots

5871 > Compte pivot – Encaissement régie à ventiler

5872 > Compte pivot – Admission en non valeur et créances éteintes

588 > Autres virements internes

589 > Comptes techniques Hélios

5891 > Reprise des balances d'entrée

5892 > Migration Hélios

5893 > Migration des rôles

5894 > Ventilation comptes budgétaires

59 > DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES FINANCIERS

590 > Dépréciations des valeurs mobilières de placement

5906 > Obligations

5908 > Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées

595 > Dépréciations des avances de trésorerie versées

CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES**60 > ACHATS ET VARIATION DES STOCKS****601 > Achats stockés – Matières premières (et fournitures)****602 > Achats stockés – Autres approvisionnements**

6021 > Matières et fournitures consommables

6025 > Achats de gaz

603 > Variations des stocks

6031 > Variation des stocks de matières premières (et fournitures)

6032 > Variation des stocks des autres approvisionnements

6037 > Variation des stocks de marchandises et de terrains nus

604 > Achats d'études et prestations de services**605 > Achats d'énergie (sous-traitance incorporée au cycle de production)**

6051 > Électricité

6052 > Gaz

606 > Achats non stockés de matière et fournitures

6061 > Fournitures non stockables (eau, énergie...)

6063 > Fournitures d'entretien et de petit équipement

6064 > Fournitures administratives

6066 > Carburants

6068 > Autres matières et fournitures

607 > Achats de marchandises**609 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats**

6091 > de matières premières (et fournitures)

6092 > d'autres approvisionnements stockés

6094 > d'études et prestations de services

6095 > d'énergie

6096 > d'approvisionnements non stockés

6097 > de marchandises

61/62 > AUTRES CHARGES EXTERNES**61 > SERVICES EXTÉRIEURS****611 > Sous-traitance générale****612 > Redevances de crédit-bail**

6122 > Crédit-bail mobilier

6125 > Crédit-bail immobilier

613 > Locations, droits de passage et servitudes diverses

6132 > Locations immobilières

6135 > Locations mobilières

6136 > Malis sur emballages

6137 > Redevances, droits de passage et servitudes diverses

614 > Charges locatives et de copropriété**615 > Entretien et réparations**

6152 > sur biens immobiliers

61521 > Bâtiments publics

61523 > Réseaux

61528 > Autres

6155 > sur biens mobiliers

61551 > Matériel roulant

61558 > Autres biens mobiliers

6156 > Maintenance

616 > Primes d'assurances

6161 > Multirisques

6162 > Assurance obligatoire dommage construction

6168 > Autres

617 > Études et recherches

618 > Divers

619 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs

62 > AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

621 > Personnel extérieur au service

6211 > Personnel intérimaire

6215 > Personnel affecté par la collectivité de rattachement

6218 > Autre personnel extérieur

622 > Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

6221 > Commissions et courtages sur achats

6222 > Commissions et courtages sur ventes

6225 > Indemnités au comptable et aux régisseurs

6226 > Honoraires

6227 > Frais d'actes et de contentieux

6228 > Divers

623 > Publicité, publications, relations publiques

6231 > Annonces et insertions

6232 > Échantillons

6233 > Foires et expositions

6235 > Primes

6236 > Catalogues et imprimés

6237 > Publications

6238 > Divers

624 > Transports de biens et transports collectifs du personnel

6241 > Transports sur achats

6242 > Transports sur ventes

6244 > Transports administratifs

6247 > Transports collectifs du personnel

6248 > Divers

625 > Déplacements, missions et réceptions

6251 > Voyages et déplacements

6255 > Frais de déménagement

6256 > Missions

6257 > Réceptions

626 > Frais postaux et de télécommunications

6261 > Frais d'affranchissement

6262 > Frais de télécommunications

627 > Services bancaires et assimilés

628 > Divers

6281 > Concours divers (cotisations...)

6282 > Frais de gardiennage

6283 > Frais de nettoyage des locaux

6287 > Remboursements de frais

62871 > à la collectivité de rattachement

62876 > au GFP de rattachement

62878 > à des tiers

6288 > Autres

629 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs

63 > IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

631 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administrations des impôts)

- 6311 > Taxe sur les salaires
- 6312 > Taxe d'apprentissage
- 6313 > Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
- 6314 > Cotisation pour défaut d'investissement obligatoire dans la construction
- 6318 > Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

633 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)

- 6331 > Versement mobilité
- 6332 > Cotisations versées au FNAL
- 6333 > Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
- 6334 > Participation des employeurs à l'effort de construction
- 6335 > Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage
- 6336 > Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale
- 6338 > Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

634 > Taxes spécifiques aux industries électriques et gazières

- 6345 > Taxes versées à l'administration des impôts
 - 63451 > Taxes spécifiques à l'industrie électrique
 - 63452 > Taxes spécifiques à l'industrie gazière
- 6347 > Taxes versées à d'autres organismes
 - 63471 > Taxes spécifiques à l'industrie électrique
 - 63472 > Taxes spécifiques à l'industrie gazière

635 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrations des impôts)

- 6351 > Impôts directs (sauf impôts sur les bénéfices)
 - 63511 > Contribution économique territoriale
 - 635111 > Cotisation foncière des entreprises
 - 635112 > Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
 - 63512 > Taxes foncières
 - 63513 > Autres impôts locaux
 - 63514 > Taxe sur les véhicules des sociétés
- 6352 > Taxes sur le chiffre d'affaires non récupérable
- 6353 > Impôts indirects
- 6354 > Droits d'enregistrement et de timbre
- 6358 > Autres droits

637 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)

638 > Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)

64 > CHARGES DE PERSONNEL

641 > Rémunérations du personnel

- 6411 > Salaires, appointements, commissions de base
 - 64111 > Personnel statutaire
 - 64112 > Personnel non statutaire
- 6412 > Congés payés
 - 64121 > Personnel statutaire
 - 64122 > Personnel non statutaire
- 6413 > Primes et gratifications
- 6414 > Indemnités et avantages divers
 - 64141 > Personnel statutaire
 - 64142 > Personnel non statutaire
- 6415 > Supplément familial
- 6419 > Remboursements sur rémunérations du personnel
 - 64191 > Crédit impôt compétitivité emploi

64198 > Autres remboursements

645 > Charges de sécurité sociale et de prévoyance

6451 > Cotisations à l'URSSAF

64511 > Personnel statutaire

64512 > Personnel non statutaire

6452 > Cotisations aux mutuelles

64521 > Personnel statutaire

64522 > Personnel non statutaire

6453 > Cotisations aux caisses de retraites

6454 > Cotisations au Pôle emploi

6455 > Cotisations – Régime IEG Pensions

6458 > Cotisations aux autres organismes sociaux

6459 > Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance

647 > Autres charges sociales

6471 > Prestations directes

6472 > Versements aux comités d'entreprise

6474 > Versements aux autres œuvres sociales

6475 > Médecine du travail, pharmacie

6478 > Autres charges sociales diverses

648 > Autres charges de personnel

65 > AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

6512 > Droits d'utilisation – Informatique en nuage

6518 > Autres

653 > Indemnités et frais de mission et de formation des élus et des membres du conseil d'administration

6531 > Indemnités

6532 > Frais de mission

6533 > Cotisations de retraite

6534 > Cotisations de sécurité sociale – Part patronale

6535 > Formation

6536 > Frais de représentation

654 > Pertes sur créances irrécouvrables

6541 > Créances admises en non-valeur

6542 > Créances éteintes

655 > Subventions versées

6552 > Subventions d'équipement versées

6553 > Subventions de fonctionnement versées

656 > Participations à des investissements de tiers

657 > Valeurs comptables des éléments d'actif cédés

658 > Charges diverses de gestion courante

6581 > Pénalités sur marchés

6582 > Pénalités, amendes fiscales et pénales

6583 > Déficits sur opérations de gestion

6585 > Intérêts moratoires

6586 > Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement

6588 > Autres charges diverses de gestion courante

66 > CHARGES FINANCIÈRES

661 > Charges d'intérêts

6611 > Intérêts des emprunts et dettes

66111 > Intérêts réglés à l'échéance

66112 > Intérêts – Rattachement des ICNE

66113 > Remboursements d'intérêts d'emprunts transférés

661132 > au GFP de rattachement

661133 > à la collectivité ou à l'établissement de rattachement

661138 > à d'autres tiers

6615 > Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs

6616 > Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte...)

6618 > Intérêts des autres dettes

665 > Escomptes accordés

666 > Pertes de change

667 > Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

668 > Autres charges financières

6681 > Indemnités pour remboursement anticipé d'emprunt à risque

6682 > Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)

6688 > Autres

67 > CHARGES SPÉCIFIQUES

673 > Titres annulés (sur exercices antérieurs)

678 > Autres charges en lien avec un évènement majeur et inhabituel

68 > DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

681 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges d'exploitation

6811 > Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

6812 > Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir

6814 > Dotations aux provisions réglementées

68146 > Dotations aux provisions spéciales de réévaluation

68148 > Dotations aux autres provisions réglementées

6815 > Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation

6816 > Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

6817 > Dotations aux dépréciations des actifs circulants

686 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges financières

6861 > Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations

6862 > Dotations aux amortissements des charges financières à répartir

6865 > Dotations aux provisions pour risques et charges financiers

6866 > Dotations aux dépréciations des éléments financiers

69 > IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET ASSIMILÉS

695 > Impôts sur les bénéfices

6951 > Impôts sur les bénéfices

6959 > Atténuations – Impôts sur les bénéfices

698 > Intégration fiscale

6981 > Intégration fiscale – Charges

6989 > Intégration fiscale – Produits

699 > Produits – Reports en arrière des déficits

CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS**70 > VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES****701 > Ventes d'énergie**

7011 > Électricité (subdivisions par tarif)

7012 > Gaz

702 > Énergie livrée non facturée non relevée**703 > Ventes de produits résiduels****704 > Travaux****706 > Prestations de services****707 > Ventes de marchandises****708 > Produits des activités annexes**

7081 > Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel

7082 > Commissions et courtages

7083 > Locations diverses

7084 > Mise à disposition de personnel facturée

7085 > Ports et frais accessoires facturés

7086 > Bonis sur reprises d'emballages consignés

7087 > Remboursements de frais

70871 > par la collectivité de rattachement

70876 > par le GFP de rattachement

70878 > par des tiers

7088 > Autres produits d'activités annexes (cessions d'approvisionnements...)

709 > Rabais, remises et ristournes accordés

7091 > sur ventes d'énergie

7093 > sur ventes de produits résiduels

7094 > sur travaux

7096 > sur prestations de services

7097 > sur ventes de marchandises

7098 > sur produits des activités annexes

71 > PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE)**713 > Variation des stocks (en-cours de production, produits)**

7133 > Variation des en-cours de production de biens

7134 > Variation des en-cours de production de services

7135 > Variation des stocks de produits

72 > PRODUCTION IMMOBILISÉE**721 > Immobilisations incorporelles****722 > Immobilisations corporelles**

73 > PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ

735 > Taxes sur l'électricité

- 7351 > Accise sur l'électricité
- 7352 > Contribution tarifaire d'acheminement
- 7358 > Autres taxes sur l'électricité

74 > SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

741 > De la collectivité de rattachement

747 > Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice

748 > Des tiers

75 > AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

751 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

- 7511 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 7517 > Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

752 > Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles

753 > Compensation des charges de service public versées par la CDC

754 > Remboursements de participations à des investissements de tiers

757 > Produits des cessions d'éléments d'actif

758 > Produits divers de gestion courante

- 7581 > FCTVA
- 7582 > Libéralités reçues
- 7583 > Excédents sur opérations de gestion
- 7584 > Recouvrement sur créances admises en non valeur
- 7585 > Débits et pénalités perçus
- 7586 > Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)
- 7588 > Autres

76 > PRODUITS FINANCIERS

761 > Produits de participations

762 > Produits des autres immobilisations financières

- 7621 > Produits des autres immobilisations financières encaissés à l'échéance
- 7622 > Produits des autres immobilisations financières – Rattachement des ICNE

764 > Revenus des valeurs mobilières de placement

765 > Escomptes obtenus

766 > Gains de change

767 > Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

768 > Autres produits financiers

- 7681 > Fonds de soutien – Sortie des emprunts à risque
- 7688 > Autres

77 > PRODUITS SPÉCIFIQUES

773 > Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale

778 > Autres produits en lien avec un évènement majeur et inhabituel

78 > REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

781 > Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)

7811 > Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

7814 > Reprises sur provisions réglementées

78146 > Reprises sur provisions spéciales de réévaluation

78148 > Reprises sur autres provisions réglementées

7815 > Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation

7816 > Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles corporelles

7817 > Reprises sur dépréciations des actifs circulants

786 > Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)

7865 > Reprises sur provisions pour risques et charges financiers

7866 > Reprises sur dépréciations des éléments financiers

79 > TRANSFERTS DE CHARGES

791 > Transferts de charges d'exploitation

796 > Transferts de charges financières

CLASSE 8 : COMPTES SPÉCIAUX

80 > ENGAGEMENTS HORS BILAN

801 > Engagements donnés par le service

8016 > Redevances de crédit-bail restant à courir

80161 > Crédit-bail mobilier

80165 > Crédit-bail immobilier

8017 > Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)

8018 > Autres engagements donnés

802 > Engagements reçus par le service

8027 > Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)

8028 > Autres engagements reçus

86 > VALEURS INACTIVES

861 > Comptes de position : titres et valeurs en portefeuille

862 > Comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants

863 > Comptes de prise en charge

CLASSE 1 : COMPTES DE CAPITAUX**10 > DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES****102 > Dotations et fonds d'investissement**

- 1021 > Dotation
- 1022 > Fonds d'investissement
 - 10222 > FCTVA
 - 10228 > Autres fonds
 - 10229 > Reprise sur FCTVA et autres fonds globalisés
 - 102291 > Reprise sur FCTVA
 - 102298 > Reprise sur autres fonds
- 1025 > Dons et legs en capital
 - 10251 > Dons et legs en capital
 - 10259 > Reprise sur dons et legs en capital
- 1027 > Mise à disposition (chez le bénéficiaire)

105 > Écarts de réévaluation

- 1051 > Réserve spéciale de réévaluation
- 1052 > Écart de réévaluation libre
- 1053 > Réserve de réévaluation

106 > Réserves

- 1064 > Réserves réglementées
- 1068 > Autres réserves

11 > REPORT À NOUVEAU (solde créditeur ou débiteur)**110 > Report à nouveau (solde créditeur)****119 > Report à nouveau (solde débiteur)****12 > RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)****13 > SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REÇUES****131 > Subventions d'équipement reçues**

- 1311 > État et établissements nationaux
- 1312 > Régions
- 1313 > Départements
- 1314 > Communes
- 1315 > Groupements de collectivités
- 1316 > Autres établissements publics locaux
- 1317 > Budget communautaire et fonds structurels
- 1318 > Autres
 - 13181 > de la collectivité de rattachement
 - 13188 > des tiers

133 > Fonds affectés à l'équipement

- 1332 > Amendes de police
- 1333 > PAE (Plan d'Aménagement d'Ensemble)

134 > Subventions d'investissement assorties d'un cahier des charges pour un service public spécifique

- 1341 > État et établissements nationaux
- 1342 > Régions
- 1343 > Départements
- 1344 > Communes

- 1345 > Groupements de collectivités
- 1346 > Autres établissements publics locaux
- 1347 > Budget communautaire et fonds structurels
- 1348 > Autres

139 > Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat

- 1391 > Subventions d'équipement
 - 13911 > État et établissements nationaux
 - 13912 > Régions
 - 13913 > Départements
 - 13914 > Communes
 - 13915 > Groupements de collectivités
 - 13916 > Autres établissements publics locaux
 - 13917 > Budget communautaire et Fonds structurels
 - 13918 > Autres
 - 139181 > de la collectivité de rattachement
 - 139188 > des tiers
- 1393 > Fonds affectés à l'équipement
 - 13932 > Amendes de police
 - 13933 > PAE
- 1394 > Subventions d'investissement assorties d'un cahier des charges pour un service public spécifique
 - 13941 > État et établissements nationaux
 - 13942 > Régions
 - 13943 > Départements
 - 13944 > Communes
 - 13945 > Groupements de collectivités
 - 13946 > Autres établissements publics locaux
 - 13947 > Budget communautaire et Fonds structurels
 - 13948 > Autres

14 > PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

- 145 > Amortissements dérogatoires**
- 146 > Provision spéciale de réévaluation**
- 148 > Autres provisions réglementées**

15 > PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

151 > Provisions pour risques

- 1511 > Provisions pour litiges et contentieux
 - 15111 > Provisions pour litiges et contentieux (non budgétaires)
 - 15112 > Provisions pour litiges et contentieux (budgétaires)
- 1514 > Provisions pour amendes et pénalités
 - 15141 > Provisions pour amendes et pénalités (non budgétaires)
 - 15142 > Provisions pour amendes et contentieux (budgétaires)
- 1515 > Provisions pour pertes de change
 - 15151 > Provisions pour pertes de change (non budgétaires)
 - 15152 > Provisions pour pertes de change (budgétaires)
- 1518 > Autres provisions pour risques
 - 15181 > Autres provisions pour risques (non budgétaires)
 - 15182 > Autres provisions pour risques (budgétaires)

152 > Provisions pour risques et charges sur emprunts

- 1521 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (non budgétaires)
- 1522 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (budgétaires)

153 > Provisions pour pensions et obligations similaires

1531 > Provisions pour pensions et obligations similaires (non budgétaires)

1532 > Provisions pour pensions et obligations similaires (budgétaires)

155 > Provisions pour impôts

1551 > Provisions pour impôts (non budgétaires)

1552 > Provisions pour impôts (budgétaires)

156 > Provisions pour renouvellement des immobilisations (concessionnaires)

1561 > Provisions pour renouvellement des immobilisations (non budgétaires)

1562 > Provisions pour renouvellement des immobilisations (budgétaires)

157 > Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices

1572 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions

15721 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (non budgétaires)

15722 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (budgétaires)

158 > Autres provisions pour risques et charges

1581 > Autres provisions pour risques et charges (non budgétaires)

1582 > Autres provisions pour risques et charges (budgétaires)

16 > EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

163 > Emprunts obligataires

1631 > Emprunts obligataires

16311 > Emprunts obligataires remboursables in fine

16318 > Autres emprunts obligataires

1632 > Opérations sur capital remboursable in fine – Anticipation du remboursement

164 > Emprunts auprès des établissements de crédit

1641 > Emprunts en euros

1643 > Emprunts en devises

1644 > Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie

16441 > Opérations afférentes à l'emprunt

16449 > Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie

1645 > Remboursements temporaires sur emprunts auprès des établissements de crédit

16451 > Remboursements temporaires sur emprunts en euros

16452 > Remboursements temporaires sur emprunts en devises

165 > Dépôts et cautionnements reçus

166 > Refinancement de dette

167 > Emprunts et dettes assortis de conditions particulières

1675 > Dettes afférentes aux marchés de partenariat

1678 > Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières

168 > Autres emprunts et dettes assimilées

1681 > Autres emprunts

1682 > Bons à moyen terme négociables

1687 > Autres dettes

16871 > Remboursements des emprunts souscrits par la collectivité de rattachement

16878 > Remboursement des autres dettes

1688 > Intérêts courus

16883 > Intérêts courus sur emprunts obligataires

16884 > Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit

16885 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements reçus

16887 > Intérêts courus sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières

16888 > Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilées

169 > Primes de remboursement des obligations

18 > COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET ANNEXE – RÉGIE NON PERSONNALISÉE)

181 > Compte de liaison : affectation...

CLASSE 2 : COMPTES D'IMMOBILISATIONS**20 > IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****201 > Frais d'établissement****203 > Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion**

2031 > Frais d'études

2032 > Frais de recherche et de développement

2033 > Frais d'insertion

205 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2051 > Concessions et droits assimilés

2053 > Droit de superficie

206 > Droit au bail**207 > Fonds commercial****208 > Autres immobilisations incorporelles**

2087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition

2088 > Autres immobilisations incorporelles

21 > IMMOBILISATIONS CORPORELLES**211 > Terrains**

2111 > Terrains nus

2115 > Terrains bâtis

2118 > Autres terrains

212 > Agencements et aménagements de terrains

2121 > Terrains nus

2125 > Terrains bâtis

2128 > Autres terrains

213 > Constructions

2131 > Bâtiments

2135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

2138 > Autres constructions

214 > Constructions sur sol d'autrui

2141 > Bâtiments

2143 > Droit de superficie

2145 > Installations générales, agencements, aménagements

2148 > Autres constructions

215 > Installations, matériel et outillage techniques

2151 > Installations complexes spécialisées

2153 > Installations à caractère spécifique

2154 > Matériel industriel

2155 > Outillage industriel

2156 > Matériel de transport d'exploitation

2157 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels

2158 > Autres

216 > Collections et œuvres d'art**217 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition**

2171 > Terrains

21711 > Terrains nus

21715 > Terrains bâtis

- 21718 > Autres terrains
- 2172 > Agencements et aménagements de terrains
 - 21721 > Terrains nus
 - 21725 > Terrains bâtis
 - 21728 > Autres terrains
- 2173 > Constructions
 - 21731 > Bâtiments
 - 21735 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 21738 > Autres constructions
- 2174 > Constructions sur sol d'autrui
 - 21741 > Bâtiments
 - 21745 > Installations générales, agencements, aménagements
 - 21748 > Autres constructions
- 2175 > Installations, matériel et outillage techniques
 - 21751 > Installations complexes spécialisées
 - 21753 > Installations à caractère spécifique
 - 21754 > Matériel industriel
 - 21755 > Outillage industriel
 - 21756 > Matériel de transport d'exploitation
 - 21757 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
 - 21758 > Autres
- 2178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition
 - 21782 > Matériel de transport
 - 21783 > Matériel de bureau et matériel informatique
 - 21784 > Mobilier
 - 21785 > Cheptel
 - 21786 > Emballages récupérables
 - 21788 > Autres

218 > Autres immobilisations corporelles

- 2181 > Installations générales, agencements, aménagements divers
- 2182 > Matériel de transport
- 2183 > Matériel de bureau et matériel informatique
- 2184 > Mobilier
- 2185 > Cheptel
- 2186 > Emballages récupérables
- 2188 > Autres

22 > IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION

221 > Terrains

- 2211 > Terrains nus
- 2215 > Terrains bâtis
- 2218 > Autres terrains

222 > Agencements et aménagements de terrains

- 2221 > Terrains nus
- 2225 > Terrains bâtis
- 2228 > Autres terrains

223 > Constructions

- 2231 > Bâtiments
- 2235 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
- 2238 > Autres constructions

224 > Constructions sur sol d'autrui

- 2241 > Bâtiments
- 2245 > Installations générales, agencements, aménagements

2248 > Autres constructions

225 > Installations, matériel et outillage techniques

2251 > Installations complexes spécialisées

2253 > Installations à caractère spécifique

2254 > Matériel industriel

2255 > Outillage industriel

2256 > Matériel de transport d'exploitation

2257 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels

2258 > Autres

228 > Autres immobilisations corporelles

2282 > Matériel de transport

2283 > Matériel de bureau et matériel informatique

2284 > Mobilier

2285 > Cheptel

2286 > Emballages récupérables

2288 > Autres

229 > Droits de l'affectant

2291 > Commune

2293 > EPCI

2298 > Autres

23 > IMMOBILISATIONS EN COURS

231 > Immobilisations corporelles en cours

2312 > Terrains

2313 > Constructions

2314 > Constructions sur sol d'autrui

2315 > Installations, matériel et outillage techniques

2316 > Collections et œuvres d'art

2317 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

2318 > Autres immobilisations corporelles

232 > Immobilisations incorporelles en cours

235 > Part investissement marchés de partenariat

237 > Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles

238 > Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles

24 > IMMOBILISATIONS AFFECTÉES, CONCÉDÉES, AFFERMÉES OU MISES À DISPOSITION

241 > Mises en concession ou en affermage

243 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

248 > Autres mises en affectation ou mises à disposition

249 > Droits du remettant

2491 > Mises en concession ou en affermage

2493 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

2498 > Autres mises en affectation ou mises à disposition

26 > PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

261 > Titres de participation

266 > Autres formes de participation

269 > Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés

27 > AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

271 > Titres immobilisés (droit de propriété)

272 > Titres immobilisés (droit de créance)

273 > Comptes de placements (long terme)

274 > Prêts**275 > Dépôts et cautionnements versés****276 > Autres créances immobilisées**

2762 > Créance sur transfert de droits à déduction de TVA

2763 > Créances sur des collectivités publiques

2764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé

2766 > Créances pour locations-acquisitions

2768 > Intérêts courus

27682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)

27684 > Intérêts courus sur prêts

27685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements

27688 > Intérêts courus sur créances diverses

279 > Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés**28 > AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS****280 > Amortissements des immobilisations incorporelles**

2801 > Frais d'établissement

2803 > Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion

28031 > Frais d'études

28032 > Frais de recherche et de développement

28033 > Frais d'insertion

2805 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2807 > Fonds commercial

2808 > Autres immobilisations incorporelles

28087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition

28088 > Autres immobilisations incorporelles

281 > Amortissements des immobilisations corporelles

2812 > Agencements, aménagements de terrains

28121 > Terrains nus

28125 > Terrains bâtis

28128 > Autres terrains

2813 > Constructions

28131 > Bâtiments

28135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

28138 > Autres constructions

2814 > Constructions sur sol d'autrui

28141 > Bâtiments

28143 > Droit de superficie

28145 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

28148 > Autres constructions

2815 > Installations, matériel et outillage techniques

28151 > Installations complexes spécialisées

28153 > Installations à caractère spécifique

28154 > Matériel industriel

28155 > Outillage industriel

28156 > Matériel de transport d'exploitation

28157 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels

28158 > Autres

2817 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

28172 > Agencements et aménagements de terrains

28173 > Constructions

28174 > Constructions sur sol d'autrui

28175 > Installations, matériel et outillage techniques

- 28178 > Autres immobilisations corporelles
- 2818 > Autres immobilisations corporelles
 - 28181 > Installations générales, agencements et aménagements divers
 - 28182 > Matériel de transport
 - 28183 > Matériel de bureau et matériel informatique
 - 28184 > Mobilier
 - 28185 > Cheptel
 - 28186 > Emballages récupérables
 - 28188 > Autres

282 > Amortissements des immobilisations reçues en affectation ou en concession

- 2822 > Agencements et aménagements de terrains
- 2823 > Constructions
- 2824 > Constructions sur sol d'autrui
- 2825 > Installations, matériel et outillage techniques
- 2828 > Autres immobilisations corporelles

29 > DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS

290 > Dépréciations des immobilisations incorporelles

- 2905 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 2906 > Droit au bail
- 2907 > Fonds commercial
- 2908 > Autres immobilisations incorporelles
 - 29087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition
 - 29088 > Autres immobilisations incorporelles

291 > Dépréciations des immobilisations corporelles

- 2911 > Terrains
 - 29111 > Terrains nus
 - 29115 > Terrains bâtis
 - 29118 > Autres terrains
- 2912 > Agencements et aménagements de terrains
 - 29121 > Terrains nus
 - 29125 > Terrains bâtis
 - 29128 > Autres terrains
- 2913 > Constructions
 - 29131 > Bâtiments
 - 29135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 29138 > Autres constructions
- 2914 > Constructions sur sol d'autrui
 - 29141 > Bâtiments
 - 29143 > Droit de superficie
 - 29145 > Installations générales, agencements, aménagements
 - 29148 > Autres constructions
- 2915 > Installations, matériels et outillages techniques
 - 29151 > Installations complexes spécialisées
 - 29153 > Installations à caractère spécifique
 - 29154 > Matériel industriel
 - 29155 > Outillage industriel
 - 29156 > Matériel de transport d'exploitation
 - 29157 > Agencements et aménagements des matériel et outillage industriels
 - 29158 > Autres
- 2916 > Collections et œuvres d'art
- 2917 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition
 - 29171 > Terrains

- 29172 > Agencements et aménagements de terrains
- 29173 > Constructions
- 29174 > Constructions sur sol d'autrui
- 29175 > Installations, matériels et outillages techniques
- 29178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition
- 2918 > Autres immobilisations corporelles
 - 29181 > Installations générales, agencements, aménagements divers
 - 29182 > Matériel de transport
 - 29183 > Matériel de bureau et matériel informatique
 - 29184 > Mobilier
 - 29185 > Cheptel
 - 29186 > Emballages récupérables
 - 29188 > Autres

292 > Dépréciations des immobilisations reçues en concession

- 2921 > Terrains
- 2922 > Agencements et aménagements de terrains
- 2923 > Constructions
- 2924 > Constructions sur sol d'autrui
- 2925 > Installations, matériels et outillages techniques
- 2928 > Autres immobilisations corporelles

293 > Dépréciations des immobilisations en cours

- 2931 > Immobilisations corporelles en cours
- 2932 > Immobilisations incorporelles en cours

296 > Dépréciations des participations et créances rattachées à des participations

- 2961 > Titres de participation
- 2966 > Autres formes de participation

297 > Dépréciations des autres immobilisations financières

- 2971 > Titres immobilisés – Droit de propriété
- 2972 > Titres immobilisés – Droit de créance
- 2974 > Prêts
- 2975 > Dépôts et cautionnements versés
- 2976 > Autres créances immobilisées
 - 29762 > Créances sur transfert de droits à déduction de TVA
 - 29763 > Créances sur des collectivités publiques
 - 29764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé
 - 29766 > Créances pour locations-acquisitions
 - 29768 > Intérêts courus
 - 297682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)
 - 297684 > Intérêts courus sur prêts
 - 297685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements
 - 297688 > Intérêts courus sur créances diverses

CLASSE 3 : COMPTES DE STOCKS ET EN-COURS

31 > MATIÈRES PREMIÈRES ET ASSIMILÉES

32 > AUTRES APPROVISIONNEMENTS

321 > Matières consommables

3211 > Carburants

3213 > Lubrifiants

3214 > Pneumatiques

3215 > Pièces de rechange

322 > Fournitures consommables

3221 > Combustibles

3222 > Produits d'entretien

3223 > Fournitures d'atelier et d'usine

3224 > Fournitures de magasin

3225 > Fournitures administratives

3227 > Titres de transport

326 > Emballages

33 > EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS

34 > EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES

35 > STOCKS DE PRODUITS

351 > Produits intermédiaires

355 > Produits finis

358 > Produits résiduels (ou matières de récupération)

36 > STOCKS PROVENANT D'IMMOBILISATIONS

37 > STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NUS

39 > DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS

391 > Dépréciations des matières premières et assimilées

392 > Dépréciations des autres approvisionnements

393 > Dépréciations des en-cours de production de biens

394 > Dépréciations des en-cours de production de services

395 > Dépréciations des stocks de produits

397 > Dépréciations des stocks de marchandises

CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS**40 > FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES****401 > Fournisseurs**

4011 > Fournisseurs

4017 > Fournisseurs – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

40171 > Fournisseurs – Retenues de garantie

40172 > Fournisseurs – Cessions, oppositions

40173 > Fournisseurs – Pénalités de retard d'exécution des marchés publics

40174 > Fournisseurs – Intérêts moratoires

402 > Fournisseurs confrères**403 > Fournisseurs – Effets à payer****404 > Fournisseurs d'immobilisations**

4041 > Fournisseurs d'immobilisations

4047 > Fournisseurs d'immobilisations – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

40471 > Fournisseurs d'immobilisations – Retenues de garantie

40472 > Fournisseurs d'immobilisations – Cessions, oppositions

40473 > Fournisseurs d'immobilisations – Pénalités de retard d'exécution des marchés publics

40474 > Fournisseurs d'immobilisations – Intérêts moratoires

405 > Fournisseurs d'immobilisations – Effets à payer**407 > Fournisseurs – Différences de conversion**

4071 > Fournisseurs – Différences de conversion

4074 > Fournisseurs d'immobilisations – Différences de conversion

408 > Fournisseurs – Factures non parvenues**409 > Fournisseurs débiteurs**

4091 > Fournisseurs – Avances versées sur commandes

4093 > Mandat – Avance de fonds ou remboursement de débours

4096 > Fournisseurs – Créances pour emballages et matériel à rendre

4097 > Fournisseurs – Autres avoirs

40971 > Fournisseurs – Autres avoirs – Amiable

40976 > Fournisseurs – Autres avoirs – Contentieux

4098 > Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus

41 > CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**411 > Clients****412 > Clients confrères****413 > Clients – Effets à recevoir****416 > Clients douteux**

4161 > Créances douteuses

4162 > Créances irrécouvrables admises par le juge des comptes

417 > Clients – Différences de conversion**418 > Clients – Produits non encore facturés****419 > Clients créditeurs**

4191 > Clients – Avances et acomptes reçus sur commandes

4193 > Clients – Avances et acomptes reçus sur droits et taxes

4196 > Clients – Dettes pour emballages et matériels consignés

4197 > Clients – Autres avoirs

4198 > Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir

42 > PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES

421 > Personnel – Rémunérations dues

422 > Comité d'entreprise, œuvres sociales

425 > Personnel – Acomptes

427 > Personnel – Oppositions

428 > Personnel – Charges à payer et produits à recevoir

4282 > Dettes provisionnées pour congés à payer

4286 > Autres charges à payer

4287 > Produits à recevoir

429 > Déficits et débets des comptables et régisseurs

43 > SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX

431 > Sécurité sociale

437 > Autres organismes sociaux

438 > Organismes sociaux – Charges à payer et produits à recevoir

4382 > Charges sociales sur congés à payer

4386 > Autres charges à payer

4387 > Produits à recevoir

44 > ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

441 > État et autres collectivités – Subventions à recevoir

4411 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Amiable

4416 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Contentieux

442 > État – Impôts et taxes recouvrables sur des tiers

4421 > Prélèvement à la source – Impôt sur le revenu

4428 > Autres

443 > Opérations particulières avec l'État, les collectivités publiques

4431 > Dépenses

4432 > Recettes – Amiable

4436 > Recettes – Contentieux

444 > État – Impôts sur les bénéfices

445 > État – Taxes sur le chiffre d'affaires

4452 > TVA intracommunautaire due

4453 > TVA due à l'importation

4455 > Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser

44551 > TVA à décaisser

44558 > Taxes assimilées à la TVA

4456 > Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles

44562 > TVA sur immobilisations

44563 > TVA transférée par d'autres organismes

44565 > TVA versée sur avances de marchés de fonctionnement

44566 > TVA sur autres biens et services

44567 > Crédit de TVA à reporter

44568 > Taxes assimilées à la TVA

4457 > Taxes sur le chiffre d'affaires collectées

44571 > TVA collectée

44578 > Taxes assimilées à la TVA

4458 > Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente

44581 > Acomptes – Régime simplifié d'imposition

44583 > Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé

44585 > TVA à régulariser – Retenue de garantie

- 44588 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente
 - 445884 > TVA déduite sur avances versées – Régime des encaissements
 - 445885 > TVA décaissée sur avances reçues – Régime des encaissements
 - 445886 > TVA déduite lors du paiement – Régime des encaissements
 - 445888 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente

447 > Autres impôts, taxes et versements assimilés**448 > État – Charges à payer et produits à recevoir**

- 4482 > Charges fiscales sur congés à payer
- 4486 > Charges à payer
- 4487 > Produits à recevoir

449 > Quotas d'émission de GES à acquérir**45 > COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE****451 > Compte de rattachement avec... (à subdiviser)****455 > Recettes sur rôle pour le compte de tiers**

- 4551 > Redevables sur rôle pour le compte de tiers
- 4557 > Produits sur rôle pour le compte de tiers
- 4558 > TVA sur rôle pour le compte de tiers
 - 45581 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Prise en compte
 - 45582 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Encaissements
- 4559 > Versements sur rôle pour le compte de tiers
 - 45591 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Produits
 - 45592 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – TVA

458 > Opérations pour le compte de tiers (à subdiviser par opération)

- 4581 > Dépenses (à subdiviser par opération)
- 4582 > Recettes (à subdiviser par opération)

46 > DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIVERS**462 > Créances sur cessions d'immobilisations**

- 4621 > Créances sur cessions d'immobilisations – Amiable
- 4626 > Créances sur cessions d'immobilisations – Contentieux

463 > Emprunts souscrits dans le public gérés par la collectivité

- 4631 > Souscriptions reçues
- 4632 > Intérêts à payer
- 4633 > Titres amortis (ou capital) à rembourser

464 > Encaissements pour le compte de tiers**466 > Excédents de versement****467 > Autres comptes débiteurs ou créditeurs**

- 4671 > Autres comptes créditeurs
 - 46711 > Autres comptes créditeurs
 - 46717 > Autres comptes créditeurs – Cessions, oppositions
- 4672 > Autres comptes débiteurs
 - 46721 > Débiteurs divers – Amiable
 - 46726 > Débiteurs divers – Contentieux
- 4674 > Opérations avec des régisseurs intéressés
- 4675 > Mandataires – Opérations déléguées – Recettes
- 4677 > Débiteurs et créditeurs divers – Différences de conversion
 - 46771 > Créditeurs divers – Différences de conversion
 - 46772 > Débiteurs divers – Différences de conversion
- 4678 > Déficits sur opérations de gestion

468 > Divers – Charges à payer et produits à recevoir

- 4686 > Charges à payer
- 4687 > Produits à recevoir

47 > COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE

471 > Recettes à classer ou à régulariser

- 4711 > Versements des régisseurs
- 4712 > Virements réimputés
- 4713 > Recettes perçues avant émission des titres
- 4714 > Recettes à réimputer
 - 47141 > Recettes perçues en excédent à réimputer
 - 471411 > Excédents à réimputer – Personnes physiques
 - 471412 > Excédents à réimputer – Personnes morales
 - 47142 > Frais de saisir perçus avant prise en charge
 - 47143 > Flux d'encaissement à réimputer
- 4716 > Versements des mandataires
- 4717 > Recettes relevé banque de France
- 4718 > Autres recettes à régulariser

472 > Dépenses à classer ou à régulariser

- 4721 > Dépenses réglées sans mandatement préalable
- 4722 > Commissions bancaires en instance de mandatement (carte bancaire)
- 4728 > Autres dépenses à régulariser

475 > Recettes sur rôle

- 4751 > Redevables sur rôle
- 4757 > Produits sur rôle
- 4758 > TVA sur rôle
- 4759 > Versement du tiers en charge du rôle

476 > Différence de conversion – Actif

- 4761 > Diminution des créances
 - 47611 > Diminution des prêts
 - 47612 > Diminution d'autres créances
- 4762 > Augmentation des dettes
 - 47621 > Augmentation d'emprunts et dettes assimilées
 - 47622 > Augmentation d'autres dettes
- 4768 > Différences compensées par couverture de change

477 > Différences de conversion – Passif

- 4771 > Augmentation des créances
 - 47711 > Augmentation des prêts
 - 47712 > Augmentation d'autres créances
- 4772 > Diminution des dettes
 - 47721 > Diminution d'emprunts et dettes assimilées
 - 47722 > Diminution d'autres dettes
- 4778 > Différences compensées par couverture de change

478 > Autres comptes transitoires

- 4781 > Frais de poursuite rattachés
- 4784 > Arrondis sur déclaration de TVA
- 4788 > Autres comptes transitoires

48 > COMPTES DE RÉGULARISATION

481 > Charges à répartir sur plusieurs exercices

- 4815 > Charges liées à la crise sanitaire COVID-19
- 4816 > Frais d'émission des emprunts
- 4817 > Pénalités de renégociation de la dette
- 4818 > Charges à étaler

486 > Charges constatées d'avance

487 > Produits constatés d'avance

49 > DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES DE TIERS

491 > Dépréciations des comptes de clients

496 > Dépréciations des comptes de débiteurs divers

CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS**50 > VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT****506 > Obligations****507 > Bons du Trésor et bons d'épargne PTT****508 > Autres valeurs mobilières de placement et autres créances assimilées****51 > BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS****511 > Valeurs à l'encaissement**

5112 > Chèques à encaisser

5113 > Effets à l'encaissement

5114 > Effets à l'escompte

5115 > Cartes bancaires à l'encaissement

5116 > TIP à l'encaissement

5117 > Valeurs impayées

51172 > Chèques impayés

51175 > Cartes bancaires impayées

51176 > TIP impayés

51178 > Autres valeurs impayées

5118 > Autres valeurs à l'encaissement

512 > Banques**514 > Chèques postaux****515 > Compte au Trésor****516 > Compte à terme**

5162 > Comptes à terme

5168 > Autres comptes de placement

517 > Autres organismes financiers**518 > Intérêts courus**

5186 > Intérêts courus à payer

5187 > Intérêts courus à recevoir

519 > Concours financiers à court terme

5192 > Avances de trésorerie

51921 > Avances de la collectivité de rattachement (régies non personnalisées)

51928 > Autres avances de trésorerie

5193 > Lignes de crédit de trésorerie

51931 > Lignes de crédit de trésorerie

51932 > Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt

5194 > Billets de trésorerie

5198 > Autres crédits de trésorerie

53 > CAISSE**54 > RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS****541 > Disponibilités chez les régisseurs**

5411 > Régisseurs d'avances (avances)

5412 > Régisseurs de recettes (fonds de caisse)

542 > Disponibilités chez d'autres tiers

5421 > Administrateurs de legs

5428 > Disponibilités chez d'autres tiers

55 > Avances de trésorerie versées

552 > Avances aux sociétés d'économie mixte

558 > Autres avances de trésorerie versées

5581 > Autres avances de trésorerie versées

5588 > Intérêts courus

58 > VIREMENTS INTERNES

580 > Opérations d'ordre budgétaires

584 > Encaissements par lecture optique

586 > Opérations financières entre le budget principal et ses budgets comptablement rattachés

587 > Comptes pivots

5871 > Compte pivot – Encaissement régie à ventiler

5872 > Compte pivot – Admission en non valeur et créances éteintes

588 > Autres virements internes

589 > Comptes techniques Hélios

5891 > Reprise des balances d'entrée

5892 > Migration Hélios

5893 > Migration des rôles

5894 > Ventilation comptes budgétaires

59 > DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES FINANCIERS

590 > Dépréciations des valeurs mobilières de placement

5906 > Obligations

5908 > Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées

595 > Dépréciations des avances de trésorerie versées

CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES**60 > ACHATS ET VARIATION DES STOCKS****601 > Achats stockés – Matières premières (et fournitures)****602 > Achats stockés – Autres approvisionnements**

6021 > Matières consommables

60211 > Achat de carburant

60213 > Achat de lubrifiant

60214 > Achat de pneumatique

60215 > Achat de pièces de rechange

6022 > Fournitures consommables

60221 > Combustibles

60222 > Produits d'entretien

60223 > Fournitures d'atelier et d'usine

60224 > Fournitures de magasin

60225 > Fourniture de bureau

60227 > Titres de transport

6026 > Emballages

603 > Variations des stocks

6031 > Variation des stocks de matières premières (et fournitures)

6032 > Variation des stocks des autres approvisionnements

6037 > Variation des stocks de marchandises et de terrains nus

604 > Achats d'études et prestations de services**605 > Achats de matériel, équipements et travaux****606 > Achats non stockés de matière et fournitures**

6061 > Fournitures non stockables (eau, énergie...)

6063 > Fournitures d'entretien et de petit équipement

6064 > Fournitures administratives

6066 > Carburants

6068 > Autres matières et fournitures

607 > Achats de marchandises**608 > Frais accessoires d'achat****609 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats**

6091 > de matières premières (et fournitures)

6092 > d'autres approvisionnements stockés

6094 > d'études et prestations de services

6095 > de matériel, équipements et travaux

6096 > d'approvisionnements non stockés

6097 > de marchandises

61/62 > AUTRES CHARGES EXTERNES**61 > SERVICES EXTÉRIEURS****611 > Sous-traitance générale****612 > Redevances de crédit-bail**

6122 > Crédit-bail mobilier

6125 > Crédit-bail immobilier

613 > Locations, droits de passage et servitudes diverses

6132 > Locations immobilières

- 6135 > Locations mobilières
- 6136 > Mali sur emballages
- 6137 > Redevances, droits de passage et servitudes diverses

614 > Charges locatives et de copropriété**615 > Entretien et réparations**

- 6152 > sur biens immobiliers
 - 61521 > Bâtiments publics
 - 61528 > Autres
- 6155 > sur biens mobiliers
 - 61551 > Matériel roulant
 - 61558 > Autres biens mobiliers
- 6156 > Maintenance

616 > Primes d'assurances

- 6161 > Multirisques
- 6162 > Assurance obligatoire dommage construction
- 6168 > Autres

617 > Études et recherches**618 > Divers****619 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs****62 > AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS****621 > Personnel extérieur au service**

- 6211 > Personnel intérimaire
- 6215 > Personnel affecté par la collectivité de rattachement
- 6218 > Autre personnel extérieur

622 > Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

- 6221 > Commissions et courtages sur achats
- 6222 > Commissions et courtages sur ventes
- 6223 > Coût des traitements informatiques à façon
- 6224 > Rémunération des transitaires
- 6225 > Indemnités au comptable et aux régisseurs
- 6226 > Honoraires
- 6227 > Frais d'actes et de contentieux
- 6228 > Divers

623 > Publicité, publications, relations publiques

- 6231 > Annonces et insertions
- 6232 > Échantillons
- 6233 > Foires et expositions
- 6236 > Catalogues et imprimés
- 6237 > Publications
- 6238 > Divers

624 > Transports de biens et transports collectifs du personnel

- 6241 > Transports sur achats
- 6242 > Transports sur ventes
- 6244 > Transports administratifs
- 6247 > Transports collectifs du personnel
- 6248 > Divers

625 > Déplacements, missions et réceptions

- 6251 > Voyages et déplacements
- 6255 > Frais de déménagement
- 6256 > Missions
- 6257 > Réceptions

626 > Frais postaux et de télécommunications

6261 > Frais d'affranchissement

6262 > Frais de télécommunications

627 > Services bancaires et assimilés

628 > Divers

6281 > Concours divers (cotisations...)

6282 > Frais de gardiennage

6283 > Frais de nettoyage des locaux

6287 > Remboursements de frais

62871 > à la collectivité de rattachement

62876 > au GFP de rattachement

62878 > à des tiers

6288 > Autres

629 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs

63 > IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

631 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administrations des impôts)

6311 > Taxe sur les salaires

6312 > Taxe d'apprentissage

6313 > Participation des employeurs à la formation professionnelle continue

6314 > Cotisation pour défaut d'investissement obligatoire dans la construction

6318 > Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

633 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)

6331 > Versement mobilité

6332 > Cotisations versées au FNAL

6333 > Participation des employeurs à la formation professionnelle continue

6334 > Participation des employeurs à l'effort de construction

6335 > Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage

6336 > Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale

6338 > Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

635 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrations des impôts)

6351 > Impôts directs (sauf impôts sur les bénéfices)

63511 > Contribution économique territoriale

635111 > Cotisation foncière des entreprises

635112 > Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

63512 > Taxes foncières

63513 > Autres impôts locaux

63514 > Taxe sur les véhicules des sociétés

6352 > Taxes sur le chiffre d'affaires non récupérables

6353 > Impôts indirects

6354 > Droits d'enregistrement et de timbre

6358 > Autres droits

637 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)

638 > Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)

64 > CHARGES DE PERSONNEL

641 > Rémunérations du personnel

6411 > Salaires, appointements, commissions de base

6412 > Congés payés

6413 > Primes et gratifications

6414 > Indemnités et avantages divers

6415 > Supplément familial

6419 > Remboursements sur rémunérations du personnel

64191 > Crédit impôt compétitivité emploi

64198 > Autres remboursements

645 > Charges de sécurité sociale et de prévoyance

6451 > Cotisations à l'URSSAF

6452 > Cotisations aux mutuelles

6453 > Cotisations aux caisses de retraites

6454 > Cotisations au Pôle emploi

6458 > Cotisations aux autres organismes sociaux

6459 > Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance

647 > Autres charges sociales

6471 > Prestations directes

6472 > Versements aux comités d'entreprise

6474 > Versements aux autres œuvres sociales

6475 > Médecine du travail, pharmacie

6476 > Vêtements de travail

6478 > Autres charges sociales diverses

648 > Autres charges de personnel

65 > AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

6512 > Droits d'utilisation – Informatique en nuage

6518 > Autres

653 > Indemnités et frais de mission et de formation des élus et des membres du conseil d'administration

6531 > Indemnités

6532 > Frais de mission

6533 > Cotisations de retraite

6534 > Cotisations de sécurité sociale – Part patronale

6535 > Formation

6536 > Frais de représentation

654 > Pertes sur créances irrécouvrables

6541 > Créances admises en non-valeur

6542 > Créances éteintes

655 > Subventions versées

6552 > Subventions d'équipement versées

6553 > Subventions de fonctionnement versées

657 > Valeurs comptables des éléments d'actif cédés

658 > Charges diverses de gestion courante

6581 > Pénalités sur marchés

6582 > Pénalités, amendes fiscales et pénales

6583 > Déficits sur opérations de gestion

6585 > Intérêts moratoires

6586 > Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement

6588 > Autres charges diverses de gestion courante

66 > CHARGES FINANCIÈRES

661 > Charges d'intérêts

6611 > Intérêts des emprunts et dettes

66111 > Intérêts réglés à l'échéance

66112 > Intérêts – Rattachement des ICNE

66113 > Remboursements d'intérêts d'emprunts transférés

661132 > au GFP de rattachement

661133 > à la collectivité ou à l'établissement de rattachement

661138 > à d'autres tiers

- 6615 > Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs
- 6616 > Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte...)
- 6618 > Intérêts des autres dettes

665 > Escomptes accordés

666 > Pertes de change

667 > Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

668 > Autres charges financières

- 6681 > Indemnités pour remboursement anticipé d'emprunt à risque
- 6682 > Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)
- 6688 > Autres

67 > CHARGES SPÉCIFIQUES

673 > Titres annulés (sur exercices antérieurs)

678 > Autres charges en lien avec un évènement majeur et inhabituel

68 > DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

681 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges d'exploitation

- 6811 > Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
- 6812 > Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir

6814 > Dotations aux provisions réglementées

68146 > Dotations aux provisions spéciales de réévaluation

68148 > Dotations aux autres provisions réglementées

- 6815 > Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation
- 6816 > Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles
- 6817 > Dotations aux dépréciations des actifs circulants

686 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges financières

- 6861 > Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations
- 6862 > Dotations aux amortissements des charges financières à répartir
- 6865 > Dotations aux provisions pour risques et charges financiers
- 6866 > Dotations aux dépréciations des éléments financiers

69 > IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET ASSIMILÉS

695 > Impôts sur les bénéfices

- 6951 > Impôts sur les bénéfices
- 6959 > Atténuations – Impôts sur les bénéfices

698 > Intégration fiscale

- 6981 > Intégration fiscale – Charges
- 6989 > Intégration fiscale – Produits

699 > Produits – Reports en arrière des déficits

CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS**70 > VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES****701 > Ventes de produits finis et intermédiaires****703 > Ventes de produits résiduels****704 > Travaux****706 > Prestations de services**

7061 > Transport de voyageur

7062 > Recettes de messageries par autocars

7063 > Produits de l'affrètement

7067 > Location de véhicules sans chauffeur

7068 > Services accessoires aux transports

707 > Ventes de marchandises**708 > Produits des activités annexes**

7081 > Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel

7082 > Commissions et courtages

7083 > Locations diverses

7084 > Mise à disposition de personnel facturée

7085 > Ports et frais accessoires facturés

7087 > Remboursements de frais

70871 > par la collectivité de rattachement

70876 > par le GFP de rattachement

70878 > par des tiers

7088 > Autres produits d'activités annexes (cessions d'approvisionnements...)

709 > Rabais, remises et ristournes accordés

7091 > sur ventes de produits finis et intermédiaires

7093 > sur ventes de produits résiduels

7094 > sur travaux

7096 > sur prestations de services

7097 > sur ventes de marchandises

7098 > sur produits des activités annexes

71 > PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE)**713 > Variation des stocks (en-cours de production, produits)**

7133 > Variation des en-cours de production de biens

7134 > Variation des en-cours de production de services

7135 > Variation des stocks de produits

72 > PRODUCTION IMMOBILISÉE**721 > Immobilisations incorporelles****722 > Immobilisations corporelles****73 > PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ****734 > Versement mobilité****739 > Restitution de la taxe Versement mobilité****74 > SUBVENTIONS D'EXPLOITATION****741 > De la collectivité de rattachement****747 > Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice**

748 > Des tiers

75 > AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

751 > Redevances

7511 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

7517 > Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

752 > Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles

753 > Compensation liée au relèvement du seuil des personnes assujetties au versement transport

754 > Forfait post-stationnement

757 > Produits des cessions d'éléments d'actif

758 > Produits divers de gestion courante

7581 > FCTVA

7582 > Libéralités reçues

7583 > Excédents sur opérations de gestion

7584 > Recouvrement sur créances admises en non valeur

7585 > Dédits et pénalités perçus

7586 > Dégrevements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)

7588 > Autres

76 > PRODUITS FINANCIERS

761 > Produits de participations

762 > Produits des autres immobilisations financières

7621 > Produits des autres immobilisations financières encaissés à l'échéance

7622 > Produits des autres immobilisations financières – Rattachement des ICNE

764 > Revenus des valeurs mobilières de placement

765 > Escomptes obtenus

766 > Gains de change

767 > Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

768 > Autres produits financiers

7681 > Fonds de soutien – Sortie des emprunts à risque

7688 > Autres

77 > PRODUITS SPÉCIFIQUES

773 > Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale

778 > Autres produits en lien avec un événement majeur et inhabituel

78 > REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

781 > Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)

7811 > Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

7814 > Reprises sur provisions réglementées

78146 > Reprises sur provisions spéciales de réévaluation

78148 > Reprises sur autres provisions réglementées

7815 > Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation

7816 > Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles corporelles

7817 > Reprises sur dépréciations des actifs circulants

786 > Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)

7865 > Reprises sur provisions pour risques et charges financiers

7866 > Reprises sur dépréciations des éléments financiers

79 > TRANSFERTS DE CHARGES

791 > Transferts de charges d'exploitation

796 > Transferts de charges financières

CLASSE 8 : COMPTES SPÉCIAUX

80 > ENGAGEMENTS HORS BILAN

801 > Engagements donnés par le service

8016 > Redevances de crédit-bail restant à courir

80161 > Crédit-bail mobilier

80165 > Crédit-bail immobilier

8017 > Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)

8018 > Autres engagements donnés

802 > Engagements reçus par le service

8027 > Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)

8028 > Autres engagements reçus

86 > VALEURS INACTIVES

861 > Comptes de position : titres et valeurs en portefeuille

862 > Comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants

863 > Comptes de prise en charge

CLASSE 1 : COMPTES DE CAPITAUX**10 > DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES****102 > Dotations et fonds d’investissement**

- 1021 > Dotation
- 1022 > Fonds d’investissement
 - 10222 > FCTVA
 - 10226 > Taxe d’aménagement
 - 10228 > Autres fonds
 - 10229 > Reprise sur FCTVA et autres fonds globalisés
 - 102291 > Reprise sur FCTVA
 - 102296 > Reprise sur taxe d’aménagement
 - 102298 > Reprise sur autres fonds
- 1025 > Dons et legs en capital
 - 10251 > Dons et legs en capital
 - 10259 > Reprise sur dons et legs en capital
- 1027 > Mise à disposition (chez le bénéficiaire)

105 > Écarts de réévaluation

- 1051 > Réserve spéciale de réévaluation
- 1052 > Écart de réévaluation libre
- 1053 > Réserve de réévaluation

106 > Réserves

- 1064 > Réserves réglementées
- 1068 > Autres réserves

11 > REPORT À NOUVEAU (solde créditeur ou débiteur)**110 > Report à nouveau (solde créditeur)****119 > Report à nouveau (solde débiteur)****12 > RÉSULTAT DE L’EXERCICE (bénéfice ou perte)****13 > SUBVENTIONS D’INVESTISSEMENT REÇUES****131 > Subventions d’équipement reçues**

- 1311 > État et établissements nationaux
 - 13111 > Agence de l’eau
 - 13118 > Autres
- 1312 > Régions
- 1313 > Départements
- 1314 > Communes
- 1315 > Groupements de collectivités
- 1316 > Autres établissements publics locaux
- 1317 > Budget communautaire et fonds structurels
- 1318 > Autres
 - 13181 > de la collectivité de rattachement
 - 13188 > des tiers

133 > Fonds affectés à l’équipement

- 1333 > PAE (Plan d’Aménagement d’Ensemble)

139 > Subventions d’investissement inscrites au compte de résultat

- 1391 > Subventions d’équipement

- 13911 > État et établissements nationaux
 - 139111 > Agence de l'eau
 - 139118 > Autres
- 13912 > Régions
- 13913 > Départements
- 13914 > Communes
- 13915 > Groupements de collectivités
- 13916 > Autres établissements publics locaux
- 13917 > Budget communautaire et Fonds structurels
- 13918 > Autres
 - 139181 > de la collectivité de rattachement
 - 139188 > des tiers
- 1393 > Fonds affectés à l'équipement
 - 13933 > PAE

14 > PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

- 145 > Amortissements dérogatoires**
- 146 > Provision spéciale de réévaluation**
- 148 > Autres provisions réglementées**

15 > PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- 151 > Provisions pour risques**
 - 1511 > Provisions pour litiges et contentieux
 - 15111 > Provisions pour litiges et contentieux (non budgétaires)
 - 15112 > Provisions pour litiges et contentieux (budgétaires)
 - 1514 > Provisions pour amendes et pénalités
 - 15141 > Provisions pour amendes et pénalités (non budgétaires)
 - 15142 > Provisions pour amendes et contentieux (budgétaires)
 - 1515 > Provisions pour pertes de change
 - 15151 > Provisions pour pertes de change (non budgétaires)
 - 15152 > Provisions pour pertes de change (budgétaires)
 - 1518 > Autres provisions pour risques
 - 15181 > Autres provisions pour risques (non budgétaires)
 - 15182 > Autres provisions pour risques (budgétaires)
- 152 > Provisions pour risques et charges sur emprunts**
 - 1521 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (non budgétaires)
 - 1522 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (budgétaires)
- 153 > Provisions pour pensions et obligations similaires**
 - 1531 > Provisions pour pensions et obligations similaires (non budgétaires)
 - 1532 > Provisions pour pensions et obligations similaires (budgétaires)
- 157 > Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices**
 - 1572 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions
 - 15721 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (non budgétaires)
 - 15722 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (budgétaires)
- 158 > Autres provisions pour risques et charges**
 - 1581 > Autres provisions pour risques et charges (non budgétaires)
 - 1582 > Autres provisions pour risques et charges (budgétaires)

16 > EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

- 163 > Emprunts obligataires**
 - 1631 > Emprunts obligataires
 - 16311 > Emprunts obligataires remboursables in fine
 - 16318 > Autres emprunts obligataires

1632 > Opérations sur capital remboursable in fine – Anticipation du remboursement

164 > Emprunts auprès des établissements de crédit

1641 > Emprunts en euro

1643 > Emprunts en devises

1644 > Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie

16441 > Opérations afférentes à l'emprunt

16449 > Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie

1645 > Remboursements temporaires sur emprunts auprès des établissements de crédit

16451 > Remboursements temporaires sur emprunts en euros

16452 > Remboursements temporaires sur emprunts en devises

165 > Dépôts et cautionnements reçus

166 > Refinancement de dette

167 > Emprunts et dettes assortis de conditions particulières

1675 > Dettes afférentes aux marchés de partenariat

1678 > Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières

168 > Autres emprunts et dettes assimilées

1681 > Autres emprunts

1682 > Bons à moyen terme négociables

1687 > Autres dettes

16871 > Remboursements des emprunts souscrits par la collectivité de rattachement

16878 > Remboursement des autres dettes

1688 > Intérêts courus

16883 > Intérêts courus sur emprunts obligataires

16884 > Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit

16885 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements reçus

16887 > Intérêts courus sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières

16888 > Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilées

169 > Primes de remboursement des obligations

18 > COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET ANNEXE – RÉGIE NON PERSONNALISÉE)

181 > Compte de liaison : affectation...

CLASSE 2 : COMPTES D'IMMOBILISATIONS**20 > IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****201 > Frais d'établissement****203 > Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion**

2031 > Frais d'études

2032 > Frais de recherche et de développement

2033 > Frais d'insertion

205 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2051 > Concessions et droits assimilés

2053 > Droit de superficie

208 > Autres immobilisations incorporelles

2087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition

2088 > Autres immobilisations incorporelles

21 > IMMOBILISATIONS CORPORELLES**211 > Terrains**

2111 > Terrains nus

2115 > Terrains bâtis

2118 > Autres terrains

212 > Agencements et aménagements de terrains

2121 > Terrains nus

2125 > Terrains bâtis

2128 > Autres terrains

213 > Constructions

2131 > Bâtiments

21311 > Bâtiments d'exploitation

21315 > Bâtiments administratifs

2135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

21351 > Bâtiments d'exploitation

21355 > Bâtiments administratifs

2138 > Autres constructions

214 > Constructions sur sol d'autrui

2141 > Bâtiments

21411 > Bâtiments d'exploitation

21415 > Bâtiments administratifs

2143 > Droit de superficie

2145 > Installations générales, agencements, aménagements

21451 > Bâtiments d'exploitation

21455 > Bâtiments administratifs

2148 > Autres constructions

215 > Installations, matériel et outillage techniques

2151 > Installations complexes spécialisées

2153 > Installations à caractère spécifique

21531 > Réseaux d'adduction d'eau

21532 > Réseaux d'assainissement

2154 > Matériel industriel

2155 > Outillage industriel

2156 > Matériel spécifique d'exploitation

- 21561 > Service de distribution d’eau
- 21562 > Service d’assainissement
- 2157 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
- 2158 > Autres

216 > Collections et œuvres d’art

217 > Immobilisations reçues au titre d’une mise à disposition

- 2171 > Terrains
 - 21711 > Terrains nus
 - 21715 > Terrains bâtis
 - 21718 > Autres terrains
- 2172 > Agencements et aménagements de terrains
 - 21721 > Terrains nus
 - 21725 > Terrains bâtis
 - 21728 > Autres terrains
- 2173 > Constructions
 - 21731 > Bâtiments
 - 217311 > Bâtiments d’exploitation
 - 217315 > Bâtiments administratifs
 - 21735 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 217351 > Bâtiments d’exploitation
 - 217355 > Bâtiments administratifs
 - 21738 > Autres constructions
- 2174 > Constructions sur sol d’autrui
 - 21741 > Bâtiments
 - 217411 > Bâtiments d’exploitation
 - 217415 > Bâtiments administratifs
 - 21745 > Installations générales, agencements, aménagements
 - 217451 > Bâtiments d’exploitation
 - 217455 > Bâtiments administratifs
 - 21748 > Autres constructions
- 2175 > Installations, matériel et outillage techniques
 - 21751 > Installations complexes spécialisées
 - 21753 > Installations à caractère spécifique
 - 217531 > Réseaux d’adduction d’eau
 - 217532 > Réseaux d’assainissement
 - 21754 > Matériel industriel
 - 21755 > Outillage industriel
 - 21756 > Matériel spécifique d’exploitation
 - 217561 > Service de distribution d’eau
 - 217562 > Service d’assainissement
 - 21757 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
 - 21758 > Autres
- 2178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d’une mise à disposition
 - 21782 > Matériel de transport
 - 21783 > Matériel de bureau et matériel informatique
 - 21784 > Mobilier
 - 21785 > Cheptel
 - 21786 > Emballages récupérables
 - 21788 > Autres

218 > Autres immobilisations corporelles

- 2181 > Installations générales, agencements, aménagements divers
- 2182 > Matériel de transport
- 2183 > Matériel de bureau et matériel informatique

- 2184 > Mobilier
- 2185 > Cheptel
- 2186 > Emballages récupérables
- 2188 > Autres

22 > IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION

221 > Terrains

- 2211 > Terrains nus
- 2215 > Terrains bâtis
- 2218 > Autres terrains

222 > Agencements et aménagements de terrains

- 2221 > Terrains nus
- 2225 > Terrains bâtis
- 2228 > Autres terrains

223 > Constructions

- 2231 > Bâtiments
 - 22311 > Bâtiments d’exploitation
 - 22315 > Bâtiments administratifs
- 2235 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions
 - 22351 > Bâtiments d’exploitation
 - 22355 > Bâtiments administratifs
- 2238 > Autres constructions

224 > Constructions sur sol d’autrui

- 2241 > Bâtiments
 - 22411 > Bâtiments d’exploitation
 - 22415 > Bâtiments administratifs
- 2245 > Installations générales, agencements, aménagements
 - 22451 > Bâtiments d’exploitation
 - 22455 > Bâtiments administratifs
- 2248 > Autres constructions

225 > Installations, matériel et outillage techniques

- 2251 > Installations complexes spécialisées
- 2253 > Installations à caractère spécifique
 - 22531 > Réseau d’adduction d’eau
 - 22532 > Réseau d’assainissement
- 2254 > Matériel industriel
- 2255 > Outillage industriel
- 2256 > Matériel spécifique d’exploitation
 - 22561 > Service de distribution d’eau
 - 22562 > Service d’assainissement
- 2257 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels
- 2258 > Autres

228 > Autres immobilisations corporelles

- 2282 > Matériel de transport
- 2283 > Matériel de bureau et matériel informatique
- 2284 > Mobilier
- 2285 > Cheptel
- 2286 > Emballages récupérables
- 2288 > Autres

229 > Droits de l’affectant

- 2291 > Commune
- 2293 > EPCI
- 2298 > Autres

23 > IMMOBILISATIONS EN COURS**231 > Immobilisations corporelles en cours**

2312 > Terrains

2313 > Constructions

2314 > Constructions sur sol d'autrui

2315 > Installations, matériel et outillage techniques

2316 > Collections et œuvres d'art

2317 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

2318 > Autres immobilisations corporelles

232 > Immobilisations incorporelles en cours**235 > Part investissement marchés de partenariat****237 > Avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles****238 > Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles****24 > IMMOBILISATIONS AFFECTÉES, CONCÉDÉES, AFFERMÉES OU MISES À DISPOSITION****241 > Mises en concession ou en affermage****243 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière****248 > Autres mises en affectation ou mises à disposition****249 > Droits du remettant**

2491 > Mises en concession ou en affermage

2493 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière

2498 > Autres mises en affectation ou mises à disposition

26 > PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS**261 > Titres de participation****266 > Autres formes de participation****269 > Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés****27 > AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES****271 > Titres immobilisés (droit de propriété)****272 > Titres immobilisés (droit de créance)****273 > Comptes de placements (long terme)****274 > Prêts****275 > Dépôts et cautionnements versés****276 > Autres créances immobilisées**

2762 > Créance sur transfert de droits à déduction de TVA

2763 > Créances sur des collectivités publiques

2764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé

2766 > Créances pour locations-acquisitions

2768 > Intérêts courus

27682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)

27684 > Intérêts courus sur prêts

27685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements

27688 > Intérêts courus sur créances diverses

279 > Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés**28 > AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS****280 > Amortissements des immobilisations incorporelles**

2801 > Frais d'établissement

2803 > Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion

28031 > Frais d'études

28032 > Frais de recherche et de développement

28033 > Frais d'insertion

2805 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2808 > Autres immobilisations incorporelles

28087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition

28088 > Autres immobilisations incorporelles

281 > Amortissements des immobilisations corporelles

2812 > Agencements, aménagements de terrains

28121 > Terrains nus

28125 > Terrains bâtis

28128 > Autres terrains

2813 > Constructions

28131 > Bâtiments

28135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

28138 > Autres constructions

2814 > Constructions sur sol d'autrui

28141 > Bâtiments

28143 > Droit de superficie

28145 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

28148 > Autres constructions

2815 > Installations, matériel et outillage techniques

28151 > Installations complexes spécialisées

28153 > Installations à caractère spécifique

28154 > Matériel industriel

28155 > Outillage industriel

28156 > Matériel spécifique d'exploitation

28157 > Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels

28158 > Autres

2817 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

28172 > Agencements et aménagements de terrains

28173 > Constructions

28174 > Constructions sur sol d'autrui

28175 > Installations, matériel et outillage techniques

28178 > Autres immobilisations corporelles

2818 > Autres immobilisations corporelles

28181 > Installations générales, agencements et aménagements divers

28182 > Matériel de transport

28183 > Matériel de bureau et matériel informatique

28184 > Mobilier

28185 > Cheptel

28186 > Emballages récupérables

28188 > Autres

282 > Amortissements des immobilisations reçues en affectation ou en concession

2822 > Agencements et aménagements de terrains

2823 > Constructions

2824 > Constructions sur sol d'autrui

2825 > Installations, matériel et outillage techniques

2828 > Autres immobilisations corporelles

29 > DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS

290 > Dépréciations des immobilisations incorporelles

2905 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2908 > Autres immobilisations incorporelles

29087 > Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition

29088 > Autres immobilisations incorporelles

291 > Dépréciations des immobilisations corporelles

2911 > Terrains

29111 > Terrains nus

29115 > Terrains bâtis

29118 > Autres terrains

2912 > Agencements et aménagements de terrains

29121 > Terrains nus

29125 > Terrains bâtis

29128 > Autres terrains

2913 > Constructions

29131 > Bâtiments

29135 > Installations générales, agencements, aménagements des constructions

29138 > Autres constructions

2914 > Constructions sur sol d'autrui

29141 > Bâtiments

29143 > Droit de superficie

29145 > Installations générales, agencements, aménagements

29148 > Autres constructions

2915 > Installations, matériels et outillages techniques

29151 > Installations complexes spécialisées

29153 > Installations à caractère spécifique

29154 > Matériel industriel

29155 > Outillage industriel

29156 > Matériel spécifique d'exploitation

29157 > Agencements et aménagements des matériel et outillage industriels

29158 > Autres

2916 > Collections et œuvres d'art

2917 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

29171 > Terrains

29172 > Agencements et aménagements de terrains

29173 > Constructions

29174 > Constructions sur sol d'autrui

29175 > Installations, matériels et outillages techniques

29178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition

2918 > Autres immobilisations corporelles

29181 > Installations générales, agencements, aménagements divers

29182 > Matériel de transport

29183 > Matériel de bureau et matériel informatique

29184 > Mobilier

29185 > Cheptel

29186 > Emballages récupérables

29188 > Autres

292 > Dépréciations des immobilisations reçues en concession

2921 > Terrains

2922 > Agencements et aménagements de terrains

2923 > Constructions

2924 > Constructions sur sol d'autrui

2925 > Installations, matériels et outillages techniques

2928 > Autres immobilisations corporelles

293 > Dépréciations des immobilisations en cours

2931 > Immobilisations corporelles en cours

2932 > Immobilisations incorporelles en cours

296 > Dépréciations des participations et créances rattachées à des participations

2961 > Titres de participation

2966 > Autres formes de participation

297 > Dépréciations des autres immobilisations financières

2971 > Titres immobilisés – Droit de propriété

2972 > Titres immobilisés – Droit de créance

2974 > Prêts

2975 > Dépôts et cautionnements versés

2976 > Autres créances immobilisées

29762 > Créances sur transfert de droits à déduction de TVA

29763 > Créances sur des collectivités publiques

29764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé

29766 > Créances pour locations-acquisitions

29768 > Intérêts courus

297682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)

297684 > Intérêts courus sur prêts

297685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements

297688 > Intérêts courus sur créances diverses

CLASSE 3 : COMPTES DE STOCKS ET EN-COURS

31 > MATIÈRES PREMIÈRES ET ASSIMILÉES

32 > AUTRES APPROVISIONNEMENTS

321 > Matières consommables

322 > Fournitures consommables

3221 > Combustibles et carburants

3222 > Produits d'entretien

3223 > Fournitures d'atelier et d'usine

3224 > Fournitures de magasin

3225 > Fournitures administratives

3226 > Vêtements de travail

3227 > Pièces de rechange

3228 > Autres fournitures consommables

326 > Emballages

33 > EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS

34 > EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES

35 > STOCKS DE PRODUITS

351 > Produits intermédiaires

355 > Produits finis

358 > Produits résiduels (ou matières de récupération)

37 > STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NUS

371 > Compteurs

378 > Autres marchandises

39 > DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS

391 > Dépréciations des matières premières et assimilées

392 > Dépréciations des autres approvisionnements

393 > Dépréciations des en-cours de production de biens

394 > Dépréciations des en-cours de production de services

395 > Dépréciations des stocks de produits

397 > Dépréciations des stocks de marchandises

CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS**40 > FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES****401 > Fournisseurs**

4011 > Fournisseurs

4017 > Fournisseurs – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

40171 > Fournisseurs – Retenues de garantie

40172 > Fournisseurs – Cessions, oppositions

40173 > Fournisseurs – Pénalités de retard d'exécution des marchés publics

40174 > Fournisseurs – Intérêts moratoires

403 > Fournisseurs – Effets à payer**404 > Fournisseurs d'immobilisations**

4041 > Fournisseurs d'immobilisations

4047 > Fournisseurs d'immobilisations – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d'exécution des marchés

40471 > Fournisseurs d'immobilisations – Retenues de garantie

40472 > Fournisseurs d'immobilisations – Cessions, oppositions

40473 > Fournisseurs d'immobilisations – Pénalités de retard d'exécution des marchés publics

40474 > Fournisseurs d'immobilisations – Intérêts moratoires

405 > Fournisseurs d'immobilisations – Effets à payer**407 > Fournisseurs – Différences de conversion**

4071 > Fournisseurs – Différences de conversion

4074 > Fournisseurs d'immobilisations – Différences de conversion

408 > Fournisseurs – Factures non parvenues**409 > Fournisseurs débiteurs**

4091 > Fournisseurs – Avances versées sur commandes

4093 > Mandat – Avance de fonds ou remboursement de débours

4096 > Fournisseurs – Créances pour emballages et matériel à rendre

4097 > Fournisseurs – Autres avoirs

40971 > Fournisseurs – Autres avoirs – Amiable

40976 > Fournisseurs – Autres avoirs – Contentieux

4098 > Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus

41 > CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**411 > Clients****412 > Clients – Redevances agences de l'eau**

4121 > Clients – Redevance pour pollution d'origine domestique

4122 > Clients – Redevance pour modernisation des réseaux de collecte

4124 > Clients – Redevance sur la consommation d'eau potable

4128 > Clients – Autres redevances

413 > Clients – Effets à recevoir**416 > Clients douteux**

4161 > Créances douteuses

4162 > Créances irrécouvrables admises par le juge des comptes

417 > Clients – Différences de conversion**418 > Clients – Produits non encore facturés****419 > Clients créditeurs**

4191 > Clients – Avances et acomptes reçus sur commandes

- 4196 > Clients – Dettes pour emballages et matériels consignés
- 4197 > Clients – Autres avoirs
- 4198 > Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir

42 > PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES

- 421 > Personnel – Rémunérations dues**
- 422 > Comité d'entreprise, œuvres sociales**
- 425 > Personnel – Acomptes**
- 427 > Personnel – Oppositions**
- 428 > Personnel – Charges à payer et produits à recevoir**
 - 4282 > Dettes provisionnées pour congés à payer
 - 4286 > Autres charges à payer
 - 4287 > Produits à recevoir
- 429 > Déficits et débets des comptables et régisseurs**

43 > SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX

- 431 > Sécurité sociale**
- 437 > Autres organismes sociaux**
- 438 > Organismes sociaux – Charges à payer et produits à recevoir**
 - 4382 > Charges sociales sur congés à payer
 - 4386 > Autres charges à payer
 - 4387 > Produits à recevoir

44 > ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

- 441 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir**
 - 4411 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Amiable
 - 4416 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Contentieux
- 442 > État – Impôts et taxes recouvrables sur des tiers**
 - 4421 > Prélèvement à la source – Impôt sur le revenu
 - 4428 > Autres
- 443 > Opérations particulières avec l'État, les collectivités publiques**
 - 4431 > Dépenses
 - 4432 > Recettes – Amiable
 - 4436 > Recettes – Contentieux
- 445 > État – Taxes sur le chiffre d'affaires**
 - 4452 > TVA intracommunautaire due
 - 4453 > TVA due à l'importation
 - 4455 > Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser
 - 44551 > TVA à décaisser
 - 44558 > Taxes assimilées à la TVA
 - 4456 > Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles
 - 44562 > TVA sur immobilisations
 - 44563 > TVA transférée par d'autres organismes
 - 44565 > TVA versée sur avances de marchés de fonctionnement
 - 44566 > TVA sur autres biens et services
 - 44567 > Crédit de TVA à reporter
 - 44568 > Taxes assimilées à la TVA
 - 4457 > Taxes sur le chiffre d'affaires collectées
 - 44571 > TVA collectée
 - 44578 > Taxes assimilées à la TVA
 - 4458 > Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente
 - 44581 > Acomptes – Régime simplifié d'imposition
 - 44583 > Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé

- 44585 > TVA à régulariser – Retenue de garantie
- 44588 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente
 - 445884 > TVA déduite sur avances versées – Régime des encaissements
 - 445885 > TVA décaissée sur avances reçues – Régime des encaissements
 - 445886 > TVA à déduire lors du paiement – Régime des encaissements
 - 445888 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente

446 > Agences de l'eau**447 > Autres impôts, taxes et versements assimilés****448 > État – Charges à payer et produits à recevoir**

- 4482 > Charges fiscales sur congés à payer
- 4486 > Charges à payer
- 4487 > Produits à recevoir

449 > Quotas d'émission de GES à acquérir**45 > COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE****451 > Compte de rattachement avec...(à subdiviser)****455 > Recettes sur rôle pour le compte de tiers**

- 4551 > Redevables sur rôle pour le compte de tiers
- 4557 > Produits sur rôle pour le compte de tiers
- 4558 > TVA sur rôle pour le compte de tiers
 - 45581 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Prise en compte
 - 45582 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Encaissements
- 4559 > Versements sur rôle pour le compte de tiers
 - 45591 > TVA sur rôle pour le compte de tiers
 - 45592 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – TVA

458 > Opérations pour le compte de tiers (à subdiviser par opération)

- 4581 > Dépenses (à subdiviser par opération)
- 4582 > Recettes (à subdiviser par opération)

46 > DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIVERS**462 > Créances sur cessions d'immobilisations**

- 4621 > Créances sur cessions d'immobilisations – Amiable
- 4626 > Créances sur cessions d'immobilisations – Contentieux

463 > Emprunts souscrits dans le public gérés par la collectivité

- 4631 > Souscriptions reçues
- 4632 > Intérêts à payer
- 4633 > Titres amortis (ou capital) à rembourser

464 > Encaissements pour le compte de tiers (hors rôles)**466 > Excédents de versement****467 > Autres comptes débiteurs ou créditeurs**

- 4671 > Autres comptes créditeurs
 - 46711 > Autres comptes créditeurs
 - 46717 > Autres comptes créditeurs – Cessions, oppositions
- 4672 > Autres comptes débiteurs
 - 46721 > Débiteurs divers – Amiable
 - 46726 > Débiteurs divers – Contentieux
- 4674 > Opérations avec des régisseurs intéressés
- 4675 > Mandataires – Opérations déléguées – Recettes
- 4677 > Débiteurs et créditeurs divers – Différences de conversion
 - 46771 > Créditeurs divers – Différences de conversion
 - 46772 > Débiteurs divers – Différences de conversion
- 4678 > Déficits sur opérations de gestion

468 > Divers – Charges à payer et produits à recevoir

- 4686 > Charges à payer
- 4687 > Produits à recevoir

47 > COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE**471 > Recettes à classer ou à régulariser**

- 4711 > Versements des régisseurs
- 4712 > Virements réimputés
- 4713 > Recettes perçues avant émission des titres
- 4714 > Recettes à réimputer
 - 47141 > Recettes perçues en excédent à réimputer
 - 471411 > Excédents à réimputer – Personnes physiques
 - 471412 > Excédents à réimputer – Personnes morales
 - 47142 > Frais de saisie perçus avant prise en charge
 - 47143 > Flux d'encaissement à réimputer
- 4716 > Versements des mandataires
- 4717 > Recettes relevé banque de France
- 4718 > Autres recettes à régulariser

472 > Dépenses à classer ou à régulariser

- 4721 > Dépenses réglées sans mandatement préalable
- 4722 > Commissions bancaires en instance de mandatement (carte bancaire)
- 4728 > Autres dépenses à régulariser

475 > Recettes sur rôle

- 4751 > Redevables sur rôle
- 4757 > Produits sur rôle
- 4758 > TVA sur rôle
- 4759 > Versement du tiers en charge du rôle

476 > Différence de conversion – Actif

- 4761 > Diminution des créances
 - 47611 > Diminution des prêts
 - 47612 > Diminution d'autres créances
- 4762 > Augmentation des dettes
 - 47621 > Augmentation d'emprunts et d'autres dettes
 - 47622 > Augmentation d'autres dettes
- 4768 > Différences compensées par couverture de change

477 > Différences de conversion – Passif

- 4771 > Augmentation des créances
 - 47711 > Augmentation des prêts
 - 47712 > Augmentation d'autres créances
- 4772 > Diminution des dettes
 - 47721 > Diminution d'emprunts et dettes assimilées
 - 47722 > Diminution d'autres dettes
- 4778 > Différences compensées par couverture de change

478 > Autres comptes transitoires

- 4781 > Frais de poursuite rattachés
- 4784 > Arrondis sur déclaration de TVA
- 4788 > Autres comptes transitoires

48 > COMPTES DE RÉGULARISATION**481 > Charges à répartir sur plusieurs exercices**

- 4815 > Charges liées à la crise sanitaire COVID-19
- 4816 > Frais d'émission des emprunts
- 4817 > Pénalités de renégociation de la dette
- 4818 > Charges à étaler

486 > Charges constatées d’avance

487 > Produits constatés d’avance

49 > DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES DE TIERS

491 > Dépréciations des comptes de clients

496 > Dépréciations des comptes de débiteurs divers

CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS**50 > VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT****506 > Obligations****507 > Bons du Trésor et bons d'épargne PTT****508 > Autres valeurs mobilières de placement et autres créances assimilées****51 > BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS****511 > Valeurs à l'encaissement**

5112 > Chèques à encaisser

5113 > Effets à l'encaissement

5114 > Effets à l'escompte

5115 > Cartes bancaires à l'encaissement

5116 > TIP à l'encaissement

5117 > Valeurs impayées

51172 > Chèques impayés

51175 > Cartes bancaires impayées

51176 > TIP impayés

51178 > Autres valeurs impayées

5118 > Autres valeurs à l'encaissement

512 > Banques**514 > Chèques postaux****515 > Compte au Trésor****516 > Comptes de placements (court terme)**

5162 > Comptes à terme

5168 > Autres comptes de placement

517 > Autres organismes financiers**518 > Intérêts courus**

5186 > Intérêts courus à payer

5187 > Intérêts courus à recevoir

519 > Concours financiers à court terme

5192 > Avances de trésorerie

51921 > Avances de la collectivité de rattachement (régies non personnalisées)

51928 > Autres avances de trésorerie

5193 > Lignes de crédit de trésorerie

51931 > Lignes de crédit de trésorerie

51932 > Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt

5194 > Billets de trésorerie

5198 > Autres crédits de trésorerie

53 > CAISSE**54 > RÉGIES D'AVANCES ET ACCRÉDITIFS****541 > Disponibilités chez les régisseurs**

5411 > Régisseurs d'avances (avances)

5412 > Régisseurs de recettes (fonds de caisse)

542 > Disponibilités chez d'autres tiers

5421 > Administrateurs de legs

5428 > Disponibilités chez d'autres tiers

55 > Avances de trésorerie versées

552 > Avances aux sociétés d'économie mixte

558 > Autres avances de trésorerie versées

5581 > Autres avances de trésorerie versées

5588 > Intérêts courus

58 > VIREMENTS INTERNES

580 > Opérations d'ordre budgétaires

584 > Encaissements par lecture optique

586 > Opérations financières entre le budget principal et ses budgets comptablement rattachés

587 > Compte pivot

5871 > Compte pivot – Encaissement régie à ventiler

5872 > Compte pivot – Admission en non valeur et créances éteintes

588 > Autres virements internes

589 > Comptes techniques

5891 > Reprise des balances d'entrée

5892 > Migration

5893 > Migration des rôles

5894 > Ventilation comptes budgétaires

59 > DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES FINANCIERS

590 > Dépréciations des valeurs mobilières de placement

5906 > Obligations

5908 > Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées

595 > Dépréciations des avances de trésorerie versées

CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES**60 > ACHATS ET VARIATION DES STOCKS****601 > Achats stockés – Matières premières (et fournitures)****602 > Achats stockés – Autres approvisionnements**

6021 > Matières consommables

6022 > Fournitures consommables

60221 > Combustibles et carburants

60222 > Produits d'entretien

60223 > Fournitures d'atelier et d'usine

60224 > Fournitures de magasin

60225 > Fourniture de bureau

60226 > Vêtements de travail

60227 > Pièces de rechange

60228 > Autres fournitures consommables

6026 > Emballages

603 > Variations des stocks

6031 > Variation des stocks de matières premières (et fournitures)

6032 > Variation des stocks des autres approvisionnements

6037 > Variation des stocks de marchandises et de terrains nus

604 > Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux**605 > Achats d'eau****606 > Achats non stockés de matière et fournitures**

6061 > Fournitures non stockables (eau, énergie...)

6062 > Produits de traitement

6063 > Fournitures d'entretien et de petit équipement

6064 > Fournitures administratives

6066 > Carburants

6068 > Autres matières et fournitures

607 > Achats de marchandises

6071 > Compteurs

6078 > Autres marchandises

609 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats

6091 > de matières premières (et fournitures)

6092 > d'autres approvisionnements stockés

6094 > d'études, prestations de services, équipements et travaux

6095 > d'eau

6096 > d'approvisionnements non stockés

6097 > de marchandises

61/62 > AUTRES CHARGES EXTERNES**61 > SERVICES EXTÉRIEURS****611 > Sous-traitance générale****612 > Redevances de crédit-bail**

6122 > Crédit-bail mobilier

6125 > Crédit-bail immobilier

613 > Locations, droits de passage et servitudes diverses

6132 > Locations immobilières

6135 > Locations mobilières

6136 > Mali sur emballages

6137 > Redevances, droits de passage et servitudes diverses

614 > Charges locatives et de copropriété

615 > Entretien et réparations

6152 > Sur biens immobiliers

61521 > Bâtiments publics

61523 > Réseaux

61528 > Autres

6155 > Sur biens mobiliers

61551 > Matériel roulant

61558 > Autres biens mobiliers

6156 > Maintenance

616 > Primes d'assurances

6161 > Multirisques

6162 > Assurance obligatoire dommage construction

6168 > Autres

617 > Études et recherches

618 > Divers

619 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs

62 > AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

621 > Personnel extérieur au service

6211 > Personnel intérimaire

6215 > Personnel affecté par la collectivité de rattachement

6218 > Autre personnel extérieur

622 > Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

6221 > Commissions et courtages sur achats

6222 > Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement

6225 > Indemnités au comptable et aux régisseurs

6226 > Honoraires

6227 > Frais d'actes et de contentieux

6228 > Divers

623 > Publicité, publications, relations publiques

6231 > Annonces et insertions

6232 > Échantillons

6233 > Foires et expositions

6236 > Catalogues et imprimés

6237 > Publications

6238 > Divers

624 > Transports de biens et transports collectifs du personnel

6241 > Transports sur achats

6242 > Transports sur ventes

6244 > Transports administratifs

6247 > Transports collectifs du personnel

6248 > Divers

625 > Déplacements, missions et réceptions

6251 > Voyages et déplacements

6255 > Frais de déménagement

6256 > Missions

6257 > Réceptions

626 > Frais postaux et de télécommunications

6261 > Frais d'affranchissement

6262 > Frais de télécommunications

627 > Services bancaires et assimilés**628 > Divers**

- 6281 > Concours divers (cotisations...)
- 6282 > Frais de gardiennage
- 6283 > Frais de nettoyage des locaux
- 6287 > Remboursements de frais
 - 62871 > à la collectivité de rattachement
 - 62876 > au GFP de rattachement
 - 62878 > à des tiers
- 6288 > Autres

629 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs**63 > IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS****631 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administrations des impôts)**

- 6311 > Taxe sur les salaires
- 6312 > Taxe d'apprentissage
- 6313 > Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
- 6314 > Cotisation pour défaut d'investissement obligatoire dans la construction
- 6318 > Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

633 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)

- 6331 > Versement mobilité
- 6332 > Cotisations versées au FNAL
- 6333 > Participation des employeurs à la formation professionnelle continue
- 6334 > Participation des employeurs à l'effort de construction
- 6335 > Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage
- 6336 > Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale
- 6338 > Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations

635 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrations des impôts)

- 6351 > Impôts directs (sauf impôts sur les bénéfices)
 - 63511 > Contribution économique territoriale
 - 635111 > Cotisation foncière des entreprises
 - 635112 > Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
 - 63512 > Taxes foncières
 - 63513 > Autres impôts locaux
 - 63514 > Taxe sur les véhicules des sociétés
- 6352 > Taxes sur le chiffre d'affaires non récupérables
- 6353 > Impôts indirects
- 6354 > Droits d'enregistrement et de timbre
- 6355 > Taxe sur les consommations d'eau
- 6356 > Redevances pour occupation du domaine public national
- 6358 > Autres droits

637 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)

- 6371 > Redevances dues à l'agence de l'eau par l'entité
 - 63711 > Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau
 - 63712 > Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable
 - 63713 > Redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif
 - 63718 > Autres
- 6378 > Autres taxes et redevances

638 > Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)**64 > CHARGES DE PERSONNEL****641 > Rémunérations du personnel**

- 6411 > Salaires, appointements, commissions de base

- 6412 > Congés payés
- 6413 > Primes et gratifications
- 6414 > Indemnités et avantages divers
- 6415 > Supplément familial
- 6419 > Remboursements sur rémunérations du personnel
 - 64191 > Crédit impôt compétitivité emploi
 - 64198 > Autres remboursements

645 > Charges de sécurité sociale et de prévoyance

- 6451 > Cotisations à l'URSSAF
- 6452 > Cotisations aux mutuelles
- 6453 > Cotisations aux caisses de retraites
- 6454 > Cotisations au Pôle emploi
- 6458 > Cotisations aux autres organismes sociaux
- 6459 > Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance

647 > Autres charges sociales

- 6471 > Prestations directes
- 6472 > Versements aux comités d'entreprise
- 6474 > Versements aux autres œuvres sociales
- 6475 > Médecine du travail, pharmacie
- 6478 > Autres charges sociales diverses

648 > Autres charges de personnel

65 > AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

- 6512 > Droits d'utilisation – Informatique en nuage
- 6518 > Autres

653 > Indemnités et frais de mission et de formation des élus et des membres du conseil d'administration

- 6531 > Indemnités
- 6532 > Frais de mission
- 6533 > Cotisations de retraite
- 6534 > Cotisations de sécurité sociale – part patronale
- 6535 > Formation
- 6536 > Frais de représentation

654 > Pertes sur créances irrécouvrables

- 6541 > Créances admises en non-valeur
- 6542 > Créances éteintes

655 > Subventions versées

- 6552 > Subventions d'équipement versées
- 6553 > Subventions de fonctionnement versées

657 > Valeurs comptables des éléments d'actif cédés

658 > Charges diverses de gestion courante

- 6581 > Pénalités sur marchés
- 6582 > Pénalités, amendes fiscales et pénales
- 6583 > Déficits sur opérations de gestion
- 6585 > Intérêts moratoires
- 6586 > Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement
- 6588 > Autres charges diverses de gestion courante

66 > CHARGES FINANCIÈRES

661 > Charges d'intérêts

- 6611 > Intérêts des emprunts et dettes
 - 66111 > Intérêts réglés à l'échéance

66112 > Intérêts – Rattachement des ICNE

66113 > Remboursements d'intérêts d'emprunts transférés

661132 > au GFP de rattachement

661133 > à la collectivité ou à l'établissement de rattachement

661138 > à d'autres tiers

6615 > Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs

6616 > Intérêts bancaires et sur opérations de financement (escompte...)

6618 > Intérêts des autres dettes

665 > Escomptes accordés

666 > Pertes de change

667 > Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

668 > Autres charges financières

6681 > Indemnités pour remboursement anticipé d'emprunt à risque

6682 > Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)

6688 > Autres

67 > CHARGES SPÉCIFIQUES

673 > Titres annulés (sur exercices antérieurs)

678 > Autres charges en lien avec un évènement majeur et inhabituel

68 > DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

681 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges d'exploitation

6811 > Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

6812 > Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir

6814 > Dotations aux provisions réglementées

68146 > Dotations aux provisions spéciales de réévaluation

68148 > Dotations aux autres provisions réglementées

6815 > Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation

6816 > Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

6817 > Dotations aux dépréciations des actifs circulants

686 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges financières

6861 > Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations

6862 > Dotations aux amortissements des charges financières à répartir

6865 > Dotations aux provisions pour risques et charges financiers

6866 > Dotations aux dépréciations des éléments financiers

CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS**70 > VENTES DE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES****701 > Ventes d'eau**

7011 > Eau

70111 > Ventes d'eau aux abonnés

70118 > Autres ventes d'eau

7012 > Taxes et redevances

70121 > Contre-valeurs perçues au profit de l'État et des agences de l'eau

70124 > Redevance pour pollution d'origine domestique

701241 > Redevance pour pollution d'origine domestique

701249 > Reversement à l'agence de l'eau – Redevance pour pollution d'origine domestique

70126 > Redevance sur la consommation d'eau potable

701261 > Redevance sur la consommation d'eau potable

701269 > Reversement à l'agence de l'eau – Redevance sur la consommation d'eau potable

70128 > Autres taxes et redevances

703 > Ventes de produits résiduels**704 > Travaux****706 > Prestations de services**

7061 > Redevances d'assainissement collectif et pour modernisation des réseaux de collecte

70611 > Redevance d'assainissement collectif

70612 > Redevance pour modernisation des réseaux de collecte

706121 > Redevance pour modernisation des réseaux de collecte

706129 > Reversement à l'agence de l'eau – Redevance pour modernisation des

réseaux de collecte

70613 > Participations pour assainissement collectif

7062 > Redevances d'assainissement non collectif

7063 > Contributions des communes ou de l'établissement public de coopération intercommunale (eaux pluviales)

7064 > Locations de compteurs

7065 > Produits des commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement

7068 > Autres prestations de services

707 > Ventes de marchandises

7071 > Compteurs

7078 > Autres marchandises

708 > Produits des activités annexes

7081 > Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel

7082 > Commissions et courtages

7083 > Locations diverses

7084 > Mise à disposition de personnel facturée

7085 > Ports et frais accessoires facturés

7087 > Remboursements de frais

70871 > par la collectivité de rattachement

70876 > par le GFP de rattachement

70878 > par des tiers

7088 > Autres produits d'activités annexes (cessions d'approvisionnements...)

709 > Rabais, remises et ristournes accordés

7093 > sur ventes de produits résiduels

7094 > sur travaux

7096 > sur prestations de services

- 7097 > sur ventes de marchandises
- 7098 > sur produits des activités annexes

71 > PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE)

713 > Variation des stocks (en-cours de production, produits)

- 7133 > Variation des en-cours de production de biens
- 7134 > Variation des en-cours de production de services
- 7135 > Variation des stocks de produits

72 > PRODUCTION IMMOBILISÉE

- 721 > Immobilisations incorporelles**
- 722 > Immobilisations corporelles**

74 > SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

- 741 > De la collectivité de rattachement**
- 747 > Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice**
- 748 > Des tiers**

75 > AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

751 > Redevances

- 7511 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 7517 > Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

752 > Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles

754 > Redevances pour défaut de branchement à l'égout

757 > Produits des cessions d'éléments d'actif

758 > Produits divers de gestion courante

- 7581 > FCTVA
- 7582 > Libéralités reçues
- 7583 > Excédents sur opérations de gestion
- 7584 > Recouvrement sur créances admises en non valeur
- 7585 > Dédits et pénalités perçus
- 7586 > Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)
- 7588 > Autres

76 > PRODUITS FINANCIERS

761 > Produits de participations

762 > Produits des autres immobilisations financières

- 7621 > Produits des autres immobilisations financières encaissés à l'échéance
- 7622 > Produits des autres immobilisations financières – Rattachement des ICNE

764 > Revenus des valeurs mobilières de placement

765 > Escomptes obtenus

766 > Gains de change

767 > Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

768 > Autres produits financiers

- 7681 > Fonds de soutien – Sortie des emprunts à risque
- 7688 > Autres

77 > PRODUITS SPÉCIFIQUES

773 > Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale

778 > Autres produits en lien avec un évènement majeur et inhabituel

78 > REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

781 > Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)

7811 > Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

7814 > Reprises sur provisions réglementées

78146 > Reprises sur provisions spéciales de réévaluation

78148 > Reprises sur autres provisions réglementées

7815 > Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation

7816 > Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles corporelles

7817 > Reprises sur dépréciations des actifs circulants

786 > Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)

7865 > Reprises sur provisions pour risques et charges financiers

7866 > Reprises sur dépréciations des éléments financiers

79 > TRANSFERTS DE CHARGES

791 > Transferts de charges d'exploitation

796 > Transferts de charges financières

CLASSE 8 : COMPTES SPÉCIAUX**80 > ENGAGEMENTS HORS BILAN****801 > Engagements donnés par le service**

8016 > Redevances de crédit-bail restant à courir

80161 > Crédit-bail mobilier

80165 > Crédit-bail immobilier

8017 > Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)

8018 > Autres engagements donnés

802 > Engagements reçus par le service

8027 > Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)

8028 > Autres engagements reçus

86 > VALEURS INACTIVES**861 > Comptes de position : titres et valeurs en portefeuille****862 > Comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants****863 > Comptes de prise en charge**

CLASSE 1 : COMPTES DE CAPITAUX**10 > DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES****102 > Dotations et fonds d’investissement**

- 1021 > Dotation
- 1022 > Fonds d’investissement
 - 10222 > FCTVA
 - 10226 > Taxe d’aménagement
 - 10228 > Autres fonds
 - 10229 > Reprise sur FCTVA et autres fonds globalisés
 - 102291 > Reprise sur FCTVA
 - 102296 > Reprise sur taxe d’aménagement
 - 102298 > Reprise sur autres fonds globalisés
- 1025 > Dons et legs en capital
 - 10251 > Dons et legs en capital
 - 10259 > Reprise sur dons et legs en capital
- 1027 > Mise à disposition (chez le bénéficiaire)

105 > Écarts de réévaluation

- 1051 > Réserve spéciale de réévaluation
- 1052 > Écart de réévaluation libre
- 1053 > Réserve de réévaluation

106 > Réserves

- 1064 > Réserves réglementées
- 1068 > Autres réserves

11 > REPORT À NOUVEAU (solde créditeur ou débiteur)**110 > Report à nouveau (solde créditeur)****119 > Report à nouveau (solde débiteur)****12 > RÉSULTAT DE L’EXERCICE (bénéfice ou perte)****13 > SUBVENTIONS D’INVESTISSEMENT REÇUES****131 > Subventions d’équipement reçues**

- 1311 > de la collectivité de rattachement
- 1318 > des tiers

133 > Fonds affectés à l’équipement

- 1333 > PAE (Plan d’Aménagement d’Ensemble)

139 > Subventions d’investissement inscrites au compte de résultat

- 1391 > Subventions d’équipement
 - 13911 > de la collectivité de rattachement

13918 > des tiers

1393 > Fonds affectés à l’équipement

13933 > PAE

14 > PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

145 > Amortissements dérogatoires

146 > Provision spéciale de réévaluation

148 > Autres provisions réglementées

15 > PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

151 > Provisions pour risques

1511 > Provisions pour litiges et contentieux

15111 > Provisions pour litiges et contentieux (non budgétaires)

15112 > Provisions pour litiges et contentieux (budgétaires)

1514 > Provisions pour amendes et pénalités

15141 > Provisions pour amendes et pénalités (non budgétaires)

15142 > Provisions pour amendes et contentieux (budgétaires)

1515 > Provisions pour pertes de change

15151 > Provisions pour pertes de change (non budgétaires)

15152 > Provisions pour pertes de change (budgétaires)

1518 > Autres provisions pour risques

15181 > Autres provisions pour risques (non budgétaires)

15182 > Autres provisions pour risques (budgétaires)

152 > Provisions pour risques et charges sur emprunts

1521 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (non budgétaires)

1522 > Provisions pour risques et charges sur emprunts (budgétaires)

153 > Provisions pour pensions et obligations similaires

1531 > Provisions pour pensions et obligations similaires (non budgétaires)

1532 > Provisions pour pensions et obligations similaires (budgétaires)

157 > Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices

1572 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions

15721 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (non budgétaires)

15722 > Provisions pour gros entretien et grandes révisions (budgétaires)

158 > Autres provisions pour risques et charges

1581 > Autres provisions pour risques et charges (non budgétaires)

1582 > Autres provisions pour risques et charges (budgétaires)

16 > EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

163 > Emprunts obligataires

1631 > Emprunts obligataires

16311 > Emprunts obligataires remboursables in fine

16318 > Autres emprunts obligataires

1632 > Opérations sur capital remboursable in fine – Anticipation du remboursement

164 > Emprunts auprès des établissements de crédit

- 1641 > Emprunts en euro
- 1643 > Emprunts en devises
- 1644 > Emprunts assortis d’une option de tirage sur ligne de trésorerie
 - 16441 > Opérations afférentes à l’emprunt
 - 16449 > Opérations afférentes à l’option de tirage sur ligne de trésorerie
- 1645 > Remboursements temporaires sur emprunts auprès des établissements de crédit
 - 16451 > Remboursements temporaires sur emprunts en euros
 - 16452 > Remboursements temporaires sur emprunts en devises

165 > Dépôts et cautionnements reçus**166 > Refinancement de dette****167 > Emprunts et dettes assortis de conditions particulières****168 > Autres emprunts et dettes assimilées**

- 1681 > Autres emprunts
- 1687 > Autres dettes
 - 16871 > Remboursements des emprunts souscrits par la collectivité de rattachement
 - 16878 > Remboursement des autres dettes
- 1688 > Intérêts courus
 - 16884 > Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit
 - 16885 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements reçus
 - 16888 > Intérêts courus sur autres emprunts et dettes assimilées

169 > Primes de remboursement des obligations**18 > COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET ANNEXE – RÉGIE NON PERSONNALISÉE)****181 > Compte de liaison : affectation...**

CLASSE 2 : COMPTES D’IMMOBILISATIONS**20 > IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****201 > Frais d’établissement****203 > Frais d’études, de recherche et de développement et frais d’insertion****205 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires**

2051 > Concessions et droits assimilés

2053 > Droit de superficie

208 > Autres immobilisations incorporelles**21 > IMMOBILISATIONS CORPORELLES****211 > Terrains****212 > Agencements et aménagements de terrains****213 > Constructions****214 > Constructions sur sol d’autrui****215 > Installations, matériel et outillage techniques**

2156 > Matériel spécifique d’exploitation

2158 > Autres

216 > Collections et œuvres d’art**217 > Immobilisations reçues au titre d’une mise à disposition**

2171 > Terrains

2172 > Agencements et aménagements de terrains

2173 > Constructions

2174 > Constructions sur sol d’autrui

2175 > Installations, matériel et outillage techniques

21756 > Matériel spécifique d’exploitation

21758 > Autres

2178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d’une mise à disposition

218 > Autres immobilisations corporelles**22 > IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION****221 > Terrains****222 > Agencements et aménagements de terrains****223 > Constructions****224 > Constructions sur sol d’autrui****225 > Installations, matériel et outillage techniques**

2256 > Matériel spécifique d’exploitation

2258 > Autres

228 > Autres immobilisations corporelles**229 > Droits de l’affectant**

23 > IMMOBILISATIONS EN COURS**231 > Immobilisations corporelles en cours**

2312 > Terrains

2313 > Constructions

2314 > Constructions sur sol d'autrui

2315 > Installations, matériel et outillage techniques

2316 > Collections et œuvres d’art

2317 > Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition

2318 > Autres immobilisations corporelles

232 > Immobilisations incorporelles en cours**235 > Part investissement marchés de partenariat****237 > Avances versées sur commandes d’immobilisations incorporelles****238 > Avances versées sur commandes d’immobilisations corporelles****24 > IMMOBILISATIONS AFFECTÉES, CONCÉDÉES, AFFERMÉES OU MISES À DISPOSITION****241 > Mises en concession ou en affermage****243 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l’autonomie financière****248 > Autres mises en affectation ou mises à disposition****249 > Droits du remettant**

2491 > Mises en concession ou en affermage

2493 > Mises en affectation à une régie dotée de la personnalité morale et de l’autonomie financière

2498 > Autres mises en affectation ou mises à disposition

26 > PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS**261 > Titres de participation****266 > Autres formes de participation****269 > Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés****27 > AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES****271 > Titres immobilisés (droit de propriété)****272 > Titres immobilisés (droit de créance)****273 > Comptes de placements (long terme)****274 > Prêts****275 > Dépôts et cautionnements versés****276 > Autres créances immobilisées**

2762 > Créance sur transfert de droits à déduction de TVA

2763 > Créances sur des collectivités publiques

2764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé

2766 > Créances pour locations-acquisitions

2768 > Intérêts courus

27682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)

27684 > Intérêts courus sur prêts

27685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements

27688 > Intérêts courus sur créances diverses

279 > Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés

28 > AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

280 > Amortissements des immobilisations incorporelles

2801 > Frais d’établissement

2803 > Frais d’études, de recherche et de développement et frais d’insertion

2805 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2808 > Autres immobilisations incorporelles

281 > Amortissements des immobilisations corporelles

2812 > Agencements, aménagements de terrains

2813 > Constructions

2814 > Constructions sur sol d’autrui

2815 > Installations, matériel et outillage techniques

28156 > Matériel spécifique d’exploitation

28158 > Autres

2817 > Immobilisations reçues au titre d’une mise à disposition

28172 > Agencements et aménagements de terrains

28173 > Constructions

28174 > Constructions sur sol d’autrui

28175 > Installations, matériel et outillage techniques

28178 > Autres immobilisations corporelles

2818 > Autres immobilisations corporelles

282 > Amortissements des immobilisations reçues en affectation ou en concession

2822 > Agencements et aménagements de terrains

2823 > Constructions

2824 > Constructions sur sol d’autrui

2825 > Installations, matériel et outillage techniques

2828 > Autres immobilisations corporelles

29 > DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS

290 > Dépréciations des immobilisations incorporelles

2905 > Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

2908 > Autres immobilisations incorporelles

291 > Dépréciations des immobilisations corporelles

2911 > Terrains

2912 > Agencements et aménagements de terrains

2913 > Constructions

2914 > Constructions sur sol d’autrui

29143 > Constructions sur sol d’autrui – Droit de superficie

2915 > Installations, matériels et outillages techniques

29156 > Matériel spécifique d’exploitation

29158 > Autres

2916 > Collections et œuvres d’art

2917 > Immobilisations reçues au titre d’une mise à disposition

29171 > Terrains

29172 > Agencements et aménagements de terrains

29173 > Constructions

29174 > Constructions sur sol d’autrui

29175 > Installations, matériels et outillages techniques

29178 > Autres immobilisations corporelles reçues au titre d’une mise à disposition

2918 > Autres immobilisations corporelles

292 > Dépréciations des immobilisations reçues en concession

2921 > Terrains

2922 > Agencements et aménagements de terrains

2923 > Constructions

2924 > Constructions sur sol d’autrui

2925 > Installations, matériels et outillages techniques

2928 > Autres immobilisations corporelles

293 > Dépréciations des immobilisations en cours

2931 > Immobilisations corporelles en cours

2932 > Immobilisations incorporelles en cours

296 > Dépréciations des participations et créances rattachées à des participations

2961 > Titres de participation

2966 > Autres formes de participation

297 > Dépréciations des autres immobilisations financières

2971 > Titres immobilisés – Droit de propriété

2972 > Titres immobilisés – Droit de créance

2974 > Prêts

2975 > Dépôts et cautionnements versés

2976 > Autres créances immobilisées

29762 > Créances sur transfert de droits à déduction de TVA

29763 > Créances sur des collectivités publiques

29764 > Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé

29766 > Créances pour locations-acquisitions

29768 > Intérêts courus

297682 > Intérêts courus sur titres immobilisés (droit de créance)

297684 > Intérêts courus sur prêts

297685 > Intérêts courus sur dépôts et cautionnements

297688 > Intérêts courus sur créances diverses

CLASSE 3 : COMPTES DE STOCKS ET EN-COURS**31 > MATIÈRES PREMIÈRES ET ASSIMILÉES****32 > AUTRES APPROVISIONNEMENTS****321 > Matières consommables****322 > Fournitures consommables****326 > Emballages****33 > EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS****34 > EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES****35 > STOCKS DE PRODUITS****37 > STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TERRAINS NUS****371 > Compteurs****378 > Autres marchandises****39 > DÉPRÉCIATIONS DES STOCKS ET EN-COURS****391 > Dépréciations des matières premières et assimilées****392 > Dépréciations des autres approvisionnements****393 > Dépréciations des en-cours de production de biens****394 > Dépréciations des en-cours de production de services****395 > Dépréciations des stocks de produits****397 > Dépréciations des stocks de marchandises**

CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS**40 > FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES****401 > Fournisseurs**

4011 > Fournisseurs

4017 > Fournisseurs – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d’exécution des marchés

40171 > Fournisseurs – Retenues de garantie

40172 > Fournisseurs – Cessions, oppositions

40173 > Fournisseurs – Pénalités de retard d’exécution des marchés publics

40174 > Fournisseurs – Intérêts moratoires

403 > Fournisseurs – Effets à payer**404 > Fournisseurs d’immobilisations**

4041 > Fournisseurs d’immobilisations

4047 > Fournisseurs d’immobilisations – Retenues de garantie, oppositions et pénalités de retard d’exécution des marchés

40471 > Fournisseurs d’immobilisations – Retenues de garantie

40472 > Fournisseurs d’immobilisations – Cessions, oppositions

40473 > Fournisseurs d’immobilisations – Pénalités de retard d’exécution des marchés publics

40474 > Fournisseurs d’immobilisations – Intérêts moratoires

405 > Fournisseurs d’immobilisations – Effets à payer**407 > Fournisseurs – Différences de conversion**

4071 > Fournisseurs – Différences de conversion

4074 > Fournisseurs d’immobilisations – Différences de conversion

408 > Fournisseurs – Factures non parvenues**409 > Fournisseurs débiteurs**

4091 > Fournisseurs – Avances versées sur commandes

4093 > Mandat – Avance de fonds ou remboursement de débours

4097 > Fournisseurs – Autres avoirs

40971 > Fournisseurs – Autres avoirs – Amiable

40976 > Fournisseurs – Autres avoirs – Contentieux

4098 > Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus

41 > CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**411 > Clients****412 > Clients – Redevances agences de l’eau**

4121 > Clients – Redevance pour pollution d’origine domestique

4122 > Clients – Redevance pour modernisation des réseaux de collecte

4124 > Clients – Redevance sur la consommation d’eau potable

4128 > Clients – Autres redevances

413 > Clients – Effets à recevoir**416 > Clients douteux**

4161 > Créances douteuses

4162 > Créances irrécouvrables admises par le juge des comptes

417 > Clients – Différences de conversion**418 > Clients – Produits non encore facturés****419 > Clients créditeurs**

4191 > Clients – Avances et acomptes reçus sur commandes

4197 > Clients – Autres avoirs

4198 > Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir

42 > PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES**421 > Personnel – Rémunérations dues****422 > Comité d’entreprise, œuvres sociales****425 > Personnel – Acomptes****427 > Personnel – Oppositions****428 > Personnel – Charges à payer et produits à recevoir**

4282 > Dettes provisionnées pour congés à payer

4286 > Autres charges à payer

4287 > Produits à recevoir

429 > Déficits et débets des comptables et régisseurs**43 > SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX****431 > Sécurité sociale****437 > Autres organismes sociaux****438 > Organismes sociaux – Charges à payer et produits à recevoir**

4382 > Charges sociales sur congés à payer

4386 > Autres charges à payer

4387 > Produits à recevoir

44 > ÉTAT ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES**441 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir**

4411 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Amiable

4416 > État et autres collectivités publiques – Subventions à recevoir – Contentieux

442 > État – Impôts et taxes recouvrables sur des tiers

4421 > Prélèvement à la source – Impôt sur le revenu

4428 > Autres

443 > Opérations particulières avec l’État, les collectivités publiques

4431 > Dépenses

4432 > Recettes – Amiable

4436 > Recettes – Contentieux

445 > État – Taxes sur le chiffre d’affaires

4452 > TVA intracommunautaire due

- 4453 > TVA due à l'importation
- 4455 > Taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser
 - 44551 > TVA à décaisser
 - 44558 > Taxes assimilées à la TVA
- 4456 > Taxes sur le chiffre d'affaires déductibles
 - 44562 > TVA sur immobilisations
 - 44563 > TVA transférée par d'autres organismes
 - 44565 > TVA versée sur avances de marchés de fonctionnement
 - 44566 > TVA sur autres biens et services
 - 44567 > Crédit de TVA à reporter
 - 44568 > Taxes assimilées à la TVA
- 4457 > Taxes sur le chiffre d'affaires collectées
 - 44571 > TVA collectée
 - 44578 > Taxes assimilées à la TVA
- 4458 > Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente
 - 44581 > Acomptes – Régime simplifié d'imposition
 - 44583 > Remboursement de taxes sur le chiffre d'affaires demandé
 - 44585 > TVA à régulariser – Retenue de garantie
 - 44588 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente
 - 445884 > TVA déduite sur avances versées – Régime des encaissements
 - 445885 > TVA décaissée sur avances reçues – Régime des encaissements
 - 445886 > TVA à déduire lors du paiement – Régime des encaissements
 - 445888 > Autres taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente

446 > Agences de l'eau**447 > Autres impôts, taxes et versements assimilés****448 > État – Charges à payer et produits à recevoir**

- 4482 > Charges fiscales sur congés à payer
- 4486 > Charges à payer
- 4487 > Produits à recevoir

449 > Quotas d'émission de GES à acquérir**45 > COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE****451 > Compte de rattachement avec... (à subdiviser)****455 > Recettes sur rôle pour le compte de tiers**

- 4551 > Redevables sur rôle pour le compte de tiers
- 4557 > Produits sur rôle pour le compte de tiers
- 4558 > TVA sur rôle pour le compte de tiers
 - 45581 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Prise en compte
 - 45582 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – Encaissements
- 4559 > Versements sur rôle pour le compte de tiers
 - 45591 > TVA sur rôle pour le compte de tiers
 - 45592 > TVA sur rôle pour le compte de tiers – TVA

458 > Opérations pour le compte de tiers (à subdiviser par opération)

4581 > Dépenses (à subdiviser par opération)

4582 > Recettes (à subdiviser par opération)

46 > DÉBITEURS ET CRÉDITEURS DIVERS**462 > Créances sur cessions d'immobilisations**

4621 > Créances sur cessions d'immobilisations – Amiable

4626 > Créances sur cessions d'immobilisations – Contentieux

463 > Emprunts souscrits dans le public gérés par la collectivité

4631 > Souscriptions reçues

4632 > Intérêts à payer

4633 > Titres amortis (ou capital) à rembourser

464 > Encaissements pour le compte de tiers (hors rôles)**466 > Excédents de versement****467 > Autres comptes débiteurs ou créditeurs**

4671 > Autres comptes créditeurs

46711 > Autres comptes créditeurs

46717 > Autres comptes créditeurs – Cessions, oppositions

4672 > Autres comptes débiteurs

46721 > Débiteurs divers – Amiable

46726 > Débiteurs divers – Contentieux

4674 > Opérations avec des régisseurs intéressés

4675 > Mandataires – Opérations déléguées – Recettes

4677 > Débiteurs et créditeurs divers – Différences de conversion

46771 > Créditeurs divers – Différences de conversion

46772 > Débiteurs divers – Différences de conversion

4678 > Déficits sur opérations de gestion

468 > Divers – Charges à payer et produits à recevoir

4686 > Charges à payer

4687 > Produits à recevoir

47 > COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE**471 > Recettes à classer ou à régulariser**

4711 > Versements des régisseurs

4712 > Virements réimputés

4713 > Recettes perçues avant émission des titres

4714 > Recettes à réimputer

47141 > Recettes perçues en excédent à réimputer

471411 > Excédents à réimputer – Personnes physiques

471412 > Excédents à réimputer – Personnes morales

47142 > Frais de saisie perçus avant prise en charge

47143 > Flux d'encaissement à réimputer

4716 > Versements des mandataires

4717 > Recettes relevé banque de France

4718 > Autres recettes à régulariser

472 > Dépenses à classer ou à régulariser

4721 > Dépenses réglées sans mandatement préalable

4722 > Commissions bancaires en instance de mandatement (carte bancaire)

4728 > Autres dépenses à régulariser

475 > Recettes sur rôle

4751 > Redevables sur rôle

4757 > Produits sur rôle

4758 > TVA sur rôle

4759 > Versement du tiers en charge du rôle

476 > Différence de conversion – Actif

4761 > Diminution des créances

47611 > Diminution des prêts

47612 > Diminution d'autres créances

4762 > Augmentation des dettes

47621 > Augmentation d'emprunts et d'autres dettes

47622 > Augmentation d'autres dettes

4768 > Différences compensées par couverture de change

477 > Différences de conversion – Passif

4771 > Augmentation des créances

47711 > Augmentation des prêts

47712 > Augmentation d'autres créances

4772 > Diminution des dettes

47721 > Diminution d'emprunts et dettes assimilées

47722 > Diminution d'autres dettes

4778 > Différences compensées par couverture de change

478 > Autres comptes transitoires

4781 > Frais de poursuite rattachés

4784 > Arrondis sur déclaration de TVA

4788 > Autres comptes transitoires

48 > COMPTES DE RÉGULARISATION

481 > Charges à répartir sur plusieurs exercices

4815 > Charges liées à la crise sanitaire COVID-19

4816 > Frais d'émission des emprunts

4817 > Pénalités de renégociation de la dette

4818 > Charges à étaler

486 > Charges constatées d'avance

487 > Produits constatés d'avance

49 > DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES DE TIERS

491 > Dépréciations des comptes de clients

496 > Dépréciations des comptes de débiteurs divers

CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS**50 > VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT****506 > Obligations****507 > Bons du Trésor et bons d'épargne PTT****508 > Autres valeurs mobilières de placement et autres créances assimilées****51 > BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILÉS****511 > Valeurs à l'encaissement**

5112 > Chèques à encaisser

5113 > Effets à l'encaissement

5114 > Effets à l'escompte

5115 > Cartes bancaires à l'encaissement

5116 > TIP à l'encaissement

5117 > Valeurs impayées

51172 > Chèques impayés

51175 > Cartes bancaires impayées

51176 > TIP impayés

51178 > Autres valeurs impayées

5118 > Autres valeurs à l'encaissement

512 > Banques**514 > Chèques postaux****515 > Compte au Trésor****516 > Comptes de placements (court terme)**

5162 > Comptes à terme

5168 > Autres comptes de placement

517 > Autres organismes financiers**518 > Intérêts courus**

5186 > Intérêts courus à payer

5187 > Intérêts courus à recevoir

519 > Concours financiers à court terme

5192 > Avances de trésorerie

51921 > Avances de la collectivité de rattachement (régies non personnalisées)

51928 > Autres avances de trésorerie

5193 > Lignes de crédit de trésorerie

51931 > Lignes de crédit de trésorerie

51932 > Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt

5194 > Billets de trésorerie

5198 > Autres crédits de trésorerie

53 > CAISSE

54 > RÉGIES D’AVANCES ET ACCRÉDITIFS**541 > Disponibilités chez les régisseurs**

5411 > Régisseurs d’avances (avances)

5412 > Régisseurs de recettes (fonds de caisse)

542 > Disponibilités chez d’autres tiers

5421 > Administrateurs de legs

5428 > Disponibilités chez d’autres tiers

55 > AVANCES DE TRÉSORERIE VERSÉES**552 > Avances aux sociétés d’économie mixte****558 > Autres avances de trésorerie versées**

5581 > Autres avances de trésorerie versées

5588 > Intérêts courus

58 > VIREMENTS INTERNES**580 > Opérations d’ordre budgétaires****584 > Encaissements par lecture optique****586 > Opérations financières entre le budget principal et ses budgets comptablement rattachés****587 > Compte pivot**

5871 > Compte pivot – Encaissement régie à ventiler

5872 > Compte pivot – Admission en non valeur et créances éteintes

588 > Autres virements internes**589 > Comptes techniques**

5891 > Reprise des balances d’entrée

5892 > Migration

5893 > Migration des rôles

5894 > Ventilation comptes budgétaires

59 > DÉPRÉCIATIONS DES COMPTES FINANCIERS**590 > Dépréciations des valeurs mobilières de placement****595 > Dépréciations des avances de trésorerie versées**

CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES**60 > ACHATS ET VARIATION DES STOCKS****601 > Achats stockés – Matières premières (et fournitures)****602 > Achats stockés – Autres approvisionnements**

6021 > Matières consommables

6022 > Fournitures consommables

6026 > Emballages

603 > Variations des stocks

6031 > Variation des stocks de matières premières (et fournitures)

6032 > Variation des stocks des autres approvisionnements

6037 > Variation des stocks de marchandises et de terrains nus

604 > Achats d’études, prestations de services, équipements et travaux**605 > Achats d’eau****606 > Achats non stockés de matière et fournitures**

6061 > Fournitures non stockables (eau, énergie...)

6063 > Fournitures d’entretien et de petit équipement

6064 > Fournitures administratives

6066 > Carburants

6068 > Autres matières et fournitures

607 > Achats de marchandises

6071 > Compteurs

6078 > Autres marchandises

609 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats

6091 > de matières premières (et fournitures)

6092 > d’autres approvisionnements stockés

6094 > d’études, prestations de services, équipements et travaux

6095 > d’eau

6096 > d’approvisionnements non stockés

6097 > de marchandises

61/62 > AUTRES CHARGES EXTERNES**61 > SERVICES EXTÉRIEURS****611 > Sous-traitance générale****612 > Redevances de crédit-bail****613 > Locations, droits de passage et servitudes diverses****614 > Charges locatives et de copropriété****615 > Entretien et réparations**

6152 > sur biens immobiliers

61521 > Bâtiments publics

61523 > Réseaux

61528 > Autres

6155 > sur biens mobiliers

6156 > maintenance

616 > Primes d'assurances

617 > Études et recherches

618 > Divers

619 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs

62 > AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS

621 > Personnel extérieur au service

6215 > Personnel affecté par la collectivité de rattachement

6218 > Autre personnel extérieur

622 > Rémunérations d'intermédiaires et honoraires

623 > Publicité, publications, relations publiques

624 > Transports de biens et transports collectifs du personnel

625 > Déplacements, missions et réceptions

626 > Frais postaux et de télécommunications

627 > Services bancaires et assimilés

628 > Divers

6287 > Remboursements de frais

62871 > à la collectivité de rattachement

62876 > au GFP de rattachement

62878 > à des tiers

6288 > Autres

629 > Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs

63 > IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

631 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administrations des impôts)

633 > Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)

635 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (administrations des impôts)

637 > Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)

6371 > Redevances dues à l'agence de l'eau par l'entité

63711 > Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau

63712 > Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable

63713 > Redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

63718 > Autres

6378 > Autres impôts, taxes et versements assimilés

638 > Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)

64 > CHARGES DE PERSONNEL

641 > Rémunérations du personnel

6410 > Rémunération du personnel

6412 > Congés payés

6419 > Remboursements sur rémunérations du personnel

64191 > Crédit impôt compétitivité emploi

64198 > Autres remboursements

645 > Charges de sécurité sociale et de prévoyance

6450 > Charges de sécurité sociale et de prévoyance

6459 > Remboursements sur charges de Sécurité Sociale et de prévoyance

647 > Autres charges sociales

648 > Autres charges de personnel

65 > AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

651 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

6512 > Droits d’utilisation – Informatique en nuage

6518 > Autres

653 > Indemnités et frais de mission et de formation des élus et des membres du conseil d’administration

654 > Pertes sur créances irrécouvrables

6541 > Créances admises en non-valeur

6542 > Créances éteintes

655 > Subventions versées

6552 > Subventions d’équipement versées

6553 > Subventions de fonctionnement versées

657 > Valeurs comptables des éléments d’actif cédés

658 > Charges diverses de gestion courante

6581 > Pénalités sur marchés

6582 > Pénalités, amendes fiscales et pénales

6583 > Déficits sur opérations de gestion

6585 > Intérêts moratoires

6586 > Reversement de l’excédent à la collectivité de rattachement

6588 > Autres charges diverses de gestion courante

66 > CHARGES FINANCIÈRES

661 > Charges d’intérêts

6611 > Intérêts des emprunts et dettes

66111 > Intérêts réglés à l’échéance

66112 > Intérêts – Rattachement des ICNE

66113 > Remboursements d’intérêts d’emprunts transférés

661132 > au GFP de rattachement

661133 > à la collectivité ou à l’établissement de rattachement

661138 > à d’autres tiers

6615 > Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs

6618 > Intérêts des autres dettes

666 > Pertes de change

667 > Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

668 > Autres charges financières

6681 > Indemnités pour remboursement anticipé d’emprunt à risque

6682 > Indemnité de réaménagement d’emprunt (pour ordre)

6688 > Autres

67 > CHARGES SPÉCIFIQUES

673 > Titres annulés (sur exercices antérieurs)

678 > Autres charges en lien avec un évènement majeur et inhabituel

68 > DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DÉPRÉCIATIONS ET AUX PROVISIONS

681 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges d’exploitation

6811 > Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

6812 > Dotations aux amortissements des charges d’exploitation à répartir

6814 > Dotations aux provisions réglementées

68146 > Dotations aux provisions spéciales de réévaluation

68148 > Dotations aux autres provisions réglementées

6815 > Dotations aux provisions pour risques et charges d’exploitation

6816 > Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

6817 > Dotations aux dépréciations des actifs circulants

686 > Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions – Charges financières

6861 > Dotations aux amortissements des primes de remboursement des obligations

6862 > Dotations aux amortissements des charges financières à répartir

6865 > Dotations aux provisions pour risques et charges financiers

6866 > Dotations aux dépréciations des éléments financiers

CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS**70 > VENTES DE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES****701 > Ventes d’eau**

7011 > Eau

7012 > Taxes et redevances

70124 > Redevance pour pollution d’origine domestique

701241 > Redevance pour pollution d’origine domestique

701249 > Reversement à l’agence de l’eau – Redevance pour pollution d’origine domestique

70126 > Redevance sur la consommation d’eau potable

701261 > Redevance sur la consommation d’eau potable

701269 > Reversement à l’agence de l’eau – Redevance sur la consommation d’eau potable

70128 > Autres taxes et redevances

703 > Ventes de produits résiduels**704 > Travaux****706 > Prestations de services**

7061 > Redevances d’assainissement collectif et pour modernisation des réseaux de collecte

70611 > Redevance d’assainissement collectif

70612 > Redevance pour modernisation des réseaux de collecte

706121 > Redevance pour modernisation des réseaux de collecte

706129 > Reversement à l’agence de l’eau – Redevance pour modernisation des réseaux de collecte

70613 > Participation pour assainissement collectif

7062 > Redevances d’assainissement non collectif

7063 > Contributions des communes ou de l’établissement public de coopération intercommunale (eaux pluviales)

7064 > Locations de compteurs

7065 > Produits des commissions pour recouvrement de la redevance d’assainissement

7068 > Autres prestations de services

707 > Ventes de marchandises

7071 > Compteurs

7078 > Autres marchandises

708 > Produits des activités annexes

7087 > Remboursements de frais

70871 > par la collectivité de rattachement

70876 > par le GFP de rattachement

70878 > par des tiers

7088 > Autres produits d’activités annexes (cessions d’approvisionnements...)

709 > Rabais, remises et ristournes accordés

7093 > sur ventes de produits résiduels

7094 > sur travaux

- 7096 > sur prestations de services
- 7097 > sur ventes de marchandises
- 7098 > sur produits des activités annexes

71 > PRODUCTION STOCKÉE (OU DÉSTOCKAGE)

713 > Variation des stocks (en-cours de production, produits)

- 7133 > Variation des en-cours de production de biens
- 7134 > Variation des en-cours de production de services
- 7135 > Variation des stocks de produits

72 > PRODUCTION IMMOBILISÉE

74 > SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

741 > De la collectivité de rattachement

747 > Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice

748 > Des tiers

75 > AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

751 > Redevances

7511 > Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires

7517 > Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

752 > Revenus des immeubles non affectés à des activités professionnelles

754 > Redevances pour défaut de branchement à l'égout

757 > Produits des cessions d'éléments d'actif

758 > Produits divers de gestion courante

7581 > FCTVA

7582 > Libéralités reçues

7583 > Excédents sur opérations de gestion

7584 > Recouvrement sur créances admises en non valeur

7585 > Dédits et pénalités perçus

7586 > Dégrevements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)

7588 > Autres

76 > PRODUITS FINANCIERS

761 > Produit des participations

762 > Produits des autres immobilisations financières

7621 > Produits des autres immobilisations financières encaissés à l'échéance

7622 > Produits des autres immobilisations financières – Rattachement des ICNE

764 > Revenus des valeurs mobilières de placement

766 > Gains de change

767 > Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

768 > Autres produits financiers

7681 > Fonds de soutien – Sortie des emprunts à risque

7688 > Autres

77 > PRODUITS SPÉCIFIQUES

773 > Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale

778 > Autres produits en lien avec un évènement majeur et inhabituel

78 > REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

781 > Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits d’exploitation)

7811 > Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

7814 > Reprises sur provisions réglementées

78146 > Reprises sur provisions spéciales de réévaluation

78148 > Reprises sur autres provisions réglementées

7815 > Reprises sur provisions pour risques et charges d’exploitation

7816 > Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles corporelles

7817 > Reprises sur dépréciations des actifs circulants

786 > Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)

7865 > Reprises sur provisions pour risques et charges financiers

7866 > Reprises sur dépréciations des éléments financiers

79 > TRANSFERTS DE CHARGES

791 > Transferts de charges d’exploitation

796 > Transferts de charges financières

CLASSE 8 : COMPTES SPÉCIAUX**80 > ENGAGEMENTS HORS BILAN****801 > Engagements donnés par le service**

8016 > Redevances de crédit-bail restant à courir

80161 > Crédit-bail mobilier

80165 > Crédit-bail immobilier

8017 > Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)

8018 > Autres engagements donnés

802 > Engagements reçus par le service

8027 > Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)

8028 > Autres engagements reçus

86 > VALEURS INACTIVES

861 > Comptes de position : titres et valeurs en portefeuille

862 > Comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants

863 > Comptes de prise en charge

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitres globalisés (dépendances et recettes) :

040 > Opérations d'ordre de transfert entre sections

041 > Opérations patrimoniales

Chapitres non globalisés (dépendances et recettes) :

10 > Dotations, fonds divers et réserves

13 > Subventions d'investissement

16 > Emprunts et dettes assimilées

18 > Compte de liaison : affectation (budgets annexes – régies non personnalisées)

20 > Immobilisations incorporelles

21 > Immobilisations corporelles

22 > Immobilisations reçues en affectation ou en concession

23 > Immobilisations en cours

26 > Participations et créances rattachées à des participations

27 > Autres immobilisations financières

Chapitres ne comportant pas d'article (dépendances ou recettes) :

4581, complété par le numéro d'opération > Opérations pour le compte de tiers (dépendances)

4582, complété par le numéro d'opération > Opérations pour le compte de tiers (recettes)

Chapitres « Opération d'équipement » (dépendances) :

L'assemblée délibérante a la possibilité d'opter pour le vote d'une ou plusieurs opérations en section d'investissement.

L'opération est constituée par « un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et de frais d'études y afférents aboutissant à la réalisation d'un ou de plusieurs ouvrages de même nature ».

Le chapitre correspond à chacune des opérations ouvertes. Chaque opération étant affectée d'un numéro librement défini par le service (**sans pouvoir être inférieur à 10**), ce dernier est ensuite utilisé pour identifier chacun des chapitres « Opération d'équipement ».

Chapitre ne comportant que des prévisions sans exécution :

021 > Virement de la section d'exploitation (recettes)

SECTION D'EXPLOITATION

Chapitres globalisés d'ordre (dépenses et recettes) :

- 042 > Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 043 > Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation

Chapitres globalisés de dépenses :

- 011 > Charges à caractère général (regroupement des comptes 60 (sauf 6031), 61, 62 (sauf 621), 634¹, 635, 637, 638)
- 012 > Charges de personnel et frais assimilés (regroupement des comptes 621, 64, 631 et 633)
- 014 > Atténuations de produits (regroupement des comptes 709, 739², 7549)

Autres chapitres de dépenses :

- 65 > Autres charges de gestion courante
- 66 > Charges financières
- 67 > Charges **spécifiques**
- 68 > Dotations aux provisions et aux dépréciations (*semi>budgétaires*)
- 69 > Impôts sur les bénéfices et assimilés³

Chapitre ne comportant que des prévisions sans exécution (dépenses) :

- 023 > Virement à la section d'investissement

Chapitres globalisés de recettes :

- 013 > Atténuations de charges (regroupement des comptes 6019⁴, 609, 619, 629, 6419, 6459, 6959⁵, 6989, 699, 6032 et 6037 en recettes)

Autres chapitres de recettes :

- 70 > Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises
- 73 > Produits issus de la fiscalité⁶
- 74 > Subventions d'exploitation
- 75 > Autres produits de gestion courante
- 76 > Produits financiers
- 77 > Produits **spécifiques**
- 78 > Reprises sur provisions et dépréciations (*semi-budgétaires*)

1 Compte existant uniquement en M41.

2 Compte existant uniquement en M4 et M43.

3 Chapitre n'existant pas en M49.

4 Compte existant uniquement en M4.

5 Compte n'existant pas en M49.

6 Chapitre existant uniquement en M4, M41 et M43.

ANNEXE N°7 : Liste des

Les opérations d'ordre budgétaires se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire.

Elles peuvent être constatées soit à l'intérieur d'une même section du budget, soit entre les deux sections du budget.

Afin de les distinguer des autres opérations, elles sont regroupées dans des chapitres budgétaires spécifiques.

I. Les opérations d'ordre budgétaires à l'intérieur de la section d'investissement

NATURE DES OPÉRATIONS	Dépenses	Recettes
<u>Dons et legs en capital : immobilisations physiques ou financières</u>	2...	10251
<u>Subventions reçues en nature</u>	2...	131.
<u>Comptabilisation du bonus écologique accordé lors de l'achat d'un véhicule neuf : en année N, un véhicule coûtant 1 200 €, acquis pour 1 000 € après déduction du bonus écologique de 200 € (le bonus écologique sur véhicule acquis constitue une aide de l'État attribuée à l'acquéreur du véhicule et versée en une seule fois, au plus tôt au moment de l'acquisition du véhicule éligible au dispositif (décret n°2007-1873 du 26 décembre 2007, art. 1 et 6). En conséquence, il s'agit d'une subvention d'investissement reçue) :</u>		
- Acquisition du véhicule pour 1 200 €	2182...	
- Bonus écologique pour 200 €		13...
- Paiement pour 1 000 €		515
Le mandat et le titre s'émargent l'un par l'autre si le concessionnaire applique le bonus sur la facture.		
<u>Régularisation d'une avance versée sur travaux d'équipement</u>	20..., 21..., 22..., 231..., 232...	237, 238
<u>Consolidation des emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie</u>	16441	16449
<u>Solde d'une opération de refinancement de dette</u>	16...	166
<u>Prime de remboursement des emprunts obligataires</u>	169	163
<u>Prise de participation en nature</u>	261, 266	2...
<u>Titres de participation (part non libérée)</u>	261	269
<u>Versement restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés</u>	271, 272	279
<u>Acquisition d'immobilisation corporelle assortie de conditions particulières</u>	21...	167

<u>Acquisition en viager :</u>		
Prix d'acquisition	2...	1687
Régularisation de la dette (gain)	1687	778
<u>Frais d'études ou frais d'insertion suivis de réalisation</u>	21..., 23...	2031, 2033
<u>Acquisition par contrat de location acquisition – Réception du bien</u> (pour la part représentant un acompte sur le prix de vente)	21...	2766
<u>Opérations pour compte de tiers</u>		
- Affectation d'un emprunt à l'opération de mandat (<i>chez le - mandataire</i>)	2763	4582...
- Intégration de dette et créance sur travaux (<i>chez le mandant</i>)	2763	1687
- Intégration des travaux exécutés au vu des pièces justificatives (<i>chez le mandant</i>)	231, 232	238, 237
<u>Transfert de droit à déduction de TVA sur immobilisations concédées ou affermées</u>	2762	21...
<u>Réévaluation libre des biens</u>	2...	1052

NATURE DES OPÉRATIONS	Dépenses	Recettes
<u>Subventions rapportées au compte de résultat</u>	1391...	747
<u>Fonds affectés à l'équipement rapportés au compte de résultat</u>	1393...	747
<u>Reprise exceptionnelle sur FCTVA (article L.1615-5 du C.G.C.T.)</u>	102291	747
<u>Subventions d'équipement en nature</u>	6552	2...
<u>Transformation d'un prêt en subvention</u>	655.	274
<u>Capitalisation des intérêts de la dette</u>	66111	16...
<u>Capitalisation des indemnités de renégociation de la dette</u>	6681, 6688	16...
<u>Production immobilisée</u>	2...	72.
Immobilisations incorporelles ou en cours	20..., 232	721
Immobilisations corporelles ou en cours	21..., 22, 231	722
<u>Variation de stocks</u>		
Matières premières : solde du stock initial	6031	31
constatation du stock final	31	6031
En-cours de production et produits : solde du stock initial	7133	33.
	7134	34.
	7135.	35..
constatation du stock final	33.	7133
	34.	7134
	35..	7135.
<u>Sorties du patrimoine d'immobilisations</u>		
- incorporelles	657	20.
- corporelles	657	21, 22
- financières (titres de participation, obligations...)	657	26, 271, 272
<u>Transferts de charges</u>	481.	79
Frais d'émission des emprunts	4816	791
Charges à étaler (sur autorisation exclusivement)	4818	79.
<u>Reprise sur don ou legs (lors de la cession de l'immobilisation)</u>	10259	747

<u>Dotations aux amortissements</u>		
des immobilisations incorporelles	6811	280.
des immobilisations corporelles	6811	281.
des frais d'acquisition des immobilisations	6812	4812
des charges à étaler	6812	4818
des primes de remboursement d'obligation	6861	169
des frais d'émission des emprunts	6812	4816
<u>Reprises sur amortissements</u>	28...	7811
<u>Sortie de biens réévalués</u>		
Réévaluation de 1959	1051	778
Réévaluation de 1976 (immobilisations non amortissables)	1053	778
Réévaluation de 1976 (immobilisations amortissables)	146	78146
<u>Dotations aux dépréciations des immobilisations</u>		
incorporelles	6816	290...
corporelles	6816	291...
financières (participations)	6866	296...
financières (autres immobilisations financières)	6866	297...(sauf 29768)
<u>Reprises sur dépréciations des immobilisations</u>		
incorporelles	290...	7816
corporelles	291...	7816
financières (participations)	296...	7866
financières (autres immobilisations financières)	297... (sauf 29768...)	7866
<u>Dotations aux dépréciations des stocks et en-cours</u>		
matières premières	6817	391
en-cours de production de biens	6817	393
en-cours de production de services	6817	394
produits	6817	395
<u>Reprises sur dépréciations des stocks et en-cours</u>		
matières premières	391	7817
en-cours de production de biens	393	7817
en-cours de production de services	394	7817
produits	395	7817
<u>Dotations aux provisions (régime optionnel)</u>		
provisions pour litiges et contentieux	6815	15112
provisions pour amendes et pénalités	6815	15142
autres provisions pour risques	6815	15182
provisions pour pensions et obligations similaires	6815	1532
provisions pour impôts	6815	1552

provisions pour renouvellement des immobilisations	6815	1562
provisions pour grosses réparations	6815	15722
autres provisions pour risques et charges	6815	1582
provisions pour pertes de change)	6865	15152
<u>Reprises sur provisions (régime optionnel)</u>		
provisions pour litiges et contentieux	15112	7815
provisions pour amendes et pénalités	15142	7815
autres provisions pour risques	15182	7815
provisions pour pensions et obligations similaires	1532	7815
provisions pour impôts	1552	7815
provisions pour renouvellement des immobilisations	1562	7815
provisions pour grosses réparations	15722	7815
autres provisions pour risques et charges	1582	7815
provisions pour pertes de change	15152	7865

III. Les opérations d'ordre budgétaires à l'intérieur de la section d'exploitation

NATURE DES OPÉRATIONS	Dépenses	Recettes
<u>Incorporation des charges financières au coût de production</u> (stocks de terrains et constructions – usage limité aux établissements publics fonciers locaux)	6011	796
	6012	796
	6018	796
	6862	796

Les opérations d'ordre non budgétaires ne donnent lieu ni à des prévisions budgétaires, ni à l'émission de titres et de mandats.

I. Les opérations d'ordre non budgétaires participant à la mise à jour de l'inventaire et de l'état de l'actif

A. Biens reçus en apport

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
Réception du bien	2...	1021
Intégration des amortissements	1021	28...
Intégration des subventions d'équipement	1021	13...
Intégration des reprises de subventions d'équipement	139...	1021
Intégration du ou des emprunts	1021	16...

B. Affectation d'une immobilisation à un service non doté de la personnalité morale

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Opérations d'affectation</u>		
 <i>Chez l'affectant</i>		
Remise du bien affecté	181	2...
Transfert des amortissements	28...	181
Transfert des subventions d'équipement	13...	181
Transfert des reprises de subventions d'équipement	181	139...
Transfert du ou des emprunts	16.../2763	181
 <i>Chez l'affectataire</i>		
Réception du bien	2...	181
Intégration des amortissements	181	28...
Intégration des subventions d'équipement	181	13...
Intégration des reprises de subventions d'équipement	139...	181
Intégration du ou des emprunts	181	16...
<u>Opérations de retour de biens mis en affectation</u>		
 <i>Chez l'affectant</i>		
Retour du bien	2...	181
Transfert des amortissements	181	28...
Transfert des subventions d'équipement	181	13...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	139...	181
Transfert du ou des emprunts	181	16.../2763
Apurement du compte 181	1021	181
 <i>Chez l'affectataire</i>		
Retour du bien	181	2...
Transfert des amortissements	28...	181
Transfert des subventions d'équipement	13...	181
Transfert des reprises de subventions d'équipement	181	139...
Transfert du ou des emprunts	16...	181
Apurement du compte 181	181	1021

C. Mise à disposition d'une immobilisation dans le cadre d'un transfert de compétences

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Opérations de mise à disposition du bien</u>		
 <i>Chez le remettant</i>		
Remise du bien	248	2...
Transfert des amortissements	28...	2498
Transfert des subventions d'équipement	13...	2498
Transfert des reprises de subventions d'équipement	2498	139...
Transfert du ou des emprunts	16.../2763	2498
 <i>Chez le bénéficiaire</i>		
Réception du bien	217...	1027
Intégration des amortissements	1027	2817...
Intégration des subventions d'équipement	1027	13...
Intégration des reprises de subventions d'équipement	139...	1027
Intégration du ou des emprunts	1027	16...
<u>Opérations de retour de biens mis à disposition</u>		
 <i>Chez le remettant initial</i>		
Retour du bien	2...	248
Transfert des amortissements	2498	28...
Transfert des subventions d'équipement	2498	13...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	139...	2498
Transfert du ou des emprunts	2498	16.../2763
Apurement du compte 2498 (et 248 en cas d'adjonction)	1021	248, 2498
 <i>Chez le bénéficiaire de la remise initiale</i>		
Retour du bien	1027	217...
Transfert des amortissements	2817...	1027
Transfert des subventions d'équipement	13...	1027
Transfert des reprises de subventions d'équipement	1027	139...
Transfert du ou des emprunts	16...	1027
Apurement du compte 1027	1027	1021

D. Affectation d'une immobilisation à un organisme doté de la personnalité morale, mise en concession d'immobilisations

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Opérations d'affectation, de mise en concession</u>		
 <i>Chez le remettant</i>		
Remise du bien	24...	2...
Transfert des amortissements	28...	249...
Transfert des subventions d'équipement	13...	249...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	249...	139...
Transfert du ou des emprunts	16.../2763	249...
 <i>Chez le bénéficiaire</i>		
Réception du bien	22...	229...
Intégration des amortissements	229...	282...
Intégration des subventions d'équipement	229...	13...
Intégration des reprises de subventions d'équipement	139...	229...
Intégration du ou des emprunts	229...	16...
<u>Opérations de retour de biens affectés ou concédés</u>		
 <i>Chez le remettant initial</i>		
Retour du bien	2...	24...
Transfert des amortissements	249...	28...
Transfert des subventions d'équipement	249...	13...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	139...	249...
Transfert du ou des emprunts	249...	16.../2763
Apurement du compte 249 (et 24 en cas d'adjonction)	1021	24...
 <i>Chez le bénéficiaire de la remise initiale</i>		
Retour du bien	229...	22...
Transfert des amortissements	282...	229...
Transfert des subventions d'équipement	13...	229...
Transfert des reprises de subventions d'équipement	229...	139...
Transfert du ou des emprunts	16...	229...
Apurement du compte 229	229...	1021

E. Autres opérations d'ordre non budgétaires patrimoniales

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Transfert des travaux terminés au cours de l'exercice au compte définitif d'immobilisations⁷</u>		
Immobilisations corporelles	21..., 22...	231..
Immobilisations incorporelles	205, 208	232
<u>Réintégration des amortissements</u> (immobilisations sorties : cession, affectation, destruction, etc.)	28...	21...
Apurement du compte de subvention après virement total au compte de résultat	13...	139...
<u>Apurement du compte d'immobilisations incorporelles amorti en totalité</u>		
Frais de recherche et de développement et frais d'insertion	2803	203
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2805	205
Autres immobilisations incorporelles	2808	208
<u>Prises de brevets (recherches liées à la réalisation de projets)</u>	205	203
<u>Opérations pour le compte de tiers</u>		
Apurement du compte de mandat chez le mandataire	4582.	4581.
Apurement des acomptes versés au mandataire après	20...	232
Achèvement des travaux (chez le mandant)	21...	231
<u>Biens de retour acquis et réalisés postérieurement dans le cadre d'un retrait de commune ou de compétence</u>		
Sortie d'un bien du patrimoine de l'apporteur	1021	21...
Transfert des amortissements	28...	1021
Transfert des subventions d'équipement	13...	1021
Transfert des reprises de subventions d'équipement	1021	139...
Transfert du ou des emprunts	16...	1021
Entrée d'un bien dans le patrimoine du bénéficiaire	21...	1021
Intégration des amortissements	1021	28...
Intégration des subventions d'équipement	1021	13...
Intégration des reprises de subventions d'équipement	139...	1021
Intégration du ou des emprunts	1021	16...

7 Au vu des indications fournies par l'ordonnateur.

II. Les autres opérations d'ordre non budgétaires

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Crédit
<u>Reprise du résultat excédentaire en section d'exploitation :</u>		
- au report à nouveau débiteur, dans la limite du solde débiteur de ce compte	12	119
- au report à nouveau créditeur après apurement du report à nouveau débiteur	12	110
<u>Reprise du résultat déficitaire en section d'exploitation :</u>		
- au report à nouveau créditeur, dans la limite du solde créditeur de ce compte	110	12
- au report à nouveau débiteur après apurement du report à nouveau créditeur	119	12
<u>Différences de conversion sur emprunts et dettes assimilées en monnaie étrangère :</u>		
1) perte latente	47621	16...
2) gain latent	16...	47721

Les opérations semi-budgétaires se caractérisent par la constatation soit d'une dépense budgétaire soit d'une recette budgétaire, sans contrepartie budgétaire. Ces opérations sont retracées au sein des chapitres réels.

I. Les provisions (régime de droit commun)

Sauf décision contraire de l'organe délibérant, les opérations relatives aux provisions sont budgétisées seulement en section d'exploitation. Ce sont alors des opérations d'ordre semi-budgétaires.

DOTATIONS	PROVISIONS	REPRISES
Articles de dépenses	Comptes non budgétaires	Articles de recettes
	Provisions à caractère courant	
6815	15111, 15141, 15181, 1531, 15721, 1581	7815
	Provisions à caractère financier	
6865	15151	7865

II. Les dépréciations (à l'exception de celles visées à l'annexe 10)

Les dépréciations ci-après mentionnées constituent toujours des opérations d'ordre semi-budgétaires.

DOTATIONS	DÉPRÉCIATIONS	REPRISES
Articles de dépenses	Comptes non budgétaires	Articles de recettes
	Dépréciations d'immobilisations financières	
6866	27682, 27684, 27685, 27688 Les dépréciations des autres immobilisations financières sont des opérations d'ordre budgétaires (cf. annexe 10)	7866
	Dépréciations de stocks	
6817	392, 397 Les dépréciations des autres stocks sont des opérations d'ordre budgétaires (cf. annexe 10)	7817
	Dépréciations des comptes de tiers et financiers	
6817	49..., 59...	7817

III. Les autres opérations semi-budgétaires**A. Opérations dont le débit est non-budgétaire et le crédit budgétaire**

NATURE DES OPÉRATIONS	Débit	Recettes
<u>Affectation du résultat à l'investissement</u>	110	1064, 1068
<u>Consolidation des emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie</u>	51932	16449
<u>Variation des stocks :</u>		
d'autres approvisionnements	32	6032
de marchandises	37	6037
<u>Rattachement des intérêts courus non échus à recevoir :</u>		
sur titres immobilisés	27682	7622
sur prêts	27684	7622
sur dépôts et cautionnements versés	27685	7622
sur autres créances immobilisées	27688	7622
sur valeurs mobilières de placement	5187	764
sur avances de trésorerie versées	5588	768
<u>Rattachement des autres produits</u>	4098, 418, 4287, 4387, 4487, 4687	7...

B. Opérations dont le débit est budgétaire et le crédit non-budgétaire

NATURE DES OPÉRATIONS	Dépenses	Crédit
<u>Variation des stocks :</u>		
d'autres approvisionnements	6032	32
de marchandises	6037	37
<u>Rattachement des intérêts courus non échus à payer :</u>		
sur emprunts obligataires	66112	16883
sur emprunts auprès des établissements de crédit	66112	16884
sur dépôts et cautionnements reçus	66112	16885
sur autres emprunts et dettes assimilées	66112	16888
sur comptes courants et de dépôt créditeurs	6615	5186
<u>Rattachement des autres charges</u>	6...	408, 4198, 4282, 4286, 4382, 4386, 4482, 4486, 4686
<u>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</u>	667	50...

Les tableaux suivants présentent les éléments nécessaires à la confection des documents de synthèse figurant au compte **financier unique**. Ils permettent d'associer les soldes des comptes aux postes correspondants du bilan ou du compte de résultat.

Précisions :

- dans le bilan, à l'actif, dans la colonne « actif brut », les comptes présentant un solde débiteur sont retenus pour un montant positif, ceux présentant un solde créditeur sont retenus pour un montant négatif,
- dans le bilan, à l'actif, dans la colonne « amortissements et dépréciations », les comptes présentant un solde créditeur sont retenus pour un montant positif, ceux présentant un solde débiteur sont retenus pour un montant négatif,
- dans le bilan, à l'actif, dans la colonne « actif net », doivent figurer les montants correspondant à la différence entre ceux figurant aux deux colonnes précédentes,
- dans le bilan, au passif, les comptes présentant un solde créditeur sont retenus pour un montant positif, ceux présentant un solde débiteur sont retenus pour un montant négatif,
- dans le compte de résultat, les comptes de produits (7x) présentant un solde créditeur sont retenus pour un montant positif, ceux présentant un solde débiteur sont retenus pour un montant négatif, les comptes de charges (6x) présentant un solde débiteur sont retenus pour un montant positif, ceux présentant un solde créditeur sont retenus pour un montant négatif,
- dans le compte de résultat, les modalités de calcul des totaux et résultats intermédiaires sont indiquées dans les tableaux ci-après,
- l'indication d'un numéro de compte dans les tableaux renvoie à l'ensemble des subdivisions de ce compte qui sont des comptes d'exécution.

I. LE BILAN

ACTIF						
LIBELLES	COMPTES	ACTIF BRUT 1	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		ACTIF NET	
			COMPTES	MONTANT 2	EX. N 3 = 1 - 2	EX. N-1
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	201		2801			
Frais d'études, de R et D	203		2803			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	205		2805, 2905			
Fonds commercial, droit au bail	206 (M4, M43), 207 (M4, M43)		2807, 2906, 2907			
Autres immobilisations incorporelles	208		2808, 2908			
Immobilisations incorporelles en cours	232,237		2932			
Immobilisations corporelles						
1) En toute propriété						
Terrains	211, 212		2812, 2911, 2912			
Constructions	213		2813, 2913			
Constructions sur sol d'autrui	214		2814, 2914			
Installations, matériels et outillage techniques	215		2815, 2915			
Œuvres d'art	216		2916			
Autres immobilisations corporelles	218		2818, 2918			
Immobilisations corporelles en cours	231 (sauf 2317), 235, 238		2931			
Immobilisations affectées à un service non personnalisé	181D					
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées ⁸	24					
2) Reçues au titre d'une mise à disposition						
Terrains	2171, 2172		28172, 29171, 29172			

8 À un organisme doté de la personnalité morale.

Constructions	2173		28173, 29173			
Constructions sur sol d'autrui	2174		28174, 29174			
Installations, matériels et outillage techniques	2175		28175, 29175			
Autres immobilisations corporelles	2178		28178, 29178			
Immobilisations en cours	2317					

ACTIF						
LIBELLES	COMPTES	ACTIF BRUT 1	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		ACTIF NET	
			COMPTES	MONTANT 2	EX. N 3 = 1 > 2	EX. N>1
<u>3) Reçues en affectation ou en concession</u>						
Terrains	221, 222		2822, 2921, 2922			
Constructions	223		2823, 2923			
Constructions sur sol d'autrui	224		2824, 2924			
Installations, matériels et outillage techniques	225		2825, 2925			
Autres immobilisations corporelles	228		2828, 2928			
Immobilisations financières						
Participations et créances rattachées à des participations	26 (sauf 269)		296			
Autres titres immobilisés	271, 272, 27682		2971, 2972, 297682			
Prêts	274, 27684		2974, 297684			
Autres créances	273, 275, 2762, 2763, 2764, 2766, 27685, 27688		2975, 29762, 29763, 29764, 29766, 297685, 297688			
<u>TOTAL I</u>						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours						
Matières premières et autres approvisionnements	31, 32		391, 392			
En cours de production (biens et services)	33, 34		393, 394			
Produits intermédiaires et finis	35, 36 (M41, M43)		395			
Marchandises	37		397			

ACTIF						
LIBELLES	COMPTES	ACTIF BRUT 1	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS		ACTIF NET	
			COMPTES	MONTANT 2	EX. N 3 = 1 > 2	EX N>1
Avances	4091					
Créances						
<i>Créances d'exploitation</i>						
Clients et comptes rattachés	411, 412 (M4, M43, M49), 413, 414 (M4), 4161, 417, 418		491			
Créances irrécouvrables admises en non valeur	4162					
Autres	409 (sauf 4091 et 4093C), 425, 4287, 4387, 4456, 4458D, 4487					
<i>Créances diverses</i>						
Créances sur l'État et les collectivités publiques	441, 4432, 4436, 444D (sauf M49a et M49d)					
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	451D					
Opérations pour le compte de tiers (créances)	458D					
Autres créances	429, 462, 4672, 4674D, 4675, 46772, 4687		496			
Valeurs mobilières de placement	50		590			

Disponibilités	51 (sauf 5186 et 519), 53, 54					
Avances de trésorerie	55		595			
Charges constatées d'avance	486					
<u>TOTAL II</u>						
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges à répartir sur plusieurs exercices	481					
Primes de remboursement des obligations	169					
Dépenses à classer et à régulariser	4678, 472, 478D, 58D					
Écarts de conversion – Actif	476					
<u>TOTAL III</u>						
<u>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</u>						

PASSIF			
LIBELLES	COMPTES	EXERCICE N	EXERCICE N>1
FONDS PROPRES			
Fonds internes			
Dotations	1021, 1025		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	1027		
Affectation (par la collectivité de rattachement)	181C		
Écarts de réévaluation	105		
Réserves	106		
Report à nouveau (1)	11		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	* 12		
Subventions d'investissement	13		
Provisions réglementées	14		
Autres fonds			
Fonds globalisés	1022		
Droits de l'affectant	229		
<u>TOTAL I</u>			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	151, 152		
Provisions pour charges	15 sauf 151 et 152		
<u>TOTAL II</u>			

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit.

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation, Tableau II>1.

PASSIF			
LIBELLES	COMPTES	EXERCICE N	EXERCICE N>1
DETTES			
Dettes financières			
Emprunts obligataires	163, 16883		
Emprunts auprès des établissements de crédit	164, 16884		
Emprunts et dettes financières divers	165, 167, 1681, 1682, 1687, 16885, 16887, 16888		
Crédits et lignes de trésorerie	5186, 519		
Avances	4191		
Dettes d'exploitation			
Fournisseurs et comptes rattachés	401, 402 (M4, M43), 403, 4071, 408, 4093C		
Dettes fiscales et sociales	421, 422, 427, 4282, 4286, 431, 432 (M41), 437, 4382, 4386, 4452, 4453, 4455, 44565, 4457, 4458C, 447, 4482, 4486		
Autres	419 (sauf 4191)		
Dettes diverses			
Fournisseurs d'immobilisations	269, 279, 404, 405, 4074		
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	442, 446, 4431		
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	444C (sauf M49a et M49d)		
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	451C		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	455, 458C		
Autres dettes	449, 463, 464, 466, 4671, 4673 (M4), 4674C, 46771, 4686		
Produits constatés d'avance	487		
<u>TOTAL III</u>			
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Recettes à classer ou à régulariser	471, 475, 478C, 58C		
Écart de conversion – Passif	477		

<u>TOTAL IV</u> <u>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</u>			
---	--	--	--

II. LE COMPTE DE RÉSULTAT

POSTES	COMPTES	MONTANT	
		Exercice N	Exercice N>1
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	707, 7097		
Production vendue			
<i>Prestations de services</i>	706, 7096		
<i>Divers</i>	701, 702 (M41), 703, 704, 705 (M4), 708, 709 (sauf 7096, 7097)		
Production stockée	713		
Production immobilisée	72		
Produits issus de la fiscalité	73 (M4, M41, M43)		
Subventions d'exploitation	74		
Reprises sur dépréciations et provisions	781		
Transferts de charges	791		
Autres produits	75		
<u>TOTAL I</u>			
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	607, 6097		
Variation de stock	6037		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	601, 602, 6091, 6092		
Variation de stock	6031, 6032		
Autres achats et charges externes	604, 605, 606, 608 (M43), 6094, 6095, 6096, 61, 62		
Impôts, taxes, et versements assimilés			
<i>Sur rémunérations</i>	631, 633		
<i>Autres</i>	634 (M41), 635, 637, 638		
Salaires et traitements	641, 648		
Charges sociales	645, 647		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	6811, 6812		

<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>	6816		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	6817		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	6815		
<i>Dotations aux provisions réglementées</i>	6814		
Autres charges	65		
<u>TOTAL II</u>			
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			

POSTES	COMPTES	MONTANT	
		Exercice N	Exercice N>1
PRODUITS FINANCIERS			
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	761, 762		
Autres intérêts et produits assimilés	764, 765, 768		
Reprises sur dépréciations et provisions	786		
Transferts de charges	796		
Gains de change	766		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	767		
<u>TOTAL III</u>			
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	686		
Intérêts et charges assimilées	661, 665 (sauf M49a), 668		
Pertes de change	666		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	667		
<u>TOTAL IV</u>			
B > RÉSULTAT FINANCIER (III > IV)			
A + B > RÉSULTAT COURANT			
PRODUITS EXCEPTIONNELS SPÉCIFIQUES			
Sur opérations de gestion			
Subventions exceptionnelles	774		
Autres opérations Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	771, 773		
Sur opérations en capital			
Produits des cessions d'immobilisations	775		
Autres opérations produits en lien avec un évènement majeur et inhabituel	777, 778		
Reprises sur dépréciations et provisions	787		
Transferts de charges	797		
<u>TOTAL V</u>			
CHARGES EXCEPTIONNELLES SPÉCIFIQUES			
Sur opérations de gestion			
Subventions exceptionnelles	672, 674		
Autres opérations Titres annulés sur exercices	671, 673		

<i>antérieurs</i>			
Sur opérations en capital			
Valeur comptable des immobilisations cédées	675		
Autres opérations charges en lien avec un évènement majeur et inhabituel	678		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	687		
<u>TOTAL VI</u>			
C > RÉSULTAT EXCEPTIONNEL SPÉCIFIQUE (V - VI)			
Impôts sur les bénéfices (VII)	695 (M4, M41 et M43), 698 (M4, M41 et M43), 699 (M4, M41 et M43)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			

PROTOCOLE INDIGO

**FICHIERS DE LIAISON
AVEC L'ORDONNATEUR**

—
**SPÉCIFICATIONS FONCTIONNELLES
ET TECHNIQUES**

**TRAITEMENT AUTOMATISE
DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR
LES COMPTABLES
DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

Avertissement

Les protocoles décrits ci-après sont susceptibles de connaître des adaptations en fonction des évolutions générales de la réglementation.

PROTOCOLE INDIGO**Fichiers Ordonnateurs → Comptables**

Ce document présente le dessin des quatre types d'enregistrements qui composent INDIGO.

- INDIGO BUDGET pour les données budgétaires,
- INDIGO TITRE pour les émissions de titres de recettes,
- INDIGO MANDAT pour les émissions de mandats de paiement,
- INDIGO INVENTAIRE pour le suivi de l'inventaire.

Il détaille les modalités fonctionnelles que doivent respecter la confection et la transmission de ces fichiers.

En particulier :

- Le contenu exact des concepts utilisés pour chacune des zones des fichiers,
- Les normes de présentation qui s'imposent aux deux partenaires (exemple : les normes adresse postale et identification bancaire),
- Les consignes pour servir chaque rubrique.

FICHER DE LIAISON BUDGÉTAIRE**INDIGO BUDGET**

Il est destiné à la communication :

- de la nomenclature budgétaire et des intitulés complémentaires éventuels ;
- des niveaux de contrôle des crédits ;
- des décisions budgétaires exécutoires (autorisations, prévisions) affectant chacun des comptes ouverts à cette nomenclature, à chaque étape de la formation du budget.

I - DESSIN DES ENREGISTREMENTS.**10 - Généralités.**

- organisation séquentielle ;
- aucun critère de tri particulier n'est exigé des ordonnateurs (tri par n° croissant d'identifiant effectué par les Services du Trésor préalablement à l'exploitation des données).

11 - Structure.

110 - La définition des zones qui composent l'enregistrement sont données ci>après.

111 - Identifiant de la collectivité ou de l'ensemble Collectivité / Budget rattaché, zones CODCOL (caractères 1 à 3) et CODBUDGET (caractères 4 et 5).

Il s'agit de l'indicatif numérique permanent de la collectivité et de ses budgets rattachés.

La définition de ces rubriques est décrite dans le chapitre : « Identification des collectivités ».

112 - Code budget (zone CODBUDGET, caractères 4 et 5).

À zéro dans le cas de la collectivité principale.

113 - Code exercice (zone CODEXER, caractères 6 à 9).

Cette zone est destinée à recevoir le millésime de l'exercice budgétaire concerné.

Au cours de la journée complémentaire, un fichier peut comporter simultanément des enregistrements concernant les uns l'exercice qui s'achève, les autres l'exercice qui débute.

114 - Compte par nature (zone NATURE, 10 caractères alphanumériques 10 à 19, cadrage à gauche).

Cette zone reçoit la numérotation la plus détaillée inscrite dans le plan de comptes. Cette numérotation correspond au niveau du compte par nature qui doit être utilisé pour l'exécution du budget.

La liste détaillée des comptes budgétaires figure dans la présente instruction et devra servir de référence minimale et maximale à utiliser.

Pour répondre à des situations particulières d'identification plus précise de certaines opérations, des subdivisions plus fines de certains comptes, à l'intérieur de la nomenclature, pourront être acceptées.

Il est cependant précisé que ces subdivisions seront regroupées au niveau du compte « racine » auquel elles se rattachent, sur les documents produits en fin de gestion.

115 - Fonction (zone FONCTION, caractères alphanumériques 20 à 26) cadrage à gauche.

1151 - Budgets principaux (code BUDGET = « 00 »).

Cette zone est à espaces pour les services publics locaux à caractère industriel et commercial.

1152 - Budgets rattachés

Il s'agit des budgets qui ne disposent pas de leur propre compte de disponibilités mais sont rattachés au budget principal par un compte de rattachement (451).

Cette zone comporte le compte de rattachement sur 3 caractères suivi du n° de budget sur 2 caractères identiques au code BUDGET (caractères 4 et 5).

116 - Opération (zone OPÉRATION, caractères 27 à 36) cadrage à droite.

Dans tous les cas autres que ceux indiqués ci-dessous, la zone est servie à zéro.

1161 – L'opération d'investissement

Cette zone numérique est renseignée chaque fois que le service spécifiera les crédits au niveau de l'opération d'investissement. Elle permet de suivre le contrôle des crédits lorsque l'assemblée délibérante a voté les crédits à ce niveau.

La définition de la notion d'opération figure dans la présente instruction.

Le numéro de l'opération est librement défini par l'ordonnateur, à partir de 10 (les neuf premiers numéros étant « réservés » notamment pour le traitement des opérations sur chapitres d'ordre évoqués ci-après).

1162 – Le cas particulier des chapitres d'ordre

Cette zone permet d'identifier les dépenses et les recettes concernant les chapitres d'ordre.

Ces opérations sont alors codifiées :

- en section d'investissement :

lorsqu'elles concernent le chapitre de dépenses ou le chapitre de recettes 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »

lorsqu'elles concernent le chapitre de dépenses ou le chapitre de recettes 041 « Opérations patrimoniales »

- en section d'investissement :

lorsqu'elles concernent le chapitre de dépenses ou le chapitre de recettes 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections »

lorsqu'elles concernent le chapitre de dépenses ou le chapitre de recettes 043 « Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation »

117 - Niveau de contrôle des crédits.

Zone CONTNATURE (caractères 37 à 46). Cadrage à gauche.

Zone CONFONCT⁹. (caractères 47 à 53). Cadrage à gauche. Zone à espaces.

Zone CONTOPERA. (caractères 54 à 63). Cadrage à droite.

Zones destinées à recevoir le niveau de vote (en principe chapitre ou article) des crédits. Ces zones ne sont servies que pour les dépenses soumises à autorisations budgétaires. Le niveau décrit devra être soit identique soit plus agrégé que le niveau d'exécution.

Les zones seront servies conformément au tableau de la page suivante.

118 - Code R/D (zone CODRD, caractère 64).

Cette zone permet d'indiquer à la fois la nature de la décision budgétaire (B.P., B.S., D.M.) et le sens (recette ou dépense) du crédit concerné, selon les valeurs suivantes :

- Budget primitif = 1 (Recettes)

ou A (Dépenses)

- Budget supplémentaire = 2 (Recettes)

ou B (Dépenses)

- Autres décisions = 3 (Recettes)

modificatives ou C (Dépenses).

Les modalités pratiques d'utilisation de ces valeurs, aux différents stades de formation du budget, sont données ci-dessous au § 214.

Un même fichier physique de liaison peut comporter des enregistrements ayant différentes valeurs de ce code.

9 Les services publics à caractère industriel et commercial votent leur budget exclusivement par nature.

	NIVEAU DE VOTE	ZONE CONTRÔLE – NATURE (c. 37 à 46) Zone alphanumérique cadrée à gauche	ZONE CONTRÔLE – FONCTION ¹⁰ (c. 47 à 53) Zone alphanumérique cadrée à gauche	ZONE CONTRÔLE > OPÉRATION (c. 54 à 63) Zone numérique cadrée à droite
SECTION D'INVESTISSEMENT	Ligne 001	espaces	espaces	zéros
	Chapitre sans opération	2 ou 3 caractères (*)	espaces	zéros
	Article sans opération	Identique à la zone nature c. 10 à 19	espaces	zéros
	Chapitre opération d'équipement et chapitres d'ordre	espaces	espaces	Identique à la zone opération c. 27 à 36
	Article d'une opération d'équipement ou d'un chapitre d'ordre	Identique à la zone nature c. 10 à 19	espaces	Identique à la zone opération c. 27 à 36
SECTION D'EXPLOITATION	Ligne 002	espaces	espaces	zéros
	Chapitre	2 ou 3 caractères (*)	espaces	Zéros (cas général) Identique à la zone opération c. 23 à 36 (chap d'ordre)
	Article	Identique à la zone nature c. 10 à 19	espaces	Zéros (cas général) Identique à la zone opération c. 23 à 36 (chap d'ordre)

(*) Suivant la définition des chapitres, telle qu'elle ressort de l'arrêté ministériel relatif à l'application du nouveau plan comptable. Les comptes qui forment ensemble un chapitre (charges à caractère général, charges de personnel, produits des ventes de biens et de services, atténuations de charges...), seront regroupés automatiquement dans les applications de la Comptabilité Publique.

¹⁰ Sans objet pour les régies à caractère industriel et commercial.

119 - Code « mouvement » (zone CODMAJ, caractère 65, un caractère numérique).

La valeur du code indique si le montant des crédits figurant dans la zone « montant » doit être cumulé algébriquement ou au contraire substitué au (x) montant (s) de même nature (soit B.P., soit B.S., soit « autres décisions ») antérieurs.

- Valeur 1 = À cumuler : le contenu de la zone « montant » viendra en augmentation ou en diminution du cumul antérieur soit du B.P., soit B.S., soit des autres décisions selon la valeur du code « nature » mentionné ci-dessus au § 118.

- Valeur 2 = À substituer (le montant antérieur soit du B.P., soit du B.S., soit des autres décisions, selon la valeur du code « nature » sera écrasé et remplacé par le nouveau montant).

Au sein d'un fichier physique de liaison donné, le code « mouvement » doit avoir une valeur uniforme pour tous les enregistrements.

Il convient par ailleurs, lorsque est utilisée la valeur « substitution » de ce code, que le fichier de liaison ne contienne, pour une collectivité et un exercice donnés, et pour une valeur déterminée du code « nature » qu'un seul enregistrement par imputation budgétaire élémentaire.

Cette contrainte n'existe pas lorsque est utilisée la valeur « 1 » (À cumuler) du code « mouvement ».

120 - Code signe montant (zone SIGNE, un caractère 66).

Ce caractère numérique indique si le montant qui suit est :

Positif = valeur 1

Négatif = valeur 2

Les crédits négatifs ne doivent jamais conduire à un cumul général (B.P. + B.S. + autres décisions) négatif, à quelque stade que ce soit de la formation du budget.

Par ailleurs, aucun crédit négatif n'est admis au budget primitif. Ces anomalies entraînent le rejet de l'enregistrement incriminé.

121 - Montant (zone MONTANT, caractères 67 à 82).

Montant de forme COBOL 9 (14) V 99, non signé.

Ex = 21000,16 euros :

| 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6 |
67 82

Actuellement, les deux caractères de gauche (67 et 68) seront obligatoirement à zéros.

Cette zone peut être égale à zéros (voir § 23).

122 - Libellés des imputations (zone LIBELLE, caractères 83 à 128).

Cette zone, d'usage facultatif, permet le cas échéant de personnaliser le strict libellé du compte par nature et d'y adjoindre un complément « physique ».

Exemple : « Construction usine A ».

Lorsque la longueur des libellés chez les ordonnateurs est supérieure à 46 caractères, il leur est demandé de les tronquer au mieux, à leur initiative, afin de limiter les interventions ultérieures nécessaires, au poste comptable, pour « compacter » au coup par coup les libellés devenus peu explicites.

123 - Code Monnaie (zone MONNAIE, caractère 129).

Cette zone doit être servie à « E » (euros) ou à espace.

124 - Filler (caractères 130 à 448).

125 - Version fichier (zone VERSION, caractère 449).

Pour la deuxième version, caractère « B ».

La zone version du fichier est destinée à identifier les différentes générations du protocole INDIGO en vue d'une gestion automatique de cette interface.

126 - Type d'enregistrement (zone CODTYPE, caractère 450).

Pour les enregistrements INDIGO budget toujours égal à 3.

L'utilisation de cette dernière zone permet de distinguer lors des envois des enregistrements de prévisions budgétaires de ceux relatifs aux titres, aux mandats ou à l'inventaire.

II - MODALITÉS D'UTILISATION DES FICHIERS DE LIAISON BUDGÉTAIRE

21 - Échéancier des liaisons.

211 - Les fichiers de liaison budgétaire communiqués par l'ordonnateur constituent l'outil normal de création et de mise à jour des fichiers budgétaires permanents mis en œuvre au bénéfice du comptable. La saisie directe par les services du Trésor des informations qu'ils retracent est possible mais il ne peut s'agir là que d'une procédure de rectification ou de dépannage lorsque les informations à saisir sont d'un volume ne justifiant pas un transfert informatisé.

212 - Lors de la mise en place initiale de la procédure, il est indispensable que l'ordonnateur transmette un fichier budgétaire (montants à zéro en l'absence de décision budgétaire exécutoire), préalablement aux premiers titres de recette ou mandats de paiement.

213 - Au début de chacun des exercices suivants, un envoi comparable peut être envisagé, mais il ne présente d'intérêt réel que lorsque la nomenclature budgétaire du nouvel exercice s'écarte sensiblement de celle de l'exercice précédent (ce sera éventuellement le cas des services utilisant le n° d'opération).

214 - En cours d'exercice, doivent être communiqués en même temps que les documents « papier » correspondants :

- le budget primitif (code R/D = 1 ou A),
- les crédits reportés (code R/D = 2 ou B correspondant au budget supplémentaire ou DM1),
- les décisions modificatives éventuelles antérieures au budget supplémentaire (code R/ D 2 ou B correspondant au budget supplémentaire),

- le budget supplémentaire ou DM1 proprement dit (code R/D 2 ou B = budget supplémentaire),
- les décisions modificatives éventuelles postérieures au budget supplémentaire (code R/D = 3 ou C).

N.B.: dans la pratique, les crédits reportés peuvent parfois être antérieurs au budget primitif.

22 - Recommandations particulières tendant à garantir la fiabilité des informations relatives aux autorisations et prévisions budgétaires.

- les décisions budgétaires ne doivent être communiquées aux services du Trésor au moyen de fichiers de liaison que lorsqu'elles sont devenues exécutoires.
- chacun des documents budgétaires massifs (budget primitif, budget supplémentaire) doit, sauf difficulté majeure, être communiqué globalement au sein d'un même fichier de liaison : en effet leur fractionnement en envois successifs rendrait complexe leur rapprochement, par le comptable, des documents « papier » qui matérialisent leur approbation par l'autorité compétente, risquant ainsi de compromettre un contrôle utile non seulement au comptable mais également à l'ordonnateur, auquel peuvent être signalées les erreurs matérielles susceptibles d'entacher ses fichiers.
- il est indiqué par ailleurs que le fichier de liaison destiné en début d'année à la communication des « reports de crédits » ne doit indiquer que les crédits effectivement reportés, à l'exclusion de ceux qui sont annulés.

23 - Modalités de communication du montant des crédits budgétaires. Deux systèmes peuvent être envisagés.

231 - Ventilation pour chaque imputation budgétaire d'exécution des crédits votés.

Exemple : montant des crédits votés au chapitre globalisé 011 : 300 donnant lieu à des émissions de mandats sur 3 imputations 601, 6021, 60221.

Compte niveau exécution	Montant	Niveau de contrôle
601	100	011
6021	100	011
60221	100	011

232 > Affectation des crédits votés à une seule imputation dépendant d'un niveau de contrôle donné, les autres imputations comportant des montants à zéro.

Toujours dans le même exemple, le fichier pourra être constitué de la façon suivante :

Compte niveau exécution	Montant	Niveau de contrôle
601	300	011
6021	0	011
60221	0	011
<u>ou</u> :		
601	0	011
6021	0	011
60221	300	011

FICHER DE LIAISON TITRES ÉMIS**INDIGO TITRE**

Les informations communiquées au moyen de ce fichier permettent :

- la comptabilisation des titres de recettes émis par l'ordonnateur (débit à un compte de la classe 4, crédit à un compte budgétaire),
- la constitution d'un fichier nominatif des débiteurs destiné au suivi du recouvrement (amiable ou contentieux).

Doivent être communiqués au moyen de l'enregistrement INDIGO-TITRE tous les titres de recette de la série normale des bordereaux de titres, y compris :

- les opérations budgétaires d'ordre,
- les titres portés sur P 503 par le comptable,
- les titres de réduction ou d'annulation,
- les produits constatés d'avances,
- les enregistrements permettant de comptabiliser les produits à recevoir.

I - DESSIN DES ENREGISTREMENTS**10 - Généralités**

- organisation séquentielle ;
- enregistrement de longueur fixe (450 caractères) ;
- aucun critère de tri particulier n'est exigé des ordonnateurs (tri par numéro croissant d'identifiant effectué par les services du Trésor préalablement à l'exploitation des données).

11 - Structure***110 - Elle est uniforme, quel que soit le type de comptabilité.***

Chacun des enregistrements figurant sur le fichier INDIGO enregistrement titre correspond à un débiteur, sous réserve des remarques du § 23 concernant les titres collectifs ou à imputation multiple.

Le dessin d'un enregistrement et la définition des zones qui le composent sont donnés en annexe.

111 - Code collectivité (zone CODCOL, caractères 1 à 3).

Mêmes caractéristiques que pour INDIGO enregistrement budget (cf. le chapitre « Identification des collectivités »).

112 - Code budget (zone CODBUDGET, caractères 4 et 50)

Même remarque que précédemment.

113 - Code exercice (zone CODEXER, caractères 6 à 9).

Mêmes caractéristiques que pour INDIGO Budget.

Au cours de la journée complémentaire un même fichier physique INDIGO peut comporter des enregistrements concernant les uns l'exercice qui s'achève, les autres l'exercice qui débute.

114 - Numéro de bordereau (zone NUMBORD, caractères 10 à 16).

Numéro de bordereau récapitulatif de titres de recettes sur lequel figure le titre (ou la fraction de titre) de recette qui fait l'objet de l'enregistrement INDIGO titre.

La numérotation des bordereaux récapitulatifs de titres de recettes de la série normale doit respecter les règles de séquentialité qui sont exposées ci-dessous au § 1152.

115 - Numéro de titre et numéro d'ordre (zones NUMTITRE, caractères 17 à 24 et NUMORDRE, caractères 25 à 30).

1151 - Elles sont destinées à recevoir respectivement :

- la première, le numéro de chacun des titres de recettes portés sur les bordereaux récapitulatifs de titres (série normale), y compris ceux qui, perçus avant leur émission, ont été portés sur un P 503 par le comptable,
- la seconde, le numéro d'ordre permettant de subdiviser ces titres afin de gérer soit la pluralité de débiteurs (titre collectif), soit la pluralité d'imputation budgétaire (titre à imputation multiple). Elle fonctionne en relation avec la zone « nature du titre » (caractères 303 et 304) qui affinera la nature de ce numéro d'ordre,
- dans le cas général des titres individuels n'intéressant qu'une imputation budgétaire, le numéro d'ordre étant inutile, les caractères 25 à 30 doivent être mis à zéros,
- en revanche, pour les titres collectifs ou à imputations multiples qui font l'objet de plusieurs enregistrements différenciés par leur numéro d'ordre, la série des numéros d'ordre doit débiter à 1, la valeur « zéro » n'étant pas attribuée. Le numéro d'ordre sera attribué pour retracer la pluralité de débiteurs, accessoirement, si l'ordonnateur le souhaite, pour suivre la pluralité de comptes, budgétaires ou de tiers. Toutefois la pluralité des imputations ne doit pas faire obstacle à l'unicité des pièces.

1152 - Au sein de chaque collectivité ou budget annexe, la numérotation des bordereaux récapitulatifs de titre de recettes et celle des titres de recettes eux-mêmes doivent respecter la règle de séquentialité suivante : sur un fichier donné, si le dernier titre du bordereau N porte le numéro n, le bordereau N+1 et les bordereaux suivants figurant sur INDIGO ne doivent pas comporter de titre ayant un numéro inférieur à n+1. En revanche, les numéros manquants pouvant affecter la séquentialité soit des numéros de titres soit des numéros de bordereaux ne font pas obstacle à la prise en charge de ces derniers.

Les bordereaux de titres et de mandats à annuler ainsi que les n° de titres et de mandats d'annulation doivent faire l'objet de séries spéciales différentes des séries de bordereaux d'émission et de n° de titres et de mandats d'émission. ANNEXE N° 14 (suite)

1153 - En revanche, sont interdites, pour une collectivité et un exercice donnés, les homonymes entre :

- deux titres dont les numéros d'ordre sont à zéro,
- deux numéros d'ordre identiques appartenant à un même titre.

En d'autres termes, les articles INDIGO TITRE d'une collectivité ne doivent pas, au cours d'un exercice, comporter de « doublons » pour les valeurs données par l'ensemble des deux zones NUMTITRE et NUMORDRE.

1154 - Les règles fixées aux § 1152 et 1153 ne s'étendent évidemment pas aux opérations des services rattachés (budgets annexes) qui ont le même code « collectivité » que leur collectivité de rattachement.

En revanche, elles s'appliquent à l'intérieur de chacun de ces services.

116 – Compte par nature, fonction, opération zone NATURE (caractères 31 à 40), zone FONCTION (caractères 41 à 47), zone OPÉRATION (caractères 48 à 57).

Ces zones ont les mêmes caractéristiques et obéissent aux mêmes règles que les zones correspondantes du fichier INDIGO Budget. Un titre de recette ne peut être pris en charge que si l'imputation budgétaire correspondante a été créée au préalable.

La zone fonction est sans objet pour les régies à caractère industriel et commercial qui votent leur budget exclusivement par nature sans présentation croisée par fonction.

Ainsi qu'il est exposé par ailleurs, cette création implique en règle générale la transmission antérieure d'un article INDIGO Budget ayant des valeurs identiques pour les rubriques « Collectivité », « Budget », « Exercice », « Fonction », « Opération », à celles du titre à prendre en charge et, pour le code R/D l'une des valeurs 1, 2 ou 3.

Exceptionnellement toutefois, l'imputation budgétaire peut être créée, par télétraitement, à l'initiative du comptable (réparation des omissions accidentelles).

117 - Montant. (Zone MONTANT, caractères 58 à 73).

Montant H.T. ou T.T.C.

Montant de forme COBOL 9 (14) V 99 non signé.

Les montants négatifs ne sont pas admis.

Le montant à faire figurer dans cette zone est celui de la recette constatée au budget.

Il s'agira dans la grande majorité des cas d'un montant T.T.C., en dehors des opérations soumises à la TVA effectuées par le service.

118 - Montant TVA

Zone TVA caractères 74 à 89.

Montant de forme COBOL 9 (14) V 99 non signé.

Cette zone n'a à être renseignée que lorsque la dette du débiteur (montant T.T.C. égal à la somme des valeurs données par les zones MONTANT et TVA) est supérieure à la recette budgétaire (montant H.T. donné par la zone MONTANT).

En dehors de cette hypothèse, elle doit être mise à « zéro ».

119 - Référence Débiteur

1191 – État-civil (zone ETATCIV caractères 90 à 95).

Zone destinée à recevoir, de manière abrégée (cf. annexe) l'état-civil (M., MME, MLLE...) ou la qualité (CDT, ASSOC...) du débiteur. Cette zone est d'utilisation facultative. Si elle n'est pas utilisée, la remplir avec des espaces.

1192 - Nom et adresse des débiteurs.

Six zones alphanumériques de 32 caractères chacune :
Conforme à la normalisation postale.

ZONEAD1	(caractères 96 à 127)
ZONEAD2	(caractères 128 à 159)
ZONEAD3	(caractères 160 à 191)
ZONEAD4	(caractères 192 à 223)
ZONEAD5	(caractères 224 à 255)
ZONEAD6	(caractères 256 à 287)

Les modalités d'utilisation de ces zones sont indiquées dans la note annexe « structure des noms et adresses des débiteurs et créanciers ».

1193 - Référence stable (zone REFSTABLE, caractères 288 à 302).

Zone d'utilisation facultative, destinée à recevoir une référence ou un identifiant, éventuellement géré par l'ordonnateur, autorisant le regroupement des dettes d'un même débiteur.

Si cette zone n'est pas utilisée, la remplir à espaces.

L'usage d'une telle notion par les collectivités, est subordonnée à sa conformité avec les dispositions de la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978.

1194 - Code nature du titre (zone NATURETITRE, caractères 303 et 304).

Ce code est obligatoire.

Il permet d'adapter les traitements à certains cas particuliers.

Il permet d'affiner la nature du numéro d'ordre et de gérer sans ambiguïté, soit la pluralité de débiteurs soit la pluralité d'imputations budgétaires.

- valeur « 00 » ou « 01 » : cas général des titres ordinaires ne nécessitant pas de traitements particuliers.
- valeur « 03 » : titres collectifs. Ce code permet de gérer la pluralité de débiteurs (en particulier dans les rôles massifs). Ce code est obligatoirement associé à un numéro d'ordre différent de zéro.
- valeur « 04 » et « 05 » : destinées à identifier, lorsque les procédures automatisées utilisées par l'ordonnateur le permettent, les titres émis au vu d'un P503 (bordereau des recettes perçues avant émission de titres) établi et transmis par le comptable.

- valeur « 04 » : P503 ordinaires (le compte de tiers « P503 en cours » où avait initialement été constatée la recette, est au vu de ce code, automatiquement soldé dès la prise en charge dans les écritures du comptable, en même temps qu'est apuré l'article ouvert au fichier nominatif des débiteurs). En cas d'impossibilité pour les collectivités de « repérer » les P503, ceux-ci doivent être codés 01 : leur apurement, qui ne peut être automatique, doit alors être constaté au coup par coup au journal des opérations diverses, à l'initiative du comptable. ANNEXE N° 14 (suite)

- valeur « 05 » : P503 relatifs aux recettes perçues avant émission de titres par les régisseurs de recettes. La valeur particulière de ce code permet, lorsqu'elle peut être attribuée par l'ordonnateur de faciliter leur suivi en les individualisant selon un mécanisme comparable à celui décrit ci-dessus, au compte de tiers « Recettes perçues avant émission de titres par les régisseurs de recettes ».

À défaut de cette valeur particulière, les recettes perçues avant émission de titres par les régisseurs peuvent être traitées comme P503 ordinaires (code « 04 ») ; si cette solution est elle-même impossible, ils doivent être codés « 01 ».

- valeur « 06 » : destinée à gérer, lorsqu'ils sont transmis par l'ordonnateur, les titres de réduction ou d'annulation. La fourniture du code « 06 » implique que les zones Exercice de rattachement (caractères 382 à 385), n° de titre de rattachement (caractères 386 à 393) et éventuellement numéro d'ordre de rattachement (caractères 394 à 399) soient obligatoirement servies.

- valeur « 08 » : destinée à traiter les titres budgétaires d'ordre au compte de tiers « opérations d'ordre budgétaires ».

- valeur « 09 » : destinée à traiter les « titres à imputations multiples ». Ce code permet de gérer la pluralité d'imputations budgétaires pour un même titre. Ce code est obligatoirement associé à un numéro d'ordre différent de zéro.

- valeur « 14 » : destinée à traiter les produits constatés d'avance.

Les mécanismes applicables sont identiques à ceux des charges constatées d'avance (voir § 115 INDIGO-Mandat).

L'utilisation de ce code 14 implique l'utilisation symétrique du code 11 en dépense.

- valeur « 16 » : destinée à traiter les produits à recevoir selon la technique comptable dite de contrepassation (ou extourne).

L'utilisation de ce code 16 implique l'utilisation symétrique du code 15 en dépense.

- valeur « 17 » : destinée à traiter les titres d'ordre semi-budgétaires, autres que les titres de rattachement des ICNE traités par la valeur « 16 ».

1195 - *Code nature juridique du débiteur (zone CODEDEBIT, caractères 305 et 306)*. Ce code comprend 2 éléments :

- nature juridique du débiteur (caractère 305). Deux valeurs sont possibles :

- « 1 » : débiteur de droit privé

- « 2 » : débiteur de droit public.

- nature du débiteur (caractère 306)

* cas où le caractère 305 a la valeur « 1 ». Deux valeurs sont possibles pour le caractère 306 :

- « 1 » : personne privée

- « 2 » : personne morale.

* cas où le caractère 305 a la valeur « 2 ». Les valeurs suivantes sont possibles pour le caractère 306 :

- « 1 » : État

- « 2 » : région

- « 3 » : département

- « 4 » : groupement de collectivités

- « 5 » : commune

- « 6 » : autres organismes.

1196 - Service émetteur (zone CODSERVICE : caractères 307 à 316).

Zone facultative.

Cette zone numérique permet de codifier le service technique ou administratif de l'établissement à l'origine des titres émis.

Si cette zone est renseignée par l'ordonnateur, elle permettra par transposition du code, de renseigner les avis et lettres de relance adressés aux débiteurs.

1197 - Numéro de régie (zone CODEREGIE, caractères 317 à 321).

Zone facultative.

Cette zone permettra, le cas échéant, de suivre les opérations par régie, si l'établissement éprouve le besoin de suivre l'activité de ses régisseurs.

1198 - Objet de la recette (zone ZONEOBJ1, caractères 322 à 351 et ZONEOBJ2, caractères 352 à 381 - zones alphanumériques).

Si cette rubrique est servie, il importe qu'elle le soit de manière significative, le contenu étant destiné à être édité sur les différents avis adressés au redevable au stade du recouvrement contentieux.

120 – Référence titre d'annulation réduction, recette à régulariser (caractères 382 à 399).

Les trois zones suivantes sont à servir obligatoirement lorsque le code nature du titre (caractères 303 et 304) est égal à 04 et 05 pour les P503 et 06, 14 et 16 dans les autres cas.

1201 – Exercice de rattachement (zone EXORAT, caractères 382 à 385)

Exercice d'origine du titre à annuler ou réduire ou de la pièce de recette P503. En cas d'annulation en cours d'exercice, cet exercice sera identique à celui indiqué dans la zone EXER.

1202 – N° du titre de rattachement (zone TITRERAT, caractères 386 à 393)

Numéro d'origine du titre à annuler ou réduire (annulation en cours d'exercice) ou n° d'origine du mandat à annuler ou réduire (annulation sur exercice clos) ou de la pièce de recette P503.

1203 – N° d'ordre de rattachement (zone ORDRAT, caractères 394 à 399)

Numéro d'ordre éventuel du titre d'origine à annuler ou réduire ou de la pièce de recette P503.

121 - Zone non utilisée (zone FILLER, caractères 400 à 424).

122 - Code Monnaie (zone MONNAIE, caractère 425).

Zone à « E » (euros) ou à espace.

123 - Zone non utilisée (zone FILLER, caractères 426 à 448).

124 - Version de fichier (zone VERSION, caractère 449).

Pour cette version, caractère « B ».

La zone version du fichier est destinée à identifier les différentes générations du protocole INDIGO en vue d'une gestion automatique de cet interface.

125 - Type d'enregistrement (zone CODTYPE, caractère 450).

Pour les enregistrements INDIGO Titre toujours égal à 1.

II - MODALITÉS D'UTILISATION DES FICHIERS DE LIAISON
« TITRES ÉMIS »

21 - La nature des opérations à communiquer au moyen du fichier INDIGO Titre a été indiquée en tête de la présente note.

22 - Périodicité

Pour chaque collectivité, un fichier INDIGO Titre récapitulant les titres de recettes émis au jour le jour par les services ordonnateurs est établi et transmis périodiquement, en même temps qu'un fichier INDIGO Mandat récapitulant les mandats de paiement (éventuellement sur le même support magnétique).

Le rythme de ces envois, est convenu à l'instauration de la procédure, dans tous les cas, avec le comptable concerné, et en liaison avec le Département Informatique régional du Trésor.

23 - Problèmes particuliers posés par les titres à imputations multiples ou par les titres collectifs.

231 - De par sa structure, chaque article INDIGO Titre ne peut concerner qu'un seul débiteur et une seule imputation budgétaire.

La transmission des titres à imputations multiples (code nature « 09 » : plusieurs imputations budgétaires) ou collectifs (code nature « 03 » : plusieurs débiteurs) doit se faire en utilisant plusieurs articles INDIGO Titre successifs ayant le même numéro de titre (caractères 17 à 24) mais différentes par leur numéro d'ordre (caractères 25 à 30).

N.B. : L'attribution des numéros d'ordre n'est pas obligatoirement séquentielle.

Remarques importantes :

a) ainsi qu'il a déjà été exposé le premier numéro d'ordre d'un titre collectif ou à imputation multiple doit être différent de zéro.

b) les articles INDIGO Titre donnant le détail du titre ne doivent pas être précédés d'un article INDIGO Titre récapitulatif (ayant par exemple un numéro d'ordre à « zéro » et un montant égal au total du titre) qui conduirait à une double prise en charge.

c) la saisie des recouvrements dans le poste comptable, par télétraitement, implique la connaissance de l'identifiant du débiteur constitué par le numéro du titre suivi, s'il y a lieu d'un numéro d'ordre. Il convient donc, au cas de titres collectifs, dont le détail est communiqué au moyen d'enregistrements INDIGO Titre que les « avertissements » ou « avis d'échéance » adressés aux débiteurs comportent cette double indication, ainsi d'ailleurs que les « rôles » ou « états » transmis au comptable à l'appui

des titres de recettes ; ces derniers sont indispensables aux recherches, lorsque les règlements ne sont pas accompagnés de références précises.

FICHER DE LIAISON MANDATS ÉMIS**INDIGO MANDAT**

Les informations communiquées au moyen de ce fichier permettent :

- la comptabilisation des mandats de paiement émis par l'ordonnateur (débit à un compte budgétaire, crédit à un compte de la classe 4),
- la constitution d'un fichier nominatif des créanciers destiné au suivi des règlements.

Doivent être communiqués au moyen d'enregistrement INDIGO tous les mandats de paiement figurant sur la série normale des bordereaux de mandats, y compris :

- les opérations budgétaires d'ordre,
- les mandats émis en régularisation de dépenses qui ont fait l'objet, au préalable, de « prélèvements d'office »,
- les mandats de réduction ou d'annulation,
- les charges constatées d'avance,
- les enregistrements permettant de comptabiliser le rattachement des charges de la section d'exploitation à l'exercice.

I - DESSIN DES ENREGISTREMENTS**10 - Généralités**

Caractéristiques identiques à celles concernant le fichier INDIGO TITRE.

11 - Structure

110 - Elle est uniforme, quel que soit le type de comptabilité.

Le dessin d'un enregistrement et la définition des zones qui le composent sont donnés en annexe.

La structure des enregistrements INDIGO MANDAT étant très comparable à celle des enregistrements INDIGO TITRE, les remarques faites pour ces derniers s'appliquent mutatis mutandis à INDIGO MANDAT, sous réserve des observations qui suivent.

111 - Les articles budgétaires antérieurement transmis doivent être des articles de dépenses, c'est-à-dire que leur CODRD doit être égal à « A », « B » ou « C » (cf. description du fichier INDIGO BUDGET).

112 - Titulaire du compte (zone BENEFC, caractères 128 à 151).

Cette zone reprend la désignation du titulaire du compte à créditer telle qu'elle est précisée sur le relevé d'identité bancaire ou postal.

113 - Références bancaires : cette zone qui doit être conforme aux indications du R.I.B. ou du R.I.P. se décompose comme suit :

1131 - Code établissement (zone REFBANC1, caractères 152 à 156) : 5 chiffres.

1132 - Code guichet (zone REFBANC2, caractères 157 à 161) : 5 chiffres.

1133 - Numéro de compte (zone REFBANC3, caractères 162 à 172) : caractères alphabétiques ou numériques cadrés à droite. Cette zone ne doit pas comprendre de blancs ni de caractères spéciaux intercalés. Si le numéro est inférieur à 11 caractères, ne pas ajouter de zéros.

1134 - Clé RIB (zone REFBANC4, caractères 173 et 174) : 2 chiffres.

Si les trois zones précédentes de références bancaires sont servies, cette zone doit l'être obligatoirement. L'absence de clé entraîne un rejet du virement, donc un retard dans l'exécution de la dépense.

Il importe que les références bancaires soient vérifiées et actualisées afin que l'information fournie soit d'une qualité nécessaire au bon fonctionnement du système, toute erreur dans la domiciliation bancaire se traduisant par un délai supplémentaire dans l'acheminement des virements.

1135 - Libellé banque (zone LIBBANC, caractères 175 à 198).

Cette zone alphanumérique contient le libellé de domiciliation (nom de la localité et de l'agence). Cette zone est facultative.

114 - Correspondance destinée au bénéficiaire (zone CORRES1, caractères 199 à 228, et zone CORRES2, caractères 229 à 258).

Cette rubrique de deux zones de 30 caractères est destinée à être restituée au bénéficiaire sur un avis d'opération ou relevé de compte.

La rédaction de la première zone de 30 caractères doit être significative pour le créancier.

Pour certains établissements bancaires, seule cette zone est restituée au créancier. Il importe donc de grouper les informations les plus significatives dans les 30 premiers caractères de la zone.

Dans le cas où l'établissement s'acquitte de plusieurs factures d'un même fournisseur en émettant un mandat global, si les 30 caractères s'avèrent insuffisants, il appartient à l'ordonnateur d'indiquer dans cette zone le numéro du bordereau récapitulatif des factures s'il s'agit d'un fournisseur habituel ou de n'indiquer qu'une fois la partie constante des numéros de factures.

Exemples :

'FACT / 12345678 / A / 682' pour les factures 12345678, 12345679, 12345680, 12345681 et 12345682

'FACT / 12345678 > 82 > 95' pour les factures 12345678, 12345682 et 12345695.

Si la zone s'avère néanmoins insuffisante, l'ordonnateur pourra indiquer au fournisseur les références complètes de son règlement par courrier séparé.

115 - Code nature (zone NATUREMDAT, caractères 259 et 260).

Ce code numérique est obligatoire.

Il permet d'adapter les traitements à certains cas particuliers.

Il permet d'affiner la nature du numéro d'ordre, et de gérer sans ambiguïté soit la pluralité des créanciers soit la pluralité des imputations budgétaires.

- valeur « 00 » ou « 01 » : cas général des mandats ordinaires ne nécessitant pas de traitements particuliers.

- valeur « 03 » : mandats collectifs. Ce code permet de gérer la pluralité de créanciers. Il est obligatoirement associé à un numéro d'ordre différent de zéro.

- valeur « 04 » : permet de gérer, lorsque les informations disponibles dans les fichiers de l'ordonnateur autorisent le positionnement de ce code, les mandats émis en régularisation de dépenses qui ont fait l'objet, au préalable, de « prélèvements d'office » (annuités de prêts, prélèvements EDF, etc.).

L'utilisation de ce code, lorsqu'elle est possible, permet de solder automatiquement le compte de tiers paiements à imputer ou à régulariser et d'« émarger » du paiement le compte nominatif du créancier sans que le comptable ait à passer pour cela une « opération diverse ».

- valeur « 05 » : mécanisme comparable, mais appliqué, dans ce cas, aux dépenses des régisseurs d'avances qui sont suivies au compte Avances aux régisseurs dans les écritures du comptable.

- valeur « 06 » : destinée à gérer les mandats de réduction ou d'annulation. La fourniture du code 06 implique que les zones Exercice de rattachement (caractères 313 à 316), n° de mandat de rattachement (caractères 317 à 324) et éventuellement numéro d'ordre de rattachement (caractères 325 à 330) soient obligatoirement servies.

- valeur « 08 » : destinée à traiter les mandats d'ordre budgétaires à imputer au compte de tiers

« opérations d'ordre budgétaires ».

- valeur « 09 » : destinée à traiter les « mandats à imputations multiples ». Ce code permet de gérer la pluralité d'imputations budgétaires pour un même mandat.

Ce code est obligatoirement associé à un numéro d'ordre différent de zéro.

- valeur « 11 » : destinée à traiter les « charges constatées d'avance ».

Exercice N : un mandat d'annulation doit être émis (code nature 11) pour sortir les charges constatées d'avance.

Conditions à respecter au niveau du mandat d'annulation :

- l'imputation budgétaire doit être strictement identique à l'imputation du mandat d'origine,
- l'exercice (zone CODEXER) doit correspondre à l'exercice courant N,
- le montant doit être inférieur ou égal au montant du mandat d'origine,
- le mandat d'annulation ne doit pas comporter de TVA,
- comme habituellement, les zones EXORAT, MANDARAT et éventuellement ORDRAT, doivent comporter les références du mandat d'origine émis sur l'exercice N.

Exercice N + 1 : un nouveau mandat, également sans TVA, doit être émis (code nature 11) sur l'imputation concernée.

- valeur « 15 » : destinée à traiter « les charges à payer » selon la technique comptable dite de contrepassation (ou extourne).

Exercice N : ce mandat peut comporter de la TVA mais pas de références bancaires

Exercice N+1 : des mandats d'annulation doivent être émis pour contrepassation. Ces mandats doivent figurer sur INDIGO Mandats comme des mandats de code 15 comportant les références du mandat global émis en N.

Conditions à respecter au niveau du mandat d'annulation :

- l'exercice du mandat d'annulation (zone CODEXER) doit correspondre à l'exercice courant N+1 ;
- la zone n° d'ordre doit être à zéros ;
- le mandat d'annulation doit obligatoirement comporter les références du mandat global d'émission dans les zones EXORAT, MANDARAT et éventuellement ORDRAT : ce mandat doit avoir impérativement été pris en charge sur l'exercice N avec un code nature 15 ;
- la somme des mandats d'annulation doit être égale ou inférieure au montant du mandat d'origine ;
- le mandat d'annulation comportera de la TVA si le mandat d'origine en comportait.

- valeur « 17 » : destinée à traiter les mandats d'ordre semi-budgétaires autres que les mandats de rattachement des ICNE traités par la valeur « 16 ».

116 - Mode de règlement (zone MODEREGL, caractères 276 et 277). Les valeurs de cette zone sont les suivantes :

- « 01 » : Mandat-carte
- « 22 » : Virements bancaires et postaux.
- « 44 » : Divers (numéraire ; ordres de paiement ; chèques sur le Trésor...)

117 - Identifiant stable du créancier (zone IDENTIFIANT, caractères 278 à 292).

Zone d'utilisation facultative, destinée à recevoir une référence ou un identifiant, éventuellement géré par l'ordonnateur, autorisant le regroupement des mandats.

Cette zone de 15 caractères permet de gérer le cas échéant, comme identifiant stable, le n° SIRET de l'entreprise.

118 - Références marché (zone NUMMARCHE, caractères 293 à 302).

Zone non utilisée actuellement.

119 - Numéro de programme (zone NUMEROPROG, caractères 303 à 312).

Zone non utilisée actuellement.

120 – Référence mandat d'annulation réduction, dépense à régulariser (zone EXORAT, caractères 313 à 316, zone MANDATRAT, caractères 317 à 324, zone ORDRAT, caractères 325 à 330)

Les trois zones mentionnées ci-dessus sont à servir obligatoirement lorsque le code NATURE du mandat (caractères 259 et 260) est égal à 04, 05 pour les dépenses à régulariser et 06, 11 et 15 pour les autres cas.

121 – Numéro de marché (zone NUMMARCHE, caractères 331 à 346).

Cette zone enregistre l'exercice (4 caractères), le numéro de marché (10 caractères), le numéro d'avenant (2 caractères).

122 – Zone non utilisée (FILLER, caractères 347 à 355).

123 - Code MONNAIE (zone MONNAIE, caractère 356).

Zone à « E » (euros) ou à espace.

124 – Suivi du délai global de paiement (zone SUIVIDELAI, caractère 357).

Il s'agit d'indiquer si la dépense fait l'objet d'un suivi du délai global de paiement.

La zone comprend un caractère indiquant si la dépense doit être suivie (valeur = 1) ou non (valeur = 0). Cette zone est obligatoirement remplie par l'ordonnateur.

125 – Date du début du délai global (zone DATDEBDGP, caractères 358 à 365).

Il s'agit de la date de départ du délai chez l'ordonnateur.

La zone doit comprendre l'année sur 4 caractères, le mois sur 2 caractères et le jour sur 2 caractères. Cette zone doit être remplie si la dépense est éligible au délai global de paiement.

126 - Date de fin du délai global (zone DATFINDGP, caractères 366 à 373).

La date de fin du délai global indique la date à laquelle se termine le délai en incluant une éventuelle suspension de l'ordonnateur. Si le délai global n'a pas été suspendu par l'ordonnateur, alors la date de fin correspond à la date de départ + la durée du délai.

La zone doit comprendre l'année sur 4 caractères, le mois sur 2 caractères et le jour sur 2 caractères. Cette zone doit être remplie si la dépense est éligible au délai global de paiement.

127 – Durée du délai global (zone DUREEDGP, caractères 374 à 375).

Il s'agit de la durée du délai global de paiement. Cette durée est fixée par décret et varie en fonction du type de collectivité. Elle peut être inférieure à celle indiquée dans le décret.

Cette zone comprend le nombre de jours sur deux caractères.

Cette zone doit être remplie si la dépense est éligible au délai global de paiement.

128 – Taux des intérêts moratoires (zone TAUXIMDGP, caractères 376 à 380).

Cette donnée permet une pré-liquidation des intérêts moratoires par le comptable.

La valeur entrée doit comporter deux chiffres avant la virgule et deux décimales. Cette zone est alphanumérique.

129 - Zone non utilisée (FILLER, caractères 381 à 448).**130 - Version de fichier (zone VERSIONFICHER, caractère 449).**

Idem paragraphe 124 de INDIGO Titre.

131 - Type d'enregistrement (zone CODTYPE, caractère 450).

Pour les enregistrements INDIGO MANDAT toujours égal à « 2 ».

II - MODALITÉS D'UTILISATION DES FICHIERS DE LIAISON « MANDATS ÉMIS »

21 - Nature des opérations.

Déjà indiquée en tête de la présente note.

22 - Périodicité des envois.

Mêmes remarques que pour le fichier INDIGO Titre.

23 - Mandats collectifs ou à imputations multiples.

231 - La présentation des articles INDIGO Mandat les concernant obéit aux mêmes règles que celles des articles INDIGO Titre.

232 - Mais d'un point de vue pratique, si la connaissance du détail des mandats à imputations multiples est indispensable au comptable (contrôle de la disponibilité des crédits, ventilations entre les différentes fiches budgétaires concernées), le détail des mandats collectifs ne doit pas lui être transmis.

24 - Sanction du visa opéré par le comptable

Lorsque des mandats font l'objet d'un refus de paiement, les articles INDIGO Mandat correspondants sont éliminés avant prise en charge, à l'initiative du comptable. Il appartient alors à l'ordonnateur de les éliminer de ses propres écritures afin d'assurer la **conformité du compte financier unique** ; cette élimination ne doit donner lieu à aucun enregistrement sur les fichiers magnétiques de liaison avec les Services du Trésor.

Aucune élimination de ce type n'est évidemment à effectuer dans le cas de mandats qui, admis en dépenses et pris en charge par le comptable, font ensuite l'objet de mandats de réduction ou d'annulation.

FICHER DE LIAISON INVENTAIRE**INDIGO INVENTAIRE**

Le protocole Indigo Inventaire permet de communiquer les informations suivantes :

- l'enregistrement et le suivi des immobilisations de la collectivité, sous un numéro d'inventaire.
- la constitution d'un fichier des immobilisations destiné à la production de l'inventaire et de l'état de l'actif.

Actuellement, doivent être communiquées, au moyen d'enregistrements Indigo Inventaire, toutes les opérations budgétaires concernant la vie d'une immobilisation, dans l'actif de la collectivité, soit :

- l'acquisition d'un bien.
- les amortissements ou les provisions.
- la cession du bien.

La périodicité de la transmission au comptable des opérations d'inventaire est à définir en accord avec l'ordonnateur, sachant qu'elle intervient au minimum une fois par an.

Chaque opération budgétaire fait l'objet d'un titre ou d'un mandat, dont les références devront être transmises dans l'enregistrement Indigo-inventaire. Cependant, ce type d'enregistrement peut être transmis seul ou accompagné d'un enregistrement Indigo-Titre ou PES-Titre et Indigo--Mandat ou PES-Mandat.

Désormais, le protocole Indigo Inventaire doit également permettre l'enregistrement de certaines opérations non budgétaires relatives aux intégrations des comptes 23 à des comptes 20, 21, et 22.

Les flux d'intégration des immobilisations en cours peuvent être fournis plusieurs fois par an.

Les intégrations de comptes 23 à des comptes 20, 21 et 22 nécessitent l'utilisation dans le protocole d'une valeur type d'enregistrement 9 = intégration de bien.

Le flux « intégration des immobilisations en cours » véhicule notamment :

- le numéro d'inventaire.¹¹
- le numéro du compte cible (compte d'immobilisation définitive).
- le numéro de compte d'immobilisation en cours.
- le montant à intégrer.
- la référence éventuelle du certificat administratif (dans la zone « informations supplémentaires »).
- le type de flux.

11 L'intégration des immobilisations en cours nécessite préalablement que le numéro d'inventaire de l'ordonnateur soit renseigné sur la fiche tenue par le comptable. Ce numéro est pris en compte sur la fiche inventaire soit à l'enregistrement de la pièce budgétaire soit lors du traitement d'un flux inventaire de type acquisition.

Le flux intégration ne porte pas de référence de pièce. L'exercice du flux doit être l'exercice de comptabilisation ; cet exercice doit donc être ouvert.

Le flux ne pourra vraiment être opérationnel que si l'ordonnateur gère son inventaire dans le même modèle qu'Hélios. Une fiche inventaire doit permettre de tracer toute la vie d'une immobilisation depuis son imputation d'immobilisation en cours jusqu'à son imputation d'immobilisation définitive. Elle est mono-imputation par nature de compte d'immobilisation.

I. DESSIN DES ENREGISTREMENTS

10 – Généralités

Caractéristiques identiques à celles concernant les enregistrements Indigo-TITRE et Indigo-MANDAT.

Organisation séquentielle.

Enregistrement de longueur fixe : 450 caractères.

11 – Structure

110 – Uniforme quel que soit le type de comptabilité, sauf zone INFO laissée au libre arbitre de l'ordonnateur.

111 – Code collectivité (zone CODCOL, caractères 1 à 3).

Mêmes caractéristiques que pour le protocole Indigo>Budget. Il s'agit du code collectivité chez l'ordonnateur.

112 – Code budget (zone CODBUDGET, caractères 4 et 5).

Mêmes caractéristiques que pour le protocole Indigo-Budget.

113 – Code exercice (zone CODEXER, caractères 6 à 9).

Mêmes caractéristiques que pour le protocole Indigo-Budget.

En complément d'enregistrements Indigo-Mandat ou PES-Mandat et Indigo-Titre ou PES-Titre, le protocole Indigo-Inventaire doit permettre la transmission de mouvements à la fois :

- sur l'exercice en cours
- sur l'exercice précédent pendant la journée complémentaire

Illustration des différents cas possibles :

Flux reprise des antérieurs ¹²	Autres flux	
Flux d'intégration des immobilisations en cours	Exercices précédents	Exercice courant

¹² La procédure de reprise des antérieurs est à mettre en œuvre soit lorsqu'une collectivité suivie dans Hélios transmet, pour la première fois, sous forme consolidée les informations comptables et extra-comptables liées à chacune des fiches inventaire, soit dans le cadre d'une restructuration de budgets-collectivités.

Comptabilisation sur exercice du flux (ouvert) sans pièces référencées	Comptabilisation sur l'exercice du flux (ouvert) avec le millésime des pièces inscrit dans la zone « date » pour des pièces des exercices antérieurs.	Comptabilisation sur l'exercice du flux et pièces référencées sur l'exercice courant
--	---	--

Exemple : en 2014, les exercices antérieurs sont les exercices 2012 et précédents.

La zone « exercice » comprend :

- pour les mouvements sur exercice courant ou précédent: l'exercice correspondant au mouvement transmis (acquisition, amortissement, dépréciation, cession) ;

- pour les mouvements sur exercices antérieurs : l'exercice courant (l'exercice d'origine figurant alors dans la zone date (cf. § 119)).

Le compte par nature figurant sur ces enregistrements doit correspondre à la nomenclature de l'exercice du flux (ouvert).

114 – Numéro de bordereau (zone NUMBORD, caractères 10 à 16).

Numéro de bordereau récapitulatif de titres de recettes ou de mandats. Ce même numéro figure déjà dans l'enregistrement Indigo-Titre ou PES-Titre et Indigo-Mandat ou PES-Mandat.

En reprise des antérieurs, et en intégration des immobilisations en cours, le numéro ne doit pas être précisé (on met « 0 »).

115 - Numéro de pièce et numéro d'ordre (zones NUMPIECE, caractères 17 à 24 et NUMORDRE, caractères 25 à 30).

Ces zones ont les mêmes caractéristiques et obéissent aux mêmes règles que les zones correspondantes du fichier Indigo-Mandat ou PES-Mandat et Indigo-Titre.

En reprise des antérieurs, l'ordonnateur transmet le numéro de la pièce de la fiche réservoir si le comptable lui a communiqué. À défaut, le numéro est renseigné par la valeur « 0 ».

Pour l'intégration des immobilisations en cours, il n'y a pas de pièce à renseigner : mettre la valeur « 0 ».

116 – Compte par nature fonction, opération (zone NATURE (caractères 31 à 40), zone FONCTION (caractères 41 à 47), zone OPÉRATION (caractères 48 à 57)).

Ces zones ont les mêmes caractéristiques et obéissent aux mêmes règles que les zones correspondantes du fichier Indigo-Titre ou Indigo-Mandat (La longueur de la zone compte nature dans le PES est de 12 caractères et celle de la zone fonction est de 10 caractères).

Pour le flux d'intégration des immobilisations en cours, la zone nature doit être renseignée, car elle représente le compte d'immobilisation initial (compte d'immobilisation en cours) de la fiche.

117 – Numéro d’inventaire (zone NUMINVENT, caractères 58 à 82).

Zone obligatoire permettant un suivi des inventaires par le comptable (cette zone est librement renseignée par l’ordonnateur).

Le numéro d’inventaire est un identifiant alphanumérique permettant d’individualiser une immobilisation ou un groupe d’immobilisations.

Ce numéro d’inventaire est librement attribué par l’ordonnateur (sauf dans le cas des intégrations d’immobilisations en cours), dans la limite des 25 caractères.

118 – Type de bien (zone TYPE, caractères 83 à 84).

Zone obligatoire permettant de classer le bien selon la codification suivante :

- bien non amortissable (code = 01),
- bien amortissable nettement individualisable (code = 02),
- bien amortissable acquis par lot (code = 03),
- bien amortissable de faible valeur (code = 04),
- travaux en cours (code = 05).

119 – Date d’acquisition, de sortie, d’amortissement ou de dépréciation du bien (zone DATE, caractères 85 à 92).

Date sous la forme JJMMAAAA.

La date d’acquisition et la date de cession ne sont nécessaires qu’une fois. Elles sont donc renseignées lors de l’acquisition ou de la cession du bien.

Pour un flux d’intégration d’immobilisations en cours, ce champ « date » correspond à la date de mise en service.

120 – Type d’amortissement (zone AMORTIS, caractère 93).

Si le bien n’est pas amorti (code « Type de bien » ayant la valeur 1 ou 5), cette zone est à espaces.

Si le bien est amorti (code « Type de bien » ayant la valeur 2 à 4), cette zone définit le type d’amortissement pratiqué :

L – linéaire

A – autres

À servir pour les flux d’acquisition et d’intégration d’immobilisation en cours.

121 – Code Prorata (zone PRORATA, caractère 94).

Permet de savoir si le bien amorti est soumis à la règle du prorata temporis

N > amortissement non soumis à la règle du prorata

O > amortissement soumis à la règle du prorata

À servir pour les flux d'acquisition et d'intégration d'immobilisation en cours.

122 – Zone non utilisée (zone FILLER caractères 95 à 99).

123 – Durée d'amortissement (zone DURÉE, caractères 100 à 101).

Nombre d'années pleines sur lesquelles l'amortissement doit être pratiqué. Ne peut être supérieur à 99 ans.

À servir pour les flux d'acquisition et d'intégration d'immobilisation en cours.

124 – Code Monnaie (zone MONNAIE, caractère 102).

Zone servie à « E » (euros) ou à espace.

125 – Montant. (Zone MONTANT, caractères 103 à 118).

Montant T.T.C. du mouvement comptable (acquisition, intégration des immobilisations en cours, amortissement ou cession du bien) ou montant H.T. pour les budgets assujettis à la TVA.

Montant de forme COBOL 9 (14) V 99 non signé (pour rappel, la longueur des zones « montant » du PES sont de 15 caractères).

Les montants négatifs ne sont pas admis.

126 – Désignation du bien (zone LIBELLE, caractères 119 à 148).

Zone utilisée librement par l'ordonnateur pour décrire le bien concerné.

127 – Informations supplémentaires (zone INFO, caractères 149 à 168).

Zone utilisée librement par l'ordonnateur pour fournir des précisions supplémentaires sur le bien, par exemple :

- numéro d'immatriculation pour un véhicule
- numéro de parcelle au cadastre pour un terrain ou un immeuble.

128 – Compte d'imputation définitive : compte par nature, fonction, opération zone NATUREDEF (caractères 169 à 178), zone FONCTIONDEF (caractères 179 à 185), zone OPERATIONDEF (caractères 186 à 195).

Zones utilisées, de manière facultative, uniquement pour les travaux en cours (code « type de bien » = 05).

Zone nature utilisée, de manière obligatoire, pour le compte par nature dans le cadre d'une intégration des immobilisations en cours. Cette zone représente le compte d'imputation définitif.

129 – Zone non utilisée (zone FILLER, caractères 196 à 448).

130 – Version de fichier (zone VERSION, caractère 449).

Pour cette version, caractère « B ».

La zone version du fichier est destinée à identifier les différentes générations du protocole INDIGO en vue d'une gestion automatique de cette interface.

131 – Type d'enregistrement (zone CODTYPE, caractère 450).

Ce code peut prendre six valeurs selon l'origine de l'opération :

4 – si l'origine de l'opération est un titre de recette

5 – si l'origine de l'opération est un mandat

6 – si l'origine de l'opération est un titre d'annulation ou de réduction

7 – si l'origine de l'opération est un mandat d'annulation ou de réduction

8 – reprise des antérieurs. Un seul enregistrement de type 8 est admis pour un compte 28 ou 29 et un exercice donné.

9 – si l'origine de l'opération est une opération d'intégration d'immobilisation en cours.

II > MODALITÉS D'UTILISATION DES FICHIERS DE LIAISON « IMMOBILISATIONS » :

21 – Suivi de l'inventaire et numérotation

Chaque fiche inventaire doit récapituler l'ensemble des événements de la vie d'une immobilisation : de son entrée dans le patrimoine (travaux en cours, acquisition à titre onéreux, gratuit...), son amortissement, dépréciation éventuelle et sortie (cession, destruction, mise au rebut...).

Une fiche est donc créée par bien.

Ce modèle permet lors de l'arrivée du flux indigo inventaire de compléter les fiches en attente et de les rendre définitives (numéro définitif non modifiable et surtout attribution de la catégorie d'inventaire.

À chaque fiche inventaire correspond un numéro inventaire. Ce dernier est alpha numérique sur 25 caractères (cf point 117 : caractères 58 à 82).

22 – Nature des opérations

Les enregistrements Indigo INVENTAIRE ne concernent que les biens figurant à l'état de l'actif. Ils sont transmis soit seuls, soit simultanément avec un fichier Indigo-Titre ou PES-Titre et Indigo-Mandat ou PES-Mandat, à l'occasion des opérations suivantes :

- entrée du bien,

- annuité d'amortissement,
- dépréciation,
- cession du bien,

Les intégrations des immobilisations en cours, étant des opérations non budgétaires, sont transmises de manière autonome.

23 – Périodicité des envois

La périodicité de la transmission au comptable est à définir en accord avec l'ordonnateur. La périodicité minimale est une fois par an.

Lorsque le compte financier est demandé et visé (exercice figé), il est encore possible d'envoyer des flux inventaires ou amortissement, sauf les flux d'intégration d'immobilisations en cours.

Il est impossible de transmettre tout flux inventaire sur un exercice clos.

24 – Mandats ou titres concernant plusieurs numéros d'inventaire

Un enregistrement Indigo-INVENTAIRE permet la notification d'un seul numéro d'inventaire. Pour un même numéro de pièce (Titre ou Mandat), il doit y avoir autant d'enregistrements Indigo-INVENTAIRE que de numéros d'inventaire différents.

<p>IDENTIFICATION DES COLLECTIVITÉS</p> <p>DANS LE FICHIER INDIGO</p>

Le code collectivité comporte trois caractères numériques au sein des fichiers de liaison INDIGO.

Attribué par le département informatique régional du Trésor lors de l'instauration de la procédure du transfert de données, ce numéro est ensuite pour l'ordonnateur une constante.

RÈGLES D'UTILISATION POUR LES SERVICES RATTACHÉS

La rubrique « code budget » est systématiquement à zéro lorsqu'elle concerne les données de la collectivité principale de rattachement.

Les services rattachés ont le même « code collectivité » que la collectivité à laquelle ils sont rattachés et sont distingués par la valeur de la rubrique « code budget » (positions 4 et 5). Le numéro de budget est attribué par le Département Informatique du Trésor.

<p style="text-align: center;">STRUCTURE DES NOMS ET ADRESSES</p> <p style="text-align: center;">DANS LE FICHIER INDIGO TITRE</p>

L'automatisation du traitement des objets de correspondance a conduit la Poste à définir un certain nombre de propriétés que doit posséder le courrier pour être considéré comme mécanisable.

Ces propriétés concernent :

- la rédaction de l'adresse du destinataire,
- les observations des éléments de l'adresse.

Le fichier INDIGO respecte cette normalisation et comprend six zones comportant chacune 32 caractères.

I – RUBRIQUE : « NOM DU DÉBITEUR »

Ligne 1 et 2 (zones ZONEAD1 et ZONEAD2).

Éléments d'identification de la personne physique ou morale intéressée.

Pour permettre un accès correct en interrogation du fichier des débiteurs, cette zone ne doit pas reprendre le titre, l'appellation ou la qualité, qui doivent être portés en zone ETATCIV (caractères 90 à 95).

S'agissant de personnes physiques, le nom doit obligatoirement précéder le ou les prénoms, séparé d'eux par un blanc.

Pour les personnes morales ou noms commerciaux, la forme juridique ou dénomination (SA, SARL, Établissement, Compagnie...) ne doit précéder le nom ou raison sociale que lorsqu'elle en est partie intégrante et que sa présence ne conduit pas à tronquer le nom.

Il va de soi qu'une certaine normalisation des formulations, au sein d'une collectivité donnée, ne peut que favoriser les recherches ultérieures, souvent nécessaires au poste comptable (éditions après classement alphabétique, en particulier).

II – RUBRIQUES ADRESSE

Quatre zones alphanumériques de 32 caractères sont destinées à recevoir les éléments de l'adresse postale (zones ZONEAD3, ZONEAD4, ZONEAD5 et ZONEAD6).

21 – Cas général :

- . Ligne 3, zone AD3 : mentions complémentaires de distribution.
 - Ex = « Service X »
 - Identification de l'immeuble, du logement, de l'escalier, nom de la résidence ou d'un ensemble immobilier s'il y a une indication dans l'adresse d'un nom de voie.
- . Ligne 4, zone AD4 : numéro dans la voie, type et nom de voie, ou nom d'une résidence ou d'un ensemble immobilier lorsqu'il n'y a pas d'indication de nom de voie dans l'adresse.
- . Ligne 5, zone AD5 : nom d'un lieu-dit, d'un hameau.
- . Ligne 6, zone AD6 : les 5 premiers caractères sont réservés à l'indication du code postal, les 27 suivants à celle de la localité de destination.

22 – Lorsque le courrier destiné à l'intéressé fait l'objet d'une distribution spéciale.

- . Ligne 3, zone AD3 : mentions complémentaires de distribution.
- . Ligne 4, zone AD4 : service X,
 - ou
 - poste restante,
 - ou
 - boîte postale,
 - ou
 - autorisation n°.
- . Ligne 5, zone AD5 : espaces
- . Ligne 6, zone AD6 : code postal (5 caractères) et bureau distributeur (27 caractères), complétée éventuellement de la mention CEDEX.

23 – Exemples :

- Cas général :

_ MENAUD Françoise	_ DUPONT Robert
_ KINESITHERAPEUTE	_ INGÉNIEUR
_	_ Escalier 5, Bâtiment C
_ 13, rue SAINT SAENS	_ 23, AVENUE CHARLES DE GAULLE
_	_ PARLY
_ 34500 BEZIERS	_ 78150 LE CHESNAY

- Distribution spéciale :

_ PHENIX Jacques et fils	_ Société DELFORT
_ ELECTRICITE GENERALE	_
_	_
_ 22, rue Louis Cordelet	_ Boîte postale 320
_	_
_ 59047 LILLE CEDEX	_ 75761 PARIS CEDEX 16

Comme le montrent les exemples ci-dessus, lorsque certains éléments d'informations ne sont pas portés sur l'adresse en raison de leur caractère non nécessaire ou inadéquat, la ligne réservée à leur inscription reste blanche.

LES PROBLÈMES PRATIQUES LIÉS AUX TRANSFERTS

Les supports des échanges de données entre les ordonnateurs et les comptables peuvent être de type physique ou électronique. Quelle que soit la solution utilisée, les collectivités sont invitées à se rapprocher de leurs interlocuteurs informatiques habituels pour arrêter très précisément ces modalités d'échange.

- De type physique,

Dans le cas où ces échanges revêtent une forme physique, les conditions pratiques des échanges de données restent soumises à des précautions techniques portant sur les caractéristiques physiques et logiques des supports.

Le respect de ces modalités de confection et de transfert des supports physiques s'imposent.

Les départements informatiques du Trésor sont équipés pour traiter des bandes magnétiques, 9 pistes 1600 ou 6250 BPI, codifiées EBCDIC ou ASCII, des cartouches magnétiques compatibles IBM 200 MEG ou 250 MEG - 9 pistes, 1/2 pouce.

Les disquettes 3 pouces 1/2 sous système MS-DOS sont acceptées. La lecture de disquettes écrites sous d'autres systèmes d'exploitation, ou d'autres formats, est possible, sous réserve de vérifications préalables.

De la même façon, il convient de s'assurer auprès des départements informatiques du Trésor, des conditions de transfert des fichiers en mode compacté. Le nommage des fichiers transférés doit également être arrêté par accord local.

- De type électronique,

Les collectivités peuvent opter pour des échanges télématiques pour transmettre leurs fichiers de données aux départements informatiques du Trésor.

Ce mode de transmission permet de s'affranchir des contraintes physiques de l'échange.

Elles peuvent recourir à la messagerie de fichiers TEDECO. Ce dispositif permet des échanges « Aller » et « Retour » très souples.

Pour mettre en œuvre une solution de type télématique, les collectivités intéressées doivent prendre contact avec le département informatique régional du Trésor dont dépend leur comptable.

PROTOCOLE INDIGO

ENREGISTREMENT BUDGET

PROTOCOLE INDIGO - ENREGISTREMENT BUDGET

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
Codcol	Code collectivité	9	3	1-3	Code de la collectivité chez l'ordonnateur
CodBudget	Code budget	9	2	4-5	À zéro dans le cas de la collectivité principale
CodExer	Exercice	9	4	6-9	Millésime de l'exercice concerné
Nature	Compte par nature	X	10	10-19	Compte par nature
Fonction ¹³	Fonction	X	7	20-26	Code fonctionnel
Operation	Opération	9	10	27-36	Numéro d'opération éventuel
ContNature	Zone contrôle nature	X	10	37-46	Contrôle des crédits nature
ContFonct ¹	Zone contrôle fonction	X	7	47-53	Contrôle des crédits fonction
ContOpera	Zone contrôle opération	9	10	54-63	Contrôle des crédits opération
CodRD	Recette/Dépense	X	1	64	Recettes 1: BP 2: BS 3: DM Dépenses A: BP B: BS C: DM

¹³ Sans objet pour les régies à caractère industriel et commercial

PROTOCOLE INDIGO - ENREGISTREMENT BUDGET

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
CodMaJ	Code Mouvement	9	1	65	1 cumul 2 substitution
Signe	Signe montant	9	1	66	1 positif 2 négatif
Montant	Montant	9	16	67>82	
Libelle	Libellé	9	46	83>128	Complément libellé du compte
Monnaie	Code monnaie	X	1	129	
Filler		X	319	130>448	
Version	Version fichier	X	1	449	
CodType	Type d'enregistrement	9	1	450	3 = prévisions budgétaires

PROTOCOLE INDIGO

ENREGISTREMENT TITRE

PROTOCOLE INDIGO – ENREGISTREMENT TITRE

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
Codcol	Code collectivité	9	3	1-3	Code de la collectivité chez l'ordonnateur
CodBudget	Code budget	9	2	4-5	À zéro dans le cas de la collectivité principale
CodExer	Exercice	9	4	6-9	Millésime de l'exercice concerné
NumBord	Numéro bordereau	9	7	10-16	
NumTitre	Numéro de titre	9	8	17-24	
NumOrdre	Numéro d'ordre	9	6	25-30	
Nature	Compte par nature	X	10	31-40	Compte par nature
Fonction ¹⁴	Fonction	X	7	41-47	Code fonctionnel
Opération	Opération	9	10	48-57	Code opération
Montant	Montant	9	16	58-73	Montant HT ou TTC
TVA	TVA	9	16	74-89	Montant TVA le cas échéant

¹⁴ Sans objet pour les régies à caractère industriel et commercial.

PROTOCOLE INDIGO – ENREGISTREMENT TITRE

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
EtatCiv	État Civil	X	6	90-95	État civil ou qualité
ZoneAd1	Adresse 1	X	32	96-127	Nom, prénom
ZoneAd2	Adresse 2	X	32	128-159	Complément nom
ZoneAd3	Adresse 3	X	32	160-191	Complément distribution
ZoneAd4	Adresse 4	X	32	192-223	Numéro de voie, voie
ZoneAd5	Adresse 5	X	32	224-255	Lieu-dit, hameau
ZoneAd6	Adresse 6	X	32	256-287	Code postal, localité
RefStable	Référence	X	15	288-302	Identifiant de regroupement des dettes d'un même débiteur
NatureTitre	Nature du titre	9	2	303-304	Distinction entre imputations multiples, titres collectifs, P503, etc
CodeDebit	Nature juridique	9	2	305-306	Débiteurs de droit privé ou public

PROTOCOLE INDIGO – ENREGISTREMENT TITRE

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
CodService	Service émetteur	9	10	307-316	
CodeRegie	Numéro de régie	9	5	317-321	
ZoneObj1	Objet 1	X	30	322-351	Objet de la recette 1
ZoneObj2	Objet 2	X	30	352-381	Objet de la recette 2
ExoRat	Exercice de rattachement	9	4	382-385	Exercice du titre de rattachement
TitreRat	N° titre de rattachement	9	8	386-393	Numéro du titre de rattachement
OrdRat	N° ordre de rattachement	9	6	394-399	Numéro d'ordre du titre rattachement
Inventaire	N° d'inventaire	X	25	400-424	Numéro d'inventaire éventuel
Monnaie	Code monnaie	X	1	425	
Filler		X	23	426-448	
Version	Version fichier	X	1	449	
CodType	Type d'enregistrement	9	1	450	1 = titre

PROTOCOLE INDIGO

ENREGISTREMENT MANDAT

PROTOCOLE INDIGO – ENREGISTREMENT MANDAT

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
Codcol	Code collectivité	9	3	1-3	Code de la collectivité chez l'ordonnateur
CodBudget	Code Budget	9	2	4-5	À zéro dans le cas de la collectivité principale
CodExer	Exercice	9	4	6-9	Millésime de l'exercice concerné
NumBord	Numéro bordereau	9	7	10-16	
NumMandat	Numéro mandat	9	8	17-24	
NumOrdre	Numéro d'ordre	9	6	25-30	
Nature	Compte par nature	X	10	31-40	Compte par nature
Fonction ¹⁵	Fonction	X	7	41-47	Code fonctionnel
Operation	Opération	9	10	48-57	Code opération
Montant	Montant	9	16	58-73	Montant HT ou TTC
TVA	TVA	9	16	74-89	Montant TVA le cas échéant

¹⁵ Les régies à caractère industriel et commercial votent leur budget exclusivement par nature sans présentation croisée par fonction.

PROTOCOLE INDIGO – ENREGISTREMENT MANDAT

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
EtatCiv	Etat>Civil	X	6	90-95	État civil ou qualité
Creancier	Nom créancier	X	32	96-127	Nom, Prénom
Benef	titulaire du compte	X	24	128-151	Nom du titulaire du compte
RefBanc1	Code Établissement	9	5	152-156	Code établissement
RefBanc2	Code Guichet	9	5	157-161	
RefBanc3	Numéro compte	X	11	162-172	
RefBanc4	Clé RIB	9	2	173-174	
LibBanc	Libellé banque	X	24	175-198	Libellé abrégatif de domiciliation bancaire
Corres1	Correspondance	X	30	199-228	
Corres2	Correspondance	X	30	229-258	
NatureMdat	Nature du mandat	9	2	259-260	

PROTOCOLE INDIGO – ENREGISTREMENT MANDAT

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
CodService	Service émetteur	9	10	261-270	
CodeRegie	Numéro de régie	9	5	271-275	
ModeRegl	Mode de règlement	9	2	276-277	
Identifiant	Identifiant stable	9	15	278-292	Identifiant stable du créancier
NumMarche	Numéro marché	X	10	293-302	
Programme	Numéro prog.	X	10	303-312	
ExoRat	Exercice rattac.	9	4	313-316	Exercice du mandat de rattachement
MandatRat	N° mandat rattac.	9	8	317-324	Numéro du mandat de rattachement
OrdRat	N° ordre rattac.	9	6	325-330	Numéro d'ordre du mandat de rattachement
Filler 1		X	25	331-355	
Monnaie	Code monnaie	X	1	356	

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
Date1	Date 1	9	8	357-364	jjmmaaaa
Date2	Date 2	9	8	365-372	jjmmaaaa
Date3	Date 3	9	8	373-380	jjmmaaaa
Filler 2		X	68	381-448	
Version	Version fichier	X	1	449	
CodType	Type d'enregistrement	9	1	450	2 = mandat

PROTOCOLE INDIGO

ENREGISTREMENT INVENTAIRE

Protocole indigo inventaire – Enregistrement inventaire

Nom de la zone	Signification	Nature	Longueur	Position	Observations
CodCol	Code collectivité	9	3	1-3	Code de la collectivité chez l'ordonnateur
CodBudget	Code Budget	9	2	4-5	A zéro dans le cas de la collectivité principale
CodExer	Exercice	9	4	6-9	Millésime de l'exercice du flux intégrant les mécanismes de la reprise des antérieurs et de l'intégration.
NumBord	Numéro du bordereau	9	7	10-16	Numéro de bordereau récapitulatif de titres de recettes ou de mandats. Ce même numéro figure déjà dans l'enregistrement INDIGO-Titre ou PES titre et INDIGO-Mandat ou PES mandat. En reprise des antérieurs et pour les intégrations, le numéro ne doit pas être précisé (valeur « 0 »).
NumPièce	Numéro de pièce	9	8	17-24	Numéro du titre ou du mandat. En reprise des antérieurs et en intégration des immobilisations en cours, le numéro ne doit pas être précisé (valeur « 0 »). La longueur du numéro de pièce pour le PES titre est de 13 caractères.
NumOrdre	Numéro d'ordre	9	6	25-30	de pièce pour le PES titre est de 13 caractères.
Nature	Compte par nature	X	10	31-40	Imputation budgétaire du titre ou du mandat. La longueur pour le PES est de 10 caractères.
Fonction	Fonction	X	7	41-47	Mêmes caractéristiques que pour le protocole indigo mandat ou titre. Cette zone est obligatoire pour le flux d'intégration des immobilisations en cours. La longueur de la zone fonction pour le PES est de 10 caractères.
Opération	Opération	9	10	48-57	fonction pour le PES est de 10 caractères.
NumInvent	Numéro d'inventaire	X	25	58-82	Zone obligatoire
Type	Type de bien	9	2	83-84	Code 01 = bien non amortissable, code 02 = bien amortissable nettement individualisable, code 03 = bien amortissable acquis par lot, code 04 = bien amortissable de faible valeur, code 05 = travaux en cours.
Date	Date de l'acquisition ou de la cession	9	8	85-92	La date d'acquisition n'est nécessaire qu'une fois. Elle est donc renseignée lors de l'acquisition du bien. De même pour la date de cession. Pour un flux d'intégration d'immobilisations en cours, ce champs "date" correspond à la date de mise en service. S'il n'y a pas de précision, la date d'acquisition correspond à la date de mise en service.
Amortis	Type d'amortissement	X	1	93	Si le bien n'est pas amorti (code type de bien ayant la valeur 01 ou 05), la zone est à espace. Si le bien est amorti (code type de bien ayant la valeur 02, 03 ou 04), cette zone définit le type d'amortissement pratiqué : L pour « linéaire », A pour « autres ».
Prorata	Code prorata	X	1	94	N si l'amortissement n'est pas soumis à la règle du prorata. O si l'amortissement est soumis à la règle du prorata temporis.
Filler		X	5	95-99	Zone non utilisée
Durée	Durée d'amortissement	9	2	100-101	Nombre d'années pleines sur lesquelles l'amortissement doit être pratiqué (maximum 99 ans).
Monnaie	Code monnaie	X	1	102	Zone servie à « E » ou à espace
Montant	Montant	9	16	103-118	Montant TTC du mouvement comptable ou HT pour les budgets assujettis à la TVA.
Libelle	Désignation du bien	X	30	119-148	Zone libre laissée à l'appréciation de l'ordonnateur.
Info	Informations supplémentaires	X	20	149-168	Zone libre laissée à l'appréciation de l'ordonnateur.
NatureDef	Imputation définitive	X	10	169-178	Zone facultative pour les travaux en cours. Obligatoire pour les intégrations de travaux.
FonctionDef		X	7	179-185	Non utilisées dans le cadre du protocole indigo inventaire
OpérationDef		9	10	186-195	
Filler		X	253	196-448	
Version	Version de fichier	X	1	449	« B » pour cette version
CodeType	Type d'enregistrement	9	1	450	4 - si l'origine de l'opération est un titre de recette 5 - si l'origine de l'opération est un mandat 6- si l'origine de l'opération est un titre d'annulation ou de réduction 7-si l'origine de l'opération est un mandat d'annulation ou de réduction 8- reprise des antérieurs 9- si l'origine de l'opération est une opération d'intégration.

HÉLIOS

**FICHIERS
RETOUR**

**(de la DGFIP vers
l'ordonnateur)**

FLUOR

Introduction

1- Contenu des fichiers produits :

Les fichiers retour FLUOR (FLUOR TITRES, FLUOR CLIENTS) contiennent des retours relatifs à des articles de rôles pris en charge dans HELIOS, mais également, et ce jusqu'à leur solde, des restes sur rôles pris en charge dans les applications historiques, injectés dans HELIOS sous forme de Rôles-titres, ainsi que des dettes intégrées par absorption de budget ou transmises par un budget gestionnaire à un budget bénéficiaire.

2- Impact de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 (LEMA).

La version V341 d'HELIOS en production depuis le 02/08/2010 intègre une adaptation à la loi LEMA des flux retours FLUOR, à l'instar de ce qui avait déjà été mis en œuvre pour les flux aller ROLMRE. (*Arrêté du 4 janvier 2010 relatif au protocole d'échanges de données entre ordonnateur et comptable public pour le calcul des encaissements des redevances perçues en application des articles L. 213-10-3 et L. 213-10-6 du code de l'environnement*).

Aucune zone supplémentaire n'a été rajoutée à la structure pré-existante, par contre les informations sont désormais portées, pour une même facture ou un même client, par 2 occurrences (enregistrements de rang 1 et 2).

La valeur portée en position 800 des articles principaux du fichier FLUORTITRES et 500 des articles du fichier FLUORCLIENTS, permet de distinguer les enregistrements véhiculant des redevances d'eau et/ou assainissement (valeur 1) des enregistrements véhiculant des redevances pour pollution d'origine domestique et/ou pour modernisation des réseaux de collecte (valeur 2).

En l'absence de redevances pollution/modernisation, ou de 3^{ème} ou 4^{ème} produit, les zones montant des enregistrements de rang 2 de la dette (ou du client) sont systématiquement comblées à 0.

I GÉNÉRALITÉS

A. LES FORMATS DE FICHIER

- Le protocole Fluor se décline en deux formats :
 - FLUOR CLIENTS**
 - FLUOR TITRES**

Format Fichier	Longueur	Domaine	Objet	Types d'Articles	Rang	Méthode de constitution
CLIENTS	500	Eau et assainissement (A. 16.07.96). Par extension, tous produits.	Situation de chaque débiteur pour un même type de produit, même budget collectivité.	1	1 et 2	2 : Regroupement sur identifiant client ou non
TITRE	800	Eau et assainissement (A. 16.07.96). Par extension, tous produits.	Situation des articles de rôles et, le cas échéant, des rôles titres	2 : art. principal	1 et 2	1
				& art. de dépassement	Sans Objet	

- Le fichier **FLUOR TITRES** produit par les traitements récurrents ou les traitements à la demande, restitue la situation des dettes ayant été mouvementées sur la période (prise en charge, soldée partiellement ou totalement ou ayant fait l'objet de poursuites). Une facture soldée n'est transmise qu'une seule fois (elle disparaît ensuite du fichier).

Ce fichier comprend, selon le nombre d'encaissements constatés sur le rôle :

- **Obligatoirement** un article principal (encaissements 1 à 3) de rang 1 et un article principal de rang 2,
- **Éventuellement** un (ou des) article(s) de dépassement (encaissements 4 à ...), à raison de 32 encaissements par article de dépassement.

Le fichier **FLUOR CLIENTS**, restitue toutes les dettes non soldées, par client, dès lors que le paramétrage de regroupement des dettes au niveau client est coché dans l'application HELIOS et que le numéro de client est présent sur les articles de rôle de rôles et les rôles titres en restes

- **si le n° de client est renseigné dans ROLMRE**, il figure dans l'identifiant de l'article et il y a regroupement des dettes sur le n° de client).
- **si le n° de client n'est pas renseigné dans ROLMRE**, ou s'il est absent du rôle titre injecté dans HELIOS (reste à recouvrer sur article de rôle pris en charge dans l'application historique, ou dette intégrée par absorption de budget), alors, l'article de rôle ou le rôle titre concerné ne sont pas éligibles au retour FLUORCLIENT regroupé sur le numéro de client

- Le fichier **FLUOR CLIENTS** restitue la situation de toutes les factures non soldées au jour de production si le paramétrage regroupement de dettes au niveau client n'est pas coché dans HELIOS.

II. FLUOR CLIENTS

NATURE DE L'INFORMATION	Num champ	POSITION	LONGUEUR	FORMAT	VALEURS OU OBSERVATIONS
Code fichier	1	1	1	Alphanum.	= C
Code application	2	2	1	Numérique	= 1
Code collectivité	3	3 à 5	3	Alphanum.	zone ROLCOL de ROLMRE
Code recette	4	6 à 7	2	Alphanum.	
Type d'article	5	8	1	Numérique	valeur 1 ou 2
référence de l'article	6	9 à 38	30	Alphanum.	Voir ci>après
MONTANTS PRIS EN CHARGE :					
montant total pris en charge	7	39 à 50	12	Numérique	Principal + frais
montant HTVA eau (ou recette unique)	8	51 à 62	12	Numérique	Montant budgétaire
montant HTVA assainissement	9	63 à 74	12	Numérique	Montant budgétaire
montant HTVA eau + assainissement	10	75 à 86	12	Numérique	Montant budgétaire
TVA sur eau	11	87 à 98	12	Numérique	
TVA sur assainissement	12	99 à 110	12	Numérique	
TVA sur eau + assainissement	13	111 à 122	12	Numérique	
majoration	14	123 à 134	12	Numérique	à zéro
frais de commandement	15	135 à 146	12	Numérique	
frais de saisie	16	147 à 158	12	Numérique	
autres frais	17	159 à 170	12	Numérique	à zéro
MONTANTS RECOUVRES					
montant total recouvré	18	171 à 182	12	Numérique	19+20+23
recouvrts sur eau (ou recette unique)	19	183 à 194	12	Numérique	Principal
recouvrts sur assainissement	20	195 à 206	12	Numérique	Principal
recouvrts sur eau + assainissement	21	207 à 218	12	Numérique	19+20
recouvrts sur majoration	22	219 à 230	12	Numérique	à zéro
recouvrts sur commandement	23	231 à 242	12	Numérique	Total des recouvrements sur frais, sans distinction
recouvrts sur saisies	24	243 à 254	12	Numérique	à zéro
recouvrts sur autres frais	25	255 à 266	12	Numérique	à zéro
code monnaie	26	267	1	Alphanum.	E
nom du débiteur	27	268 à 299	32	Alphanum.	zone ROLNOM DE ROLMRE
tiers payeur ou complément du nom	28	300 à 331	32	Alphanum.	zone ROLCNM de ROLRE
mentions complémentaires de distribution	29	332 à 363	32	Alphanum.	à espaces
adresse rue	30	364 à 395	32	Alphanum.	zone ROLADR de ROLMRE

complément ville	31	396 à 427	32	Alphanum.	zone ROLCVI de ROLMRE
code postal	32	428 à 432	5	Numérique	zone ROLCP de ROLMRE
Localité	33	433 à 459	27	Alphanumérique	Zones ROLOC DE ROLMRE
code tiers payeur	34	460	1	Numérique	Valeur constante 0
filler	35	461 à 500	40	-	Si enregistrement 1 : dernier caractère du filler = 1 Si enregistrement 2 : dernier caractère du filler = 2 Voir NOTE LEMA infra

⇒ **Précisions sur les zones de FLUOR CLIENTS :**

Position 1 :

La lettre C indique que le fichier est du format « Clients ».

Position 2 :

HELIOS APPLICATION UNIQUE : valeur =1

Positions 3 à 5 :

Cette zone indique le code sous lequel est géré le budget collectivité émetteur de rôle dans l'application réceptrice du retour FLUOR : il s'agit de la zone ROLCOL de ROLMRE (avec un zéro supplémentaire à gauche).

Positions 6 à 7 :

Zone correspondant au code recette

Codification locale

Zone ROLREC du fichier ROLMRE.

Position 8 :

Zone pouvant prendre les valeurs suivantes :

1 = article de totalisation sur le n° de client

2 = article au niveau du titre individuel.

Lors de la demande de confection d'un fichier FLUOR, le comptable indique par un paramètre si les montants doivent être totalisés par n° de client ou non.

ATTENTION : cette totalisation implique que la zone n° de client (ROLCLI) de ROLMRE soit servie de manière correcte par un n° de client stable et unique.

À défaut de valeur, les articles contenus dans le fichier produit restitueront la situation de la dette au niveau facture.

Positions 9 à 38 :

Selon la valeur de la zone précédente, cette zone prend alternativement deux formats :

- Si valeur 1 en position 8, alors Référence stable du client : reprise de la référence unique (20 c.) identifiant un client particulier dans ROLMRE (zone ROLCLI) suivie par un filler (10 c.).

- Si valeur 2 en position 8, alors Référence de l'article de rôle, ou du rôle titre :

. l'exercice (4 caractères),

. le code facture (1 caractère), ROLPER porté par ROLMRE

. le numéro de facture (15 caractères) : 2 caractères ROLDEB+13 caractères
ROLDETportés par ROLMRE
. la clé de contrôle (1 caractère), Clé 2 modulo 23 de ROLMRE
. puis un filler (9 espaces).

Si la dette a été enregistrée dans HELIOS comme rôle titre alors cette référence est le résultat de la concaténation des mêmes informations injectées dans HELIOS lors de la migration, de la fusion ou du transfert.

Zones montant :

Tous les montants comprennent 12 chiffres les deux derniers caractères représentant les centimes.

Montants pris en charge : Champs 7 à 17

Positions 39 à 50 (champ 7) : Montant total des prises en charge, principal (HT + TVA) plus frais

Enregistrement de rang 1 : total des zones 8, 9,11 et 12 de l'enregistrement 1

Enregistrement de rang 2 : total des zones 8.9.11.12 de l'enregistrement de rang 2

Positions 51 à 62 (champ 8)

Enregistrement de rang 1 : montant HTVA eau, recette unique traitée, ou premier produit

Enregistrement de rang 2 : redevance pollution domestique ou 3^{ème} produit

Positions 63 à 74 (champ 9)

Enregistrement de rang 1 : montant HTVA assainissement ou deuxième produit : Enregistrement de rang 2 : redevance pour modernisation des réseaux de collecte ou 4^e produit.

Positions 75 à 86 (champ 10)

Enregistrement de rang 1 : total des champs 8 et 9 de l'enregistrement 1

Enregistrement de rang 2 : total des champs 8 et 9 de l'enregistrement 2

Positions 87 à 98 (champ 11)Enregistrement de rang 1 : TVA sur eau, recette unique traitée, ou premier produit Enregistrement de rang 2 : TVA sur troisième produit

Positions 99 à 110 (champ 12)

Enregistrement de rang 1 : TVA sur assainissement ou deuxième produit

Enregistrement de rang 2 : TVA sur quatrième produit

Positions 111 à 122 (champ 13)

Enregistrement de rang 1 : total des champs 11 et 12 de l'enregistrement de rang 1

Enregistrement de rang 2 : total des champs 11 et 12 de l'enregistrement de rang 2

Positions 123 à 134 (champ 14)

En l'absence de liquidation de majoration, valorisé à 0

Positions 135 à 146 (champ 15)

Enregistrement de rang 1 : frais de commandements liquidés sur eau et assainissement, recette unique traitée, ou premier produit et deuxième produit

Enregistrement de rang 2 : frais de commandements liquidés sur redevance pollution domestique ou 3^{ème} produit, redevance pour modernisation des réseaux de collecte, ou 4^{ème} produit.

Positions 147 à 158 (champ 16)

Enregistrement de rang 1 : frais de saisie liquidés sur eau et assainissement, recette unique traitée, ou premier produit et deuxième produit

Enregistrement de rang 2 : frais de saisie liquidés sur redevance pollution domestique ou 3^{ème} produit, redevance pour modernisation des réseaux de collecte, ou 4^{ème} produit.

Position 159 à 170 (champ 17) : systématiquement valorisées à 0 quel que soit le rang (1 ou 2) de l'enregistrement.

Montants recouvrés : champs 18 à 26

Positions 171 à 182 (champ 18)

Enregistrement de rang 1 : total montants recouvrés (principal+frais) sur eau, assainissement recette unique traitée, ou premier et deuxième produits.

Enregistrement de rang 2 : total montants recouvrés (principal+frais) sur redevance pollution domestique, redevance pour modernisation des réseaux de collecte ou 3^{ème} et 4^{ème} produit.

Positions 183 à 194 (champ 19)

Enregistrement de rang 1 : total des recouvrements sur eau, recette unique traitée, ou premier produit (principal)

Enregistrement de rang 2 : total des recouvrements sur redevance pollution domestique ou 3^{ème} produit (principal)

Positions 195 à 206 (champ 20)

Enregistrement de rang 1 : total des recouvrements sur assainissement ou deuxième produit (principal).

Enregistrement de rang 2 : total des recouvrements sur redevance pour modernisation des réseaux de collecte ou 4^e produit.(principal)

Positions 207 à 218 (champ 21)

Enregistrement de rang 1 : total des champs 19 et 20 de l'enregistrement de rang 1

Enregistrement de rang 2 : total des champs 19 et 20 de l'enregistrement de rang 2

Positions 219 à 230 (champ 22) : systématiquement comblé à 0 sur les enregistrements quel que soit leur rang.

Positions 231 à 242 (champ 23)

Enregistrement de rang 1 : total des recouvrements sur frais de toutes natures liquidés sur eau et assainissement ou recette unique ou premier et deuxième produit.

Enregistrement de rang 2 : total des recouvrements sur frais de toutes natures liquidés sur redevance pollution domestique, redevance pour modernisation des réseaux de collecte ou troisième et quatrième produit.

Positions 243 à 254 (champ 24) recouvrements sur frais de saisie et 255 à 266, champ 25, recouvrements sur autres frais sont systématiquement comblés à 0 sur les enregistrements quel que soit leur rang.

Position 267 (champ 26) code monnaie
Valeur constante E

Références du débiteur (Champs 27 à 33)

Positions 268 à 459 : 5 rubriques de 32 caractères définies aux normes postales suivies d'une zone de 5 caractères pour le code postal et d'une zone de 27 caractères pour la localité

Position 460 (champ 34) Code tiers payeur, valeur constante 0 sur les enregistrements quel que soit leur rang.

Positions 461 à 499 filler

Position 500 : valeur indicative du rang de l'enregistrement

Si enregistrement 1 dernier caractère du filler = 1

Si enregistrement 2 dernier caractère du filler = 2

III. FLUOR TITRES – Article principal

NATURE DE L'INFORMATI	Num champ	POSITION	LONGUE UR	F O	VALEURS OU OBSERVATIONS
Code fichier	1	1	1	Alphanum.	= T
Code application	2	2	1	Numérique	= 1
Code collectivité	3	3 à 5	3	Alphanum.	zone ROLCOL de ROLMRE
Code recette	4	6 à 7	2	Alphanum.	zone ROLREC de ROLMRE
Référence de l'article	5	8 à 28	21	Alphanum.	Cf. description
Code dépassement	6	29 à 30	2	Numérique	= 00 sur article principal
filler	7	31	1	Alphanum.	
Numéro de client	8	32 à 61	30	Alphanum.	Zone ROLCLI de ROLMRE,
Numéro d'émission	9	62 à 68	7	Numérique	Zone ROLROL de ROLMRE
Date de prise en charge	10	69 à 76	8	Numérique	
MONTANTS PRIS EN CHARGE					
montant total TTC	11	77 à 88	12	Numérique	Principal + frais
Montant eau	12	89 à 100	12	Numérique	Montant budgétaire

HTVA					
assainissement HTVA	13	101 à 112	12	Numérique	Montant budgétaire
eau + assainissement HTVA	14	113 à 124	12	Numérique	12+13
TVA sur eau	15	125 à 136	12	Numérique	
TVA sur assainissement	16	137 à 148	12	Numérique	
TVA sur eau + assainissement	17	149 à 160	12	Numérique	total TVA 15+16
Majoration	18	161 à 172	12	Numérique	Zéro
Frais de commandement	19	173 à 184	12	Numérique	
Frais de saisie	20	185 à 196	12	Numérique	
Autres frais	21	197 à 208	12	Numérique	à zéro
MONTANTS RECOUVRES					
montant total recouvré	22	209 à 220	12	Numérique	Principal + frais (23+24+27)
recouvrements sur eau)	23	221 à 232	12	Numérique	Total des recouvrement sur le principal
recouvrements sur assainissement	24	233 à 244	12	Numérique	Total des recouvrements sur le principal
Recouvrements sur eau + assainissement	25	245 à 256	12	Numérique	(23+24)
recouvrements sur majoration	26	257 à 268	12	Numérique	à zéro
recouvrements sur commandement	27	269 à 280	12	Numérique	Total des recouvrements sur frais
recouvrements sur saisies	28	281 à 292	12	Numérique	à zéro
recouvrements sur autres frais	29	293 à 304	12	Numérique	à zéro
RÉFÉRENCES DU DÉBITEUR					
nom du débiteur	30	305 à 336	32	Alphanum.	zone ROLNOM DE ROLMRE
tiers payeur ou complément du nom	31	337 à 368	32	Alphanum.	zone ROLCNM de ROLMRE
mentions complémentaire s de distribution	32	369 à 400	32	Alphanum.	
adresse rue	33	401 à 432	32	Alphanum.	zone ROLADR de ROLMRE
complément	34	433 à 464	32	Alphanum.	zone ROLCVI de ROLMRE

ville					
code postal	35	465 à 469	5	Numérique	zone ROLCP de ROLMRE
Localité	36	470 à 496	27	Alphanum.	Zone ROLVIL de ROLMRE
code tiers payeur	37	497	1	Numérique	À zéro
RÉFÉRENCES DU PRÉLÈVEMENT					
Code prélèvement automatique	38	498	1	Numérique	5 ou 2
Références bancaires	39	499 à 526	28	Alphanum.	Si champ 38 = 5 alors RIB +5 espaces

NATURE DE L'INFORMATION	Num champ	POSITION	LONGUEUR	FORMAT	VALEURS OU OBSERVATIONS
OBJET DE LA RECETTE					
1 ^{ère} partie du libellé	40	527 à 558	32	Alphanum.	Zone ROLORU de ROLMRE
2 ^{ème} partie du libellé	41	559 à 590	32	Alphanum.	Zone ROLOVI de ROLMRE
SITUATION DU CONTENTIEUX					
Code contentieux	42	591 à 592	2	Numérique	voir liste ci>après
Code empêchement	43	593 à 594	2	Numérique	vois liste ci après
DATES DE PRODUCTION					
Date de la lettre de rappel	44	595 à 602	8	Numérique	Date de la lettre de rappel ou de la lettre de relance
Date de dernier avis	45	603 à 610	8	Numérique	
Date de commandement	46	611 à 618	8	Numérique	
Date de saisie attribution	47	619 à 626	8	Numérique	
Date de saisie vente	48	627 à 634	8	Numérique	
Date de saisie rémunération	49	635 à 642	8	Numérique	
Date de majoration	50	643 à 650	8	Numérique	
Date de mise en demeure	51	651 à 658	8	Numérique	
Code état préalable au commandement	52	659	1	Numérique	
DÉLAIS ACCORDES					
Date limite de paiement	53	660 à 667	8	Numérique	AAAAMMJJ
Nombre de paiements échelonnés	54	668 à 669	2	Numérique	
POURSUITES EXTÉRIEURES					
Date d'édition	55	670 à 677	8	Numérique	À zéro
Numéro codique du poste destinataire	56	678 à 683	6	Numérique	À zéro
Code admission en non>valeur	57	684 à 685	2	Numérique	Voir précision ci-après

DÉNOMBREMENT DES ENCAISSEMENTS					
Nombre d'encaissements	58	686 à 689	4	Numérique	
Numéro du dernier dépassement	59	690 à 691	2	Numérique	Nombre d'articles de dépassement
ENCAISSEMENTS DÉTAILLÉS					3 occurrences de 24 caractères
Encaissement 1					
Date	60	692 à 699	8	Numérique	AAAAMMJJ
Code opération	61	700 à 701	2	Numérique	voir liste ci après
Code signe	62	702	1	Alphanum.	P= positif ou N = négatif
Montant	63	703 à 714	12	Numérique	
Code monnaie	64	715	1	Numérique	E
Encaissement 2	65 à 69	716 à 739	24	Alphanum.	Structure identique à encaissement
Encaissement 3	70 à 74	740 à 763	24	Alphanum.	Structure identique à encaissement 1
filler		764 à 800	37	Alphanum.	Si enregistrement 1 : dernier caractère du filler = 1 Si enregistrement 2 : dernier caractère du filler = 2

⇒ **Précisions sur les zones du fichier FLUOR TITRES (article principal)**

Position 1 :

La lettre T indique que le fichier est du format « Titres ».

Position 2 :

Constante 1

Positions 3 à 5 (champ 3) :

Cette zone indique le code sous lequel est gérée la collectivité au sein de la trésorerie (zone ROLCOL de ROLMRE (avec un zéro supplémentaire à gauche).

Positions 6 à 7 (champ 4) :

Zone indiquant le code recette. Valeur portée par la zone ROLREC du ROLMRE aller

Positions 8 à 28 (champ 5) :

Si la dette a été enregistrée dans HELIOS comme article de rôle alors cette référence est le résultat de la concaténation des informations suivantes :

. Référence de l'article de rôle, ou du rôle titre :

. l'exercice (4 caractères),

. le code facture (1 caractère), ROLPER porté par ROLMRE

. le numéro de facture (15 caractères) : 2 caractères ROLDEB+13 caractères

ROLDETportés par ROLMRE

. la clé de contrôle (1 caractère). Clé de contrôle 2 du ROLMRE aller

. puis un filler (9 espaces).

Si la dette a été enregistrée dans HELIOS comme rôle titre alors cette référence est le résultat de la concaténation des mêmes informations injectées dans HELIOS lors de la migration de la fusion ou du transfert.

Positions 29 à 30 (champ 6) :

Code dépassement. Ici (Article principal), il prend pour valeur **00** .

Position 31 (Champ 7) **Filler**.

Positions 32 à 61 (champ 8) :

Zone décrivant la référence unique (20 caractères correspondant à la zone ROLCLI de ROLMRE + 10 espaces à droite).

Positions 62 à 68 (champ 9) :

Numéro de rôle (zone ROLROL de ROLMRE) précédé de 5 zéros.

Positions 69 à 76 : (champ 10) :

Date de prise en charge du rôle

Pour les rôles titres date comptable de l'injection dans HELIOS.

Zones montants :

Tous les montants comprennent 12 chiffres, les deux derniers caractères représentant les centimes.

Montant Pris en charge : champs 11 à 21

Positions 77 à 88 : (champ 11) : Montant total des prises en charge, principal (HT + TVA) plus frais

Enregistrement de rang 1 : total des zones 14,17,19 et 20 de l'enregistrement 1

Enregistrement de rang 2 : total des zones 14,17,19 et 20 de l'enregistrement de rang 2

Positions 89 à 100 (champ 12)

Enregistrement de rang 1 : montant HTVA eau, recette unique traitée, ou premier produit

Enregistrement de rang 2 : montant HTVA redevance pollution domestique ou 3^{ème} produit

Positions 101 à 112 (champ 13)

Enregistrement de rang 1 : montant HTVA assainissement ou deuxième produit

Enregistrement de rang 2 : Montant HTVA redevance pour modernisation des réseaux de collecte ou 4^e produit.

Positions 113 à 124 (champ 14) :

Enregistrement de rang 1 : total des deux champs précédents

Enregistrement de rang 2 : idem

Positions 125 à 136 (champ 15) :

Enregistrement de rang 1 : montant TVA sur eau, recette unique traitée, ou premier produit

Enregistrement de rang 2 : montant TVA sur troisième produit

Positions 137 à 148 (champ 16)

Enregistrement de rang 1 : montant TVA sur assainissement ou deuxième produit

Enregistrement de rang 2 : montant TVA sur quatrième produit

Positions 149 à 160 (champ 17)

Enregistrement de rang 1 : total des champs 15 et 16 de l'enregistrement 1

Enregistrement de rang 2 : total des champs 15 et 16 de l'enregistrement de rang 2

Positions 161 à 172 (champ 18) :

En l'absence de liquidation de majoration, la zone est valorisée à 0 sur tous les enregistrements quel que soit leur rang.

Positions 173 à 184 : (champ 19)

Enregistrement de rang 1 : total des frais de commandements liquidés sur eau et assainissement, recette unique traitée, ou premier et deuxième produits

Enregistrement de rang 2 : total des frais de commandements liquidés sur redevance pollution domestique ou 3^{ème} produit, et redevance pour modernisation des réseaux de collecte, ou 4^{ème} produit.

Positions 185 à 196 : (champ 20)

Enregistrement de rang 1 : total des frais de saisie liquidés sur eau et assainissement, recette unique traitée, ou premier produit et deuxième produit

Enregistrement de rang 2 : total des frais de saisie liquidés sur redevance pollution domestique ou 3^{ème} produit, et redevance pour modernisation des réseaux de collecte, ou 4^{ème} produit.

Positions 197 à 208 : (champ 21)

« autres frais » systématiquement valorisées à 0 quel que ce soit le rang (1 ou 2) de l'enregistrement.

Montants recouvrés : champs 22 à 29

Positions 209 à 220 : (champ 22)

Enregistrement de rang 1 : total montants recouvrés (principal+frais) sur eau, assainissement recette unique traitée, ou premier et deuxième produits (champs 23-24-27 de l'enregistrement de rang 1).

Enregistrement de rang 2 : total montants recouvrés (principal+frais) sur redevance pollution domestique, redevance pour modernisation des réseaux de collecte ou 3^{ème} et 4^{ème} produit. (champs 23-24-27 de l'enregistrement de rang 2)

Positions 221 à 232 (champ 23)

Enregistrement de rang 1 : total des recouvrements sur eau, recette unique traitée, ou premier produit (principal).

Enregistrement de rang 2 : total des recouvrements sur redevance pollution domestique ou 3^{ème} produit (principal)

Positions 233 à 244 (champ 24)

Enregistrement de rang 1 : total des recouvrements sur assainissement ou deuxième produit (principal).

Enregistrement de rang 2 : total des recouvrements sur redevance pour modernisation des réseaux de collecte ou 4^e produit.(principal).

Positions 245 à 256 (champ 25)

Enregistrement de rang 1 : total des champs 23 et 24 de l'enregistrement de rang 1

Enregistrement de rang 2 : total des champs 23 et 24 de l'enregistrement de rang 2

Positions 257 à 258 (champ 26) systématiquement valorisées à 0 quel que ce soit le rang (1 ou 2) de l'enregistrement.

Positions 269 à 280 (champ 27)

Le total des recouvrements sur frais est valorisé dans la zone recouvrement sur commandements, les zones recouvrements sur saisie et recouvrements sur autres frais sont à zéro.

Enregistrement de rang 1 : total des recouvrements sur frais de toutes natures liquidés sur eau et assainissement ou recette unique ou premier et deuxième produits.

Enregistrement de rang 2 : total des recouvrements sur frais de toutes natures liquidés sur redevance pollution domestique, redevance pour modernisation des réseaux de collecte ou troisième et quatrième produits.

Positions 281 à 292 (champ 28) : systématiquement valorisées à 0 quel que ce soit le rang (1 ou 2) de l'enregistrement.

Positions 293 à 304 (champ 29) : systématiquement valorisées à 0 quel que ce soit le rang (1 ou 2) de l'enregistrement.

Références du débiteur (Champs 30 à 37)

Positions 305 à 497 (champs 30 à 37) : **références du débiteur**

5 rubriques de 32 caractères définies aux normes postales suivies d'une zone de 5 caractères pour le code postal d'une zone de 27 caractères pour la localité et d'une zone de 1 caractère pour le code tiers payeur

Position 497 (champ 37) : systématiquement valorisée à 0 quel que ce soit le rang (1 ou 2) de l'enregistrement.

Références du prélèvement (champs 38 et 39)

Position 498 à 526 :

- Si un prélèvement a été effectué, la position 498 est valorisée à 5, les références bancaires portées par le flux ROLMRE ALLER sont servies, en suivant, sur les positions 499 à 526 : 21 caractères du RIB (+ clé) auxquels sont rajoutés 5 espaces.

Les coordonnées bancaires portées par les flux patrimoniaux FLUOR resteront, comme les flux aller ROLMRE, au format RIB.

- En l'absence de prélèvement la position 498 est valorisée à 2, le champ suivant est vide.

Positions 527 à 590 (champs 40 et 41):

Objet de la recette = zones ROLORU et ROLOVI de ROLMRE.

Situation du contentieux (champs 42 et 43)

Positions 591 à 592 (champ 42) :

Code contentieux :

10 : Pris en charge

20 : Lettre de rappel ou lettre de relance (a/c du 01/01/2012)

30 : Dernier avis

40 : Titre sur état préalable au commandement

50 : Commandement édité ou mise en demeure (a/c du 01/01/2012)

55 : Commandement notifié

60 : Saisie produite

90 : Admission en non-valeur.

Code d'empêchement à poursuite Position 593 à Position 594 (champ 43):

0	Pas		
10	d'empêchement	Délais en	
11	à poursuivre	à cours : OTD significatif	
13	Dégrèvement	acompte	
14	attendu	Recherche en	
15	Réclamation	cours	
16	suspensive	Redressement	
17	avec garantie	judiciaire	Redressement
18	Liquidation	avec plan	judiciaire sans
19	de biens	d'apurement	plan
51	Décharge de	Liquidation	d'apurement
52	responsabilité	judiciaire	
53	demandée	Côte	
60	Surendettement	présentée en	réclamation
		non-valeur	sans garantie

Dates de production (champs 44 à 52)

Positions 595 à 659 :

Les champs sont renseignés des dates de production les plus récentes des actes correspondants

Position 659 (champ 52) :

Pour l'article concerné valeur 1 s'il existe une étape de nature « autorisation de commandement », sinon 0.

Systématiquement à 0 à compter du 01/01/2012 pour les dettes rentrant dans les plans de poursuites réformés (suppression du commandement de payer auquel se substitue la mise en demeure, sans autorisation préalable)

Délais accordés (champs 53 et 54)

Positions 660 à 667 : au format AAAAMMJJ la date de la dernière échéance planifiée sur le délai accordé par le comptable.

Positions 668 à 669 : nombre d'échéances du délai accordé par le comptable.

Les champs 55 et 56 positions 670 à 683 sont systématiquement servies à zéro sur les enregistrements quel que soit leur rang.

Code admission en non valeur (champ 57)

Position 684 à Position 685 :

Pour l'article concerné, renseigné par la valeur :

« 1 » si une admission en non-valeur a été demandée par le comptable (liste transmise à l'ordonnateur)

« 2 » si une admission en non-valeur demandée par le comptable, acceptée par l'ordonnateur, a été prise en compte.

« 0 » dans tous les autres cas

Dénombrement des encaissements (champs 58 et 59) : exclusivement valorisés sur l'article de rang 1

Positions 686 à 689 (champ 58) : Nombre total d'encaissements

Le champ 58 de l'article principal de rang 1 est valorisé par le nombre total d'encaissements enregistrés sur l'article de rôle ou le rôle titre dans HELIOS, soit le nombre total d'encaissements détail : les 3 premiers figurent sur l'enregistrement principal de rang 1, les autres sur un ou des articles dépassement. (dont le nombre figure dans le champ 59 « numéro du dernier dépassement »)

Positions 690 à 691 (champ 59) : nombre d'articles dépassements relatifs à la facture référencée

Encaissements détaillés (champs 60 à 74) : détail des 3 premiers encaissements, exclusivement valorisés sur l'article de rang 1.

Positions 692 à 763 (champs 60 à 74) article principal de rang 1

3 occurrences encaissement de 24 caractères chacune ;

Date sur 8 caractères

Code opération sur 2 caractères

Le code opération (champ 61 position 700 à 701 pour la première occurrence) peut prendre les valeurs suivantes :

10 : Recouvrement en numéraire

30 : Recouvrement par chèque bancaire

60 : Lecture optique des TIP.

70 : Prélèvement automatique.

80 : Opérations diverses (carte bancaire, Titre emploi service, Virement, Opération d'ordre...)

Le code signe (champ 62 position 702 pour la première occurrence)

Code signe du montant « encaissé » :

P : Positif ou nul N négatif

Montant (champ 63 positions 703 à 714 : pour la première occurrence)

Montant exprimé sur 12 caractères dont les deux derniers représentent les centimes. Il n'y a pas de virgule.

Code monnaie (champ 64 position 715 pour la première occurrence)

Valeur constante _ E :

Même structure pour les 2 occurrences encaissement suivantes dans l'article principal de rang 1.

Position 764 Filler

Dernier caractère en position 800 :

Enregistrement de rang 1 = 1

Enregistrement de rang 2 = 2

IV. FLUOR TITRES – Article de dépassement

NATURE DE L'INFORMATION	Num Champ	POSITION	LONGUEUR	FORMAT	VALEURS OU OBSERVATIONS
Code fichier	1	1	1	Alphanum.	= T
Code application	2	2	1	Numérique	= 1
Code collectivité	3	3 à 5	3	Numérique	zone ROLCOL de ROLMRE
Nature du rôle	4	6 à 7	2	Alphanum.	Zone ROLREC de ROLMRE
Référence de l'article	5	8 à 28	21	Alphanum.	
Code dépassement	6	29 à 30	2	Numérique	≠ 00 sur article dépassement
ENCAISSEMENTS DÉTAILLÉS					32 occurrences de 24 caractères
Encaissement (occurrence 1)		De 31 à 54			
Date	7	31 à 38	8	Numérique	AAAAMMJJ
Code opération	8	39 à 40	2	Numérique	Cf. liste
Code signe	9	41	1	Alphanum.	P= positif ou N= négatif
Montant	10	42 à 53	12	Numérique	
Code monnaie	11	54	1	Alpha numérique	E
Encaissement (occurrences 2 à 32)	12 et suivants	55 à 798	31x24		Structures identiques à encaissement occurrence 1
filler		799 à 800	2	Alphanum.	espaces

⇒ **Précisions sur les zones du fichier FLUOR TITRES (article dépassement)**

Position 1 :

La lettre T indique que le fichier est du format « Titres ».

Position 2 :

Valeur constante 1

Positions 3 à 5 (champ 3) :

Cette zone indique le code sous lequel est gérée la collectivité au sein de la trésorerie.
(zone ROLCOL de ROLMRE avec un zéro à gauche)

Positions 6 à 7 (champ 4):

Zone indiquant le code de la nature du produit
(zone ROLREC de ROLMRE)

Positions 8 à 28 (champ 5) : Référence du titre concerné. (idem FLUOR TITRES article principal).

Positions 29 à 30 (champ 6) :

Code dépassement. Ici (Article de dépassement), il prend pour valeur 01, pour le premier article dépassement, 02, pour le deuxième 03,....

Encaissements détaillés positions 31 à 798 : 32 occurrences détail encaissements

Date de l'encaissement (Positions 31 38 pour la première occurrence)

même structure que FLUOR TITRES article principal

Code opération (Positions 39 à 40 pour la première occurrence) : règles identiques aux règles définies pour FLUOR TITRES article principal

Code signe du montant « encaissé » (Position 41 pour la première occurrence) : même structure que FLUOR TITRES article principal.

Montant de l'encaissement (Positions 42 à 53 pour la première occurrence) : exprimé sur 12 caractères dont les deux derniers représentent les centimes, même structure que FLUOR TITRES article principal.

Code monnaie (Position 54 pour la première occurrence) : E

Et ainsi de suite pour les 31 autres occurrences encaissement...

Position 799 à 800 : Filler